

UNIVERSITE DE DROIT, D'ECONOMIE ET DES SCIENCES D'AIX-MARSEILLE

INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES

MEMOIRE

pour l'obtention du Diplôme

L'IDENTITE BERBERE EST-ELLE TRANSNATIONALE ?

Par Mlle Céline BIGI

Mémoire réalisé sous la direction
De Monsieur le Professeur Jean-Robert Henry

Aix en Provence

2002

Remerciements

Je tiens à remercier mon directeur, Monsieur Jean-Robert Henry, ainsi que Madame Claude Brenier-Estrine pour l'aide précieuse qu'ils m'ont apportée. Je remercie Messieurs Mohamed Chafik, Brahim Akhiat et Hassan Id Balkassm d'avoir accepté de bien vouloir m'accorder un peu de leur temps pour répondre à mes questions. Je remercie toutes les personnes du milieu associatif amazigh qui ont eu la patience de répondre à mes sollicitations sur Internet. Leurs aides m'auront permis de mener à bien ce projet. Je tiens également à rendre hommage à la patience de mes proches qui m'ont soutenue dans les moments de doute, relue dans l'urgence...

A tous j'adresse un profond et sincère :
Merci !

RESUME ET MOTS-CLES

L'identité berbère est-elle transnationale ?

Les Berbères sont aujourd'hui reconnus comme étant la population autochtone d'Afrique du Nord. Les berbérophones représentent respectivement au moins 25 et 40% de la population algérienne et marocaine. Depuis le sursaut identitaire du « Printemps berbère » de Kabylie en 1980, alors que la langue et la culture berbères sont réprimées et régionalisées en Algérie et au Maroc, les mouvements associatifs berbères ont entamé, aidés de la diaspora, une dynamique d'internationalisation de leur démarche identitaire.

L'action conjuguée des associations, des recherches scientifiques, et des aspirations populaires contribue à une reconstruction de la berbérité dans laquelle chacun se reconnaît. Cette démarche n'en est encore qu'à ses premiers pas, mais un sentiment transnational d'appartenance à la berbérité s'enracine progressivement dans les esprits.

Les événements qui ont secoué la Kabylie depuis le « Printemps Noir 2001 » ont d'ailleurs suscité de profonds élans de solidarité, dans les diasporas mais aussi au Maroc, où le pouvoir a suffisamment eu peur d'une éventuelle contagion pour prendre les devants et créer un Institut Royal de la culture amazighe. Si l'identité berbère n'est pas encore réellement transnationale, du moins l'est-elle déjà dans une dimension symbolique.

Mots-clés :

Culture, identité, stratégie, discours, constructions, représentations, société civile.

Is the Berber ethnicity transnational ?

The Berber are currently acknowledged to be North African autochthonous population. Berber-speaking persons represent at least 25 per cent of Algerian population and 40 per cent of that of Morocco. Since the ethnic upsurge of "Berber spring" in Kabylie in 1980, while Berber culture and identity have been repressed and regionalized in Algeria and in Morocco, Berber militants associations, fuelled by diaspora, have begun a process of internationalisation of their claims.

The combined influence of associations, scientific research, and popular expectations, are fuelling a vision of Berberity into which almost anyone could fit. This process is still in its first faltering steps, but the minds of Berber everywhere increasingly feel they share a common belonging to Berberity.

The recent events which broke out in Kabylie last spring have triggered far-reaching demonstrations of solidarity within the diaspora, but also in Morocco, where they have become a threatening enough phenomenon for the authorities to have been led to set up a Royal Institute for Berber culture. The Berber awareness might yet not be truly a transnational phenomenon, however it has already reached that status symbolically.

Key Words:

Culture, discourse, constructions, ethnicity, representation, strategy, civil society.

L'identité berbère est-elle transnationale ?

I. Un renouveau général de l'identité berbère, ou l'éveil d'une sensibilité transnationale.

A. Intensification des revendications culturelles au Maghreb, relayées par une importante diaspora.

1. Le renouveau de la « question berbère » au Maghreb.

- Les cheminements des prises de consciences identitaires jusqu'aux bouleversements de 1994.
- Les crises simultanées de 1994 contribuent à stimuler une transnationalité qui se révèle efficiente.

2. Les réseaux d'une transnationalité en construction.

- Le développement et la consolidation du tissu associatif dans une optique transnationale.
- Les nouvelles technologies de communication.

B. La constitution d'une large palette de référents linguistiques et symboliques communs à tous les Imazighen.

1. L'émergence de référents symboliques communs.

- Un travail de ré-appropriation de l'histoire.
- La fête, alimenter le sentiment de communauté.
- Les symboles visibles de la berbérité.

2. Les ressources linguistiques de l'identité berbère.

- La tradition orale.
- Vers une standardisation et un passage à l'écrit.

II. La tentative d'une stratégie identitaire transnationale et ses résultats politiques.

A. L'internationalisation de la « question berbère ».

1. Le Congrès Mondial Amazigh et ses limites.

- La création et les débuts du Congrès Mondial Amazigh.
- Une action réelle limitée.

2. Le discours de l'amazighité.

- Ses racines associatives.
- La décennie des peuples autochtones et la CAIDDH.
- Le discours du CMA.

B. L'épreuve des faits : la transnationalité à l'œuvre ?

1. Les récents développement des problématiques berbères.

- En Europe et au Maroc.
- Les événements d'Algérie.

2. Structure et portée de la contestation kabyle.

- L'organisation du mouvement.
- Portée et conséquences du mouvement kabyle.

La berbérité, une identité transnationale ?

« Ce n'est plus la nation qui est en travail ; une transnationalisation est à l'œuvre sous les défensives nationalistes, un pluralisme en éveil, une mixité en attente dans cet espace mixte Maghreb-Europe élargi par des diasporas qui échappent au protectionnisme. »

René Gallissot Le Maghreb de Traverse¹

Quand l'Etat fait défaut, la société civile s'organise. C'est la tendance actuelle des relations internationales : les Etats-Nations ne sont plus les seuls acteurs du jeu. La berbérité semble participer de ces initiatives transnationales.

En avril 2001, les Berbères kabyles d'Algérie se soulèvent, avec la même détermination que 21 ans auparavant, lors du désormais célèbre Printemps Berbère. Tout comme en 1980, la Kabylie explose et revendique : démocratie et reconnaissance de la berbérité. A ceci près qu'à la différence des événements de 1980, ce mouvement de contestation a secoué l'ensemble du monde berbère dans toute sa diversité. Des élans de solidarité « trans-berbères » sont partis du Maroc, de la diaspora française, européenne et américaine, et même d'associations touarègues, les forces vives de la société civile berbère se sont organisées pour apporter leur soutien aux insurgés. Une logique transnationale est à l'œuvre. A tel point que la peur de ces solidarités a poussé le Roi Mohamed VI à instituer un Dahir satisfaisant à plusieurs des revendications du mouvement berbère marocain.

¹ Editions Bouchène, 2000.

Après les indépendances des pays du Maghreb, de nombreux chercheurs et spécialistes annonçaient l'extinction de la langue et de la culture berbère. Comment alors et pourquoi l'identité berbère a-t-elle connu un tel renouveau qui fait qu'aujourd'hui, on voit de plus en plus nettement se dessiner la transnationalité si redoutée des Etats maghrébins ?

La quasi-totalité de cette renaissance a eu lieu ces vingt dernières années, le Printemps Berbère ayant joué un rôle de détonateur. Cependant, pour bien comprendre les processus qui sont à l'œuvre, il est important de préciser qui sont ces Berbères, dont certains se battent depuis plusieurs dizaines d'années pour la sauvegarde et la reconnaissance de leur patrimoine : leur langue et leur culture.

La notion de culture et la culture berbère

Les dynamiques qui animent les phénomènes identitaires sont extrêmement complexes. Il est pratiquement impossible de les saisir dans leur globalité et de façon exhaustive : ils mettent en scène des constructions sociales, produit d'un lieu et d'une époque, et qui doivent à tout prix ne pas être considérées comme des données immuables et objectives. « Culture » et « identité » participent toutes deux d'une dimension de l'imaginaire individuel et collectif. On peut toutefois en esquisser une grille de compréhension en s'intéressant tout d'abord aux instruments de l'identité, définis par la culture.

Le concept de culture admet une pluralité de définitions. On retiendra ici celle de Bertrand Badie² qui envisage la culture comme un « discours sur le collectif », le « fruit d'une construction » qui permet de penser les collectivités dans ce qui les unifie. Ce discours sur le collectif peut puiser ses arguments dans tous les domaines des sciences humaines : histoire, sociologie, linguistique, politique, anthropologie, religion...

²Bertrand Badie, "Culture, identité, relations internationales", conférence au siège de la fondation du roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et Sciences Humaines, le 15 juin 1996. publié dans "Etudes maghrébines" n°7 1998.

Quel est le contenu de ce discours³ sur le collectif berbère ? Qui sont les Berbères ?

Le peuple berbère constitue historiquement la population autochtone de l'actuel Maghreb. Des découvertes de milliers d'inscriptions libyques, libyco-berbères ou en Tifinagh (alphabet encore utilisé de nos jours par les Touaregs) témoignent l'ancienneté⁴ de la langue et du système d'écriture berbère. Au cours des siècles, les Berbères ont été confrontés à de nombreuses invasions⁵. Les conquérants arabes venus d'Orient ont réussi, non sans difficultés, à implanter durablement tout d'abord leur religion et plus tard leur langue, sans toutefois faire disparaître les éléments fondamentaux constitutifs de l'identité berbère. Les Berbères sont aujourd'hui, dans leur quasi-totalité, des musulmans sunnites de rite malékite. En revanche, l'attachement des Berbères à leur culture et la vigueur de la tradition orale qui s'exprime avant tout dans la poésie, ont permis à la langue berbère de se transmettre en dépit d'une arabisation de plus en plus prégnante. Car la langue reste l'élément le plus significatif de la culture berbère.

Aujourd'hui, les berbérophones se répartissent sur un vaste territoire de près de cinq millions de km² qui va de l'Oasis de Siwa en Egypte aux îles Canaries et de la Méditerranée jusqu'au-delà du fleuve du Niger. Mais cette répartition est loin d'être continue et homogène. En réalité, les Berbères sont dispersés en Afrique dans une dizaine de pays : Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie, Mali, Niger, Sénégal, Burkina-Faso, Tchad. L'ensemble de ces berbères ne parlent certes tous pas exactement la même langue : plusieurs nuances linguistiques peuvent être observées selon la région à laquelle on s'intéresse. Ceci est certainement dû au fait que les berbérophones ne peuplent pas un territoire continu. Ils habitent des zones isolées les unes des autres, entourées au Maghreb de populations arabophones. Cependant, tous les parlers berbères forment l'une des branches de la famille chamito-sémitique et participent d'une unité structurelle incontestable.

Au total, plus de 20 millions de berbérophones sont dispersés en Afrique, Europe et Amérique du Nord. Les berbérophones représentent au moins 40% de la population du

³ Comme pour chaque culture, ce discours est le fruit des recherches scientifiques en la matière.

⁴ plus de 2000 ans

⁵ phénicienne, romaine, byzantine, arabe et française.

Maroc (11,5 millions) et se partagent entre trois principales variantes de la langue berbère : le tarifit dans le massif nord-oriental du Rif, le long de la côte méditerranéenne ; le tamazight proprement dit, dans le centre du pays : le Moyen Atlas, le Haut Atlas Central, le Jbel Saghro et les Oasis pré-sahariennes ; et enfin le tachelhit, parlé dans le Haut Atlas Occidental, la vallée du Souss et le massif de l'Anti-Atlas dans le Sud-Ouest.

En Algérie, entre 20 et 25% de la population est berbérophone (environ 7 millions). Une majorité des Berbérophones algériens est kabyle, mais d'autres habitent les Aurès ou le Mzab, ainsi que quelques îlots tels que Ouargla, le Gourara, le Sud-Oranais, le Chenoua, etc... Leur langue n'est ni nationale, ni officielle dans aucun de ces deux pays.

Au Sahara-Sahel, on estime la population Touarègue à un million de personnes. La langue berbère parlée par les Touaregs est l'une des langues nationales du Mali et du Niger. Les Touaregs sont aussi appelés « Berbères du Sud », par opposition aux « Berbères du Nord », terme qui désigne les Berbères du Maghreb⁶.

A ces populations berbères « autochtones » s'ajoutent environ deux millions de Berbères qui ont émigré dans les villes du Maghreb, d'Europe et même d'Amérique du Nord. Ils constituent une véritable diaspora. Ainsi, aux Pays-Bas, le berbère est la quatrième langue étrangère et en France, il y aurait près de trois fois plus de Français qui parlent berbère que de Français qui parlent breton⁷.

Toutefois, en matière d'identité, le critère linguistique n'est pas un critère décisif, même s'il est le plus évident. Il convient d'avoir en tête que c'est le sentiment d'appartenance, subjectif par essence, qui prime en dernier ressort. Ainsi, il existe des populations se revendiquant berbère mais ayant perdu l'usage de la langue depuis parfois plusieurs générations. Ces populations doivent être considérées comme berbères.

En matière culturelle et linguistique, on assiste ces dernières années, à une incontestable dynamique de convergence, s'inscrivant dans une logique transnationale. Les travaux linguistiques sont engagés dans un processus de standardisation qui fixera les règles de la langue berbère écrite. D'autre part, le « discours sur le collectif », à travers un travail de relecture de l'histoire, de diffusion de fêtes de la communauté berbère, et de

⁶ Pour mieux localiser les Berbères d'Afrique, se reporter à la carte en Annexe 1.

⁷ D'après une étude démographique commentée dans le numéro 4 de Parimazigh, daté d'octobre 1998

construction de symboles, produit de plus en plus de références culturelles communes à l'ensemble des Berbères.

Ces constructions sociales sont destinées à être mises en scène par le jeu identitaire.

Le concept d'identité et l'identité berbère

La notion d'identité participe du domaine de la stratégie, et donc du politique. Badie parle de l'« ensemble des stratégies que les individus et les groupes mettent en place pour se définir par rapport aux autres en fonction de leurs désirs et de leurs intérêts ». Pour lui, l'identité devient aujourd'hui « le vocabulaire du rejet du modèle culturel dominant, cristallisé par les significations de la culture »⁸. Elle est l'utilisation stratégique du discours sur le collectif, autrement dit, elle met en scène la culture dans le champ du politique.

Il est donc très important de garder à l'esprit que la dynamique qui sous-tend les discours revendicatifs relatifs à l'amazighité correspond à la stratégie politique qu'un groupe social aux contours plus ou moins bien définis met en œuvre en vue de peser sur la décision politique. Ces discours mettent en scène des construits de la réalité, des construits historiques, sociaux, linguistiques, politiques voire religieux.

La première base commune de la construction identitaire des Berbères se trouve dans la terminologie. Les Berbères, de plus en plus et de façon significative, se nomment eux-mêmes, selon des termes communs à tous. Pour se désigner, les Berbères n'utilisent plus le terme de « Berbères » qui est une appellation qui leur a été donnée par les Grecs, les Romains puis les Arabes. Ils préfèrent employer les mots de leur propre langue. Ainsi, Amazigh (pluriel Imazighen) et tamazight désignent désormais respectivement les Berbères et la langue berbère dans toutes les régions berbérophones. Désormais, un

⁸ Bertrand Badie, "Culture, identité, relations internationales", conférence au siège de la fondation du roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et Sciences Humaines, le 15 juin 1996. publié dans "Etudes maghrébines" n°7 1998.

Berbère est un Amazigh, qui, selon une définition qui est loin de faire l'unanimité dans les milieux scientifiques mais qui a fini par primer dans les représentations, signifie « homme libre ». Cette terminologie est la première pierre d'une stratégie, dont la résonance est transnationale, destinée à peser sur les décisions politiques des Etats-Nations.

Tenter de saisir les dynamiques qui animent les identités et leurs représentations est une entreprise extrêmement complexe. Pour des raisons tant pratiques que méthodologiques, ce travail se concentrera plus particulièrement sur l'identité berbère au sein des Etats maghrébins d'Algérie et du Maroc, en relation avec les diasporas berbères des pays d'Europe et d'Amérique du Nord. La lutte qui occupe l'aire touarègue est de nature politico-territoriale, trop différente de la logique linguistique et culturelle qui structure le combat revendicatif des Berbères d'Afrique du Nord pour pouvoir être traitée ici. D'autre part, les berbérophones de Tunisie, de Libye, d'Egypte et des Canaries sont démographiquement trop peu importants pour que le processus revendicatif à l'œuvre puisse faire jouer les mêmes mécanismes qu'au Maroc et qu'en Algérie.

Dans ces deux pays, les berbérophones représentent une minorité linguistique à l'importance substantielle sur le plan démographique. Pourtant, depuis les indépendances, les Etats maghrébins ne leur laissent pas beaucoup de droit de citer. Tout, dans les administrations, le système éducatifs, les organes de presse, les discours officiels, est dit, parfois en français, la plupart du temps en arabe, et en arabe classique. De plus, l'Etat algérien, comme l'Etat marocain sont des organisations politiques autoritaires. Les Berbères qui militent pour la reconnaissance de leur langue et de leur culture s'inscrivent tout à fait dans la problématique des minorités face aux Etats-Nations. Au Maroc, comme en Algérie, la contestation berbère se structure autour de deux principales revendications : un statut national et officiel de la langue berbère, au même titre que l'arabe d'une part, et l'enseignement du berbère à l'école d'autre part.

Les discours culturels et identitaires de l'amazighité se construisent souvent en réaction à la conception arabo-musulmane dominante, avalisée par l'Etat, qui fonde l'unité des identités nationales maghrébines autour d'un noyau dur arabité-islamité, et qui stigmatise toute référence au substrat amazigh comme une atteinte à l'unité nationale, un

complot contre le pays. Le discours revendicatif amazigh met en scène une majorité arabo-musulmane exerçant répression et oppression sur une minorité berbère dont la légitimité historique, linguistique et culturelle est cependant incontestable. Dans le discours utilisé par les autorités maghrébines pour dénoncer les revendications amazighes, la persistance de la culture et de la langue berbères est traitée comme la réminiscence d'un passé révolu, qui appartient désormais au folklore. Les arguments en faveur d'une reconnaissance culturelle sont considérés comme des tentatives de déstabiliser la Nation, généralement téléguidées par l'ancienne puissance coloniale.

Pour comprendre ce qui a poussé les Imazighen à s'organiser ainsi dans la contestation du modèle dominant, il faut prendre connaissance des événements historiques, - dont la lecture et l'interprétation sont elles-aussi des constructions - datant des périodes coloniales, qui ont fait taire pour plusieurs décennies la mouvance berbère.

Les fondements des rapports problématiques des Etats maghrébins à la berbérité.

Le Dahir Berbère de 1930 au Maroc⁹ et la crise berbériste de 1949 au sein du FLN algérien¹⁰ ont durablement laminé l'idée d'une participation de la berbérité à la construction de l'identité nationale. L'impact de ces événements dans les représentations, de ceux qui se revendiquent Arabes, comme dans l'idée que les berbérophones avaient d'eux-mêmes, a été immense.

Dès le tout début de sa présence sur le sol marocain, en 1915, la France s'est attachée à mieux connaître les populations berbères, par l'intermédiaire du Comité des Etudes Berbères. Ce dernier a fait le constat chez ces populations de la persistance, en matière de mariage, de divorce ou encore d'héritage, de pratiques non-orthodoxes par

⁹ Sur le « dahir berbère », se reporter à l'article de David. M. Hart : The Berber Dahir of 1930 in colonial Morocco : then and now (1930 – 1996), publié dans *The journal of North African Studies*, vol2, n°2, automne 1997. Cet article est écrit en réaction à la publication quelques mois auparavant dans la revue marocaine Tidmi du point de vue de Mohamed Boudhan.

¹⁰ Sur la crise berbériste, se référer à Omar Carlier, La production sociale de l'image de soi – note sur la crise berbériste de 1949

rapport à la loi islamique de la charia. Sur cette base, la mise en place d'un régime judiciaire spécifique a permis à la France à la fois de renforcer son contrôle sur ces régions et d'instaurer une division *de jure* au sein de la population dominée. Cette mesure fait partie de ce que l'on a appelé paradoxalement la « politique berbère » de la France.

En 1930, la France et le jeune Sultan – qui deviendra le Roi Mohamed V - instaurent au Maroc un Dahir resté célèbre comme le « Dahir berbère », instituant un « tribunal coutumier berbère », présenté comme l'entérinement juridique de pratiques répandues dans les régions berbérophones du Maroc. En réalité, ce tribunal coutumier a peu de points communs avec les « jmâa », auxquelles les tribus berbères faisaient appel pour le règlement des litiges avant 1914, date du premier Dahir les légalisant.

Cet arbitre coutumier traditionnel a depuis été investi de la domination coloniale, qui s'est peu à peu octroyée la désignation des membres de cette assemblée judiciaire pour en faire de véritables tribunaux militaires dans des régions qui n'était pas encore totalement « pacifiées ». Jusqu'en 1930, cette situation était de fait. La France a voulu aller trop loin en l'officialisant par le fameux Dahir.

Dans l'article 6, les autorités françaises s'octroient compétence pénale de juger les crimes commis sur le sol berbère, quelle que soit l'identité du criminel. Alors, qu'en 1930, le nationalisme arabe est en pleine expansion, ce texte est interprété comme une atteinte aux règles du Protectorat fixées par le Traité de Fez de 1912 et comme une violation de l'Islam – la charia devant être la loi interne du Protectorat. Le « Dahir berbère » devient le cheval de bataille des nationalistes. La campagne contre le Dahir est tellement virulente que la France doit le modifier en 1934 et abolir l'article 6 problématique.

Le Dahir berbère a cristallisé le nationalisme arabe naissant et lui a permis de se lancer officiellement. Cependant, dans leur campagne¹¹ anti-dahir, les nationalistes ont exagéré les faits¹² et produit ainsi une interprétation tendancieuse du Dahir. Interprétation qui n'a de cesse d'être mise en avant, encore aujourd'hui, pour justifier la marginalisation de la langue et de la culture berbère par rapport à l'identité nationale, définie comme arabe et musulmane.

¹¹ campagne qui avait d'ailleurs de sérieux airs de croisade.

¹² ils ont accusé les Français de vouloir instaurer des conflits ethniques, alors que dans le texte il est question de différences sociales à propos de « tribus de coutumes berbères ».

A posteriori, cette mesure, sous-tendue par la stratégie politique du « diviser pour régner » a porté ses fruits. Les tenants d'un arabo-islamisme exclusif ont dénoncé le « Dahir berbère » comme une volonté de la tutelle française de favoriser, et même de christianiser une partie du peuple marocain qui serait berbère, par opposition à une autre partie qui serait essentiellement arabe. C'est la fameuse « politique berbère » de la France¹³.

En Algérie également, c'est en se construisant pour lutter contre la puissance coloniale que le nationalisme algérien va durablement exclure les partisans de la participation berbère à l'identité nationale officielle.

En Algérie, la volonté de structurer l'identité nationale autour du seul noyau arabo-musulman est beaucoup plus radicale qu'au Maroc. Cette radicalité découle pour partie de ce que la colonisation française en Algérie a été la domination la plus déstructurante de toutes les expériences coloniales¹⁴. Les paradoxes de la colonisation française prennent tout leur sens à l'échelle de la Kabylie tant ils y sont concentrés¹⁵. Et la politique coloniale de division du peuple algérien, bien réelle, s'est révélée fructueuse.

¹³ Cette vision des choses est d'autant plus simpliste que la France a toujours mené une politique très ambiguë vis-à-vis de la pluralité linguistique et culturelle du creuset marocain, favorisant tantôt l'une ou l'autre de ses composantes, avec pour seul véritable objectif d'enraciner des conflits d'intérêts entre arabité, islamité et amazighité. Pour exemples la politique d'arabisation des noms des lieux et des rues, en parallèle avec l'interdiction, instaurée par Lyautey, pour tout non-musulman de pénétrer dans une mosquée...

Il n'en reste pas moins que dans les représentations qui fondent nos perceptions de l'histoire, la complexité de la réalité a tôt fait d'être évacuée, et, au-delà de l'ambivalence historique, la mythologie du fameux Dahir a la peau dure. Il est encore aujourd'hui un argument que les opposants à un pluralisme culturel brandissent à la moindre alerte.

¹⁴ Pour affirmer son hégémonie, la France a voulu faire de l'Algérie un territoire français tout en refusant l'accès massif à la citoyenneté des populations « indigènes » qui auraient pu alors politiquement dominer leur pays. En outre, l'occupation française de l'Algérie s'est, elle aussi, accompagnée du souci constant d'opposer les populations arabophones et berbérophones.

¹⁵ Certes, c'est l'Oranie qui a été la plus brisée par la conquête militaire et l'occupation coloniale et ce en raison de la résistance exceptionnelle de l'Emir Abd El Kader.

Cependant, la Kabylie est aussi un autre foyer actif de la résistance à la conquête jusqu'à la révolte de Mokrani en 1870. L'armée s'installe dans la région en même temps qu'elle devient un pôle d'embauche attractif pour une population dépossédée de ses terres. Il y a une alternative à l'armée, c'est l'émigration, intérieure et extérieure, favorisée par une scolarisation plus importante et plus précoce que dans les autres régions.

C'est dans la lutte pour la libération nationale que les enjeux identitaires de la future Algérie se sont profondément idéologisés. La question berbère, à travers la thèse d'une Algérie algérienne, est introduite dans la revendication nationale à la fin des années 40 par quelques militants du PPA-MTLN (futur FLN), afin de contrer le projet d'une Algérie arabo-islamique. En retour, les militants de l'Algérie algérienne sont qualifiés négativement par leurs détracteurs de « berbéristes ». Les deux points de vue s'installent dans une opposition tacite mais radicale. La divergence sera réglée sans avoir donné lieu à un véritable débat.

Lorsque la crise éclate en 1949, au sein du PPA, les revendications stigmatisées comme « berbéristes », c'est-à-dire porteuses de la thèse de l'Algérie algérienne, émanent des zones où la minorité kabyle est une majorité linguistique, c'est à dire dans l'émigration extérieure (en France) et en Kabylie même, où la sensibilité berbériste est moindre. La rébellion est liquidée par la direction du mouvement national à Alger, dont la quasi-totalité est d'origine kabyle. A Alger, la revendication berbériste est symbole de division ; la communauté kabyle émigrée en ville la perçoit comme extérieure à elle, comme un régionalisme constituant une menace pour l'imminente émergence d'un Etat algérien.

Il est vrai que la colonisation a dépossédé et bouleversé durablement l'Algérie, tout en y exerçant paradoxalement une immense attractivité pour les idéaux et le mode de vie qu'elle affichait sans en faire bénéficier les populations dominées. L'Algérie, dans sa lutte pour la libération, avait besoin d'un modèle fort pour concrétiser une alternative nationale à la colonisation. Elle ne pouvait pas reprendre le modèle dont la France s'était fait l'apanage et le couplet arabité-islamité est apparu comme le seul, par sa force symbolique et sa légitimité historique, à même de faire face à la puissance occupante.

Les populations berbérophones kabyles sont majoritaires dans les vagues d'émigration vers la France, tandis que la société kabyle devient la plus lettrée, la plus fonctionnarisée, la plus ouvrière, bref, la plus avancée dans une évolution vers la modernité.

C'est cette politique qui a été qualifiée de « politique kabyle », connotée péjorativement comme une politique de favoritisme de la puissance coloniale à l'égard d'une minorité linguistique, alors que dans les faits, la colonisation a bel et bien accéléré le recul du berbère et favorisé l'arabisation des Kabyles. Salem Chaker résume très bien l'illusion d'une telle notion. « La France, qui a consacré des siècles de son histoire à liquider les particularismes, les langues et les cultures régionales sur son territoire propre, ne pouvait concevoir, ni développer une « politique berbère » au Maghreb. »

C'est dans cette logique que quelques personnalités du parti, toutes kabyles, se proposent d'aller régler la crise là où elle a éclaté, c'est-à-dire à Paris¹⁶.

Une fois la contestation écrasée, le mouvement national algérien s'enracine durablement dans la radicalité. A l'image de l'intransigeance anticléricale révolutionnaire, le nationalisme algérien ne conçoit aucune entorse à l'orthodoxie arabomusulmane qui prend la dimension d'un véritable dogme alors que bon nombre des classes dirigeantes algériennes sont, et restent encore aujourd'hui, d'origine kabyle.

Là aussi, la reconnaissance d'une identité pluridimensionnelle de la nation algérienne -dans son ensemble et pas seulement en Kabylie- aurait mieux correspondu à la réalité. Mais, à l'époque où s'est jouée la construction du discours nationaliste, les acteurs étaient incapables d'objectiver les données du réel. La crise berbériste de 1949 est d'ailleurs présentée par l'histoire officielle comme une tentative de déstabilisation du mouvement national par la France. En s'enracinant dans la radicalité et dans l'opposition de deux doctrines exclusives l'une de l'autre, l'Etat algérien a hypothéqué pour longtemps les chances de réconciliation nationale. Il n'est alors pas étonnant de voir qu'en 2001, la révolte de Kabylie se concrétise sur le terrain politique par des revendications d'autonomie.

La crise berbériste de 1949 du parti nationaliste algérien, tout comme l'épisode du Dahir berbère de 1930 restent significatifs de l'instrumentalisation dont sont l'objet les langues et les cultures dans la mise en œuvre des discours identitaires. Ces deux événements ont stoppé net toute éventualité de revendication de la berbérarité. Après les indépendances, les mouvements berbères vont tout de même renaître de leurs cendres, petit à petit.

La progressive renaissance des mouvements berbères, le rôle de la diaspora.

Si les tendances berbères ont été écrasées au Maghreb, elles vont continuer à s'exprimer à travers d'importantes diasporas, en France notamment. Ainsi, après

¹⁶ Omar Carlier, La production sociale de l'image de soi – note sur la crise berbériste de 1949

l'indépendance algérienne, le discours militant berbère s'organise dans la clandestinité, au sein du milieu émigré kabyle. Alors que l'Etat algérien s'enferme dans un discours arabo-musulman intransigeant, en France, principalement, l'émigration kabyle reconstruit et renouvelle le discours identitaire berbère, par la mise en avant de référents culturels, historiques et linguistiques.

En 1967, Mohand Arav Bessaoud et Mouloud Mammeri, deux fervents défenseurs de l'amazighité fondent, avec quelques autres militants la première Académie berbère (Académie d'échanges et de recherches culturels), qui rassemble les artistes et les intellectuels berbères de tous horizons. Jugeant son influence trop limitée, Mohand Arav Bessaoud lance une nouvelle association : l'Académie Berbère – *Agraw Imazighène* qui diffuse la culture berbère jusqu'en 1978. L'Académie publie un petit bulletin : *Imazighène* qu'on peut se procurer tout d'abord en France, puis en Algérie et dont l'influence gagne ensuite l'ensemble du monde berbérophone et organise des cours d'alphabétisation, des séminaires, des conférences et des concerts.

L'association est un véritable outil transnational de la culture berbère. Mohand Arav Bessaoud travaille à l'élaboration de nombreux éléments qui deviendront des piliers de l'identité berbère. Tout d'abord, il simplifie et adapte les caractères Tifinagh à l'usage contemporain de la langue kabyle, ces néo-Tifinagh sont diffusés par l'intermédiaire d'*Imazighène*. Il élabore ensuite l'emblème et le drapeau de la berbérité, devenus aujourd'hui de véritables symboles transnationaux.

L'exemple de l'Académie berbère – *Agraw Imazighène* montre à quel point le rôle joué à l'époque par la diaspora dans le renouveau de la langue et de la culture berbères - rôle qu'elle joue d'ailleurs encore aujourd'hui – est tout à fait primordial. Si les Berbères de toutes origines pouvaient se retrouver dans l'Académie Berbère, il faut toutefois noter que les autres actions de la diaspora berbère sont essentiellement kabyles. Le pouvoir algérien interdit à ses populations berbères tout mode d'expression et l'importante présence kabyle sur le sol français permet très tôt la mise en place de liens transnationaux.

En revanche, au Maroc, l'Etat, est un peu moins intransigeant. Peut-être du fait du poids démographique de la berbérophonie tolère-t-il, en 1967, la création de l'AMREC : l'Association Marocaine de Recherche et d'Echanges Culturels. Elle publie des travaux

sur la culture amazighe du Maroc mais s'interdit bien, à l'époque, toute dimension revendicative. La culture et la langue berbères existent au Maroc mais sont strictement encadrées. La situation marocaine n'est pas dénuée de contradictions.

L'Etat marocain a beaucoup de mal à faire une véritable place à un pluralisme identitaire alors que la dynastie royale a intégré ce pluralisme depuis longtemps. Le Roi est le Commandeur des croyants, c'est à dire le chef de la communauté musulmane, il s'adresse à son peuple en arabe et il est lui-même berbère : les souverains marocains ont des épouses berbères. Cette amazighité de la dynastie dirigeante confère, selon Ahmed Boukous « à la langue et à la culture amazighes une légitimité historique indéniable.¹⁷ » Pour lui, il existe un véritable « hiatus entre le fait amazigh et sa vacuité au niveau du droit. » En effet, les fondements de l'identité amazighe sont tout autant historiques, comme on vient de le voir, qu'écologiques (l'attachement à la terre), anthropologiques (c'est la culture du peuple) que linguistiques et culturels (toponymie des lieux, langue vivante, tradition orale qui structure l'imaginaire collectif). Ils forment ce que Boukous appelle « la personnalité culturelle de base du pays »¹⁸.

Il serait également erroné de croire que la sphère du commandement politique, le makhzen, est strictement d'origine arabe. Non seulement la dynastie régnante est berbère mais des personnalités du mouvement revendicatif berbère sont elles-mêmes issues de milieux proches du pouvoir. Majoubi Aherdan et son fils Ouzzin, porteurs d'un discours aux tendances régionalistes assez radicales (Mouvement National Populaire) ont fait leurs études à Rabat et ne sont pas inconnus des abords du Palais. Pourtant, dans la revue Tifinagh, ils se positionnent clairement en tant que parti politique. De plus, Mohammed Chafik, l'auteur du Manifeste Berbère de l'an 2000, d'un dictionnaire arabe-tamazight et d'une grammaire berbère et collaborateur de la revue culturelle amazighe Tifawt, un homme de lettres d'une grande modération, à la culture plurielle, a été nommé par le Roi,

¹⁷ Ahmed Boukous, Prologue n°17, été 1999. « La langue et la culture amazighe, entre la plénitude du fait et la vacuité du droit ».

¹⁸ Les tenants de l'arabo-islamisme opposent à ces arguments que les « dialectes » -terme qui sous-entend que le parler n'est pas autonome mais le fruit de la transformation populaire d'une autre langue – amazighs ne sont que des séquelles de la Jahiliya, l'époque de l'ignorance, antérieure à l'avènement de l'islam. Pourtant, Abdesslam Cheddadi explique (dans Prologues n°17, pour une politique de la langue) qu'au XVème siècle, le bilinguisme arabe-amazighe était très répandu au Maroc, avec certes, la quasi-exclusivité de la fonction de l'écrit pour l'arabe mais peut-être une « plus grande expansion de l'amazighe qui, d'après de nombreux témoignages historiques, n'était pas seulement parlé dans les campagnes mais également dans les villes, à Fès ou à Marrakech. » L'auteur de l'article conclut par l'affirmation que l'amazighe fait partie intégrante de l'identité marocaine, cette spécificité étant commune à tout le Maghreb.

en 1980, à l'Académie du Royaume du Maroc. Il a également été directeur du Collège Royal. Le couple berbère-arabe est loin de représenter une réalité tranchée.

Si au Maroc, l'existence de la langue et de la culture berbères n'est pas niée, en Algérie, elles sont gravement menacées par la politique d'arabisation de l'Etat. Le pouvoir central est mal perçu et mal accepté, si bien que l'enlissement dans la misère sociale et économique va pousser la minorité berbérophone à réagir. La question berbère se politise de plus en plus. Les intellectuels berbères ne sont pas coupés du monde militant puisque très souvent impliqués eux-mêmes dans la sauvegarde de leur identité. En 1979, la création du Centre Universitaire de Tizi-Ouzou permet aux contestations de se polariser. Le déclencheur de la véritable renaissance berbère est d'impulsion populaire.

Le printemps berbère et ses conséquences

L'intolérance du pouvoir algérien a contribué une prise de conscience identitaire qui va finir, en Kabylie, par s'exprimer en des termes politiques.

L'explosion de 1980 a commencé par un sentiment profond et diffus d'exaspération des populations se revendiquant comme kabyles. L'intransigeance du discours du pouvoir politique s'est installée dans la négation pure et simple de la différence berbère. D'une manière qui pouvait paraître paradoxale au premier abord, c'est là où la survie de la langue et de la culture berbères était le plus menacée qu'a eu lieu ce que l'on pourrait appeler le détonateur de la prise de conscience identitaire.

En mars 1980, c'est l'interdiction d'une conférence sur la poésie kabyle ancienne à laquelle devait participer Mouloud Mammeri à l'université de Tizi-Ouzou qui met le feu aux poudres. Les étudiants en colère descendent dans la rue pour réclamer la reconnaissance de la culture et de la langue berbère. Le mouvement gagne très vite les villages, les usines et les écoles de toute la Kabylie et mobilise partiellement d'autres régions.

L'université de Tizi-Ouzou est investie par les manifestants et devient un symbole de la libre expression. Devant le refus de la communauté universitaire de « libérer »

l'université, les forces de l'ordre donnent l'assaut dans la nuit du 19 au 20 avril 1980. Leur intervention se solde par des centaines d'arrestations et de blessés. Ce sont alors des dizaines de milliers de personnes qui descendent des montagnes pour s'engager dans un bras de fer avec les forces de l'ordre. Ces événements, qui resteront dans l'histoire sous la dénomination de « Printemps berbère » ou « Tafsut Imazighen », marquent le début d'une très large dynamique de renaissance de l'identité tamazight.

La « secousse durable »¹⁹ d'avril 1980 en Algérie a eu des conséquences irréversibles en matière de prise de conscience identitaire. Pour la première fois, la « question berbère » éclate au grand jour. Grâce à la couverture médiatique nationale et internationale dont ont bénéficié les événements du printemps 1980, les revendications de reconnaissance culturelles et identitaires amazighes ont acquis une audience qu'elles n'ont jamais perdue depuis.

Le renouveau insufflé par les événements d'avril 1980 à la perception que les communautés berbères ont d'elles-mêmes se traduit par le fait que les Imazighen se sentent à nouveau fiers de leur propre culture. De ce changement de rapport à leur identité va naître, chez l'ensemble des Berbères et pas seulement dans la sphère assez restreinte des universitaires, le pressant besoin de se réapproprier leur histoire, de voir leur langue enseignée et transmise, de sortir leur culture du cadre de la folklorisation où elle se confine de plus en plus.

En Algérie, c'est à partir de 1980 que se structure la contestation en Kabylie, autour d'associations, de comités et de partis politiques. Le printemps berbère entraîne la création, autour de Mouloud Mammeri, du Mouvement Culturel Berbère (MCB). Le MCB a toujours exprimé ses revendications à une échelle nationale, même si les deux partis FFS et RDC réalisent la plupart de leur score électoral dans les régions berbérophones. Il se veut « mouvement rassembleur autour de la question identitaire, culturelle et linguistique ».

La prise de conscience identitaire provoquée par le choc du printemps berbère va ranimer les idées pan-berbères nées dans le discours des instituteurs kabyles sous la

¹⁹ expression de Salem Chaker

colonisation française. Les berbères rejettent la stigmatisation dont ils sont l'objet depuis des dizaines d'années. La dynamique de reconstruction du discours identitaire s'accélère. Par bien des aspects, ce discours transcende de plus en plus le cadre des Etats-Nations. Depuis quelques années, qu'il soit originaire du Souss, du Rif ou de Kabylie, un berbère a tendance à se revendiquer amazigh plutôt que soussi, rifain ou kabyle.

Au Maroc, peu après le printemps berbère, Mohamed Chafik, lors de son entrée à l'Académie du Royaume du Maroc, perturbe les esprits en faisant le premier discours sur la berbérité qui ai jamais eu lieu dans un cadre officiel. Il décide en 1980 de s'engager pour mettre en lumière ce qu'il considère être, dans le contexte de l'époque, la partie menacée de son identité, qu'il définit comme pluridimensionnelle²⁰. Le fait que l'homme de lettres ait choisi ce moment précis pour mettre en avant sa berbérité, qui n'est certes pas quelque chose de nouveau pour lui, mais le fait qu'il le fasse à ce moment-là, est tout à fait symptomatique.

La prise de conscience est contagieuse.

Le renouveau de la berbérité participe-t-il d'une dynamique transnationale ?

Les années 80 ont été par la suite pour le mouvement berbère des années de (ré)organisation. Au Maghreb, les associations se structurent en dépit de la répression.

Tout particulièrement depuis 1994, le sentiment des berbérophones de partager une même identité, quelle que soit leur nationalité, s'est beaucoup renforcé. Une importante diaspora, présente dans de nombreux pays en Europe et même en Amérique du Nord, participe très activement à ce renouveau identitaire. Une aspiration très nette à partager la même identité pousse le discours identitaire à se construire de manière transnationale, du moins dans ses références culturelles et linguistiques.

Cependant, le registre de l'identité, parce qu'appartenant au domaine de la stratégie, est politique par essence. Comment la renaissance identitaire amazighe se positionne-t-elle par rapport au cadre politique « traditionnel » de l'Etat-Nation ?

²⁰ Ce point de vue a été recueilli à l'occasion d'un entretien avec Mohamed Chafik fin 2000.

Pour Mohammed Chafik ²¹, une « ethnie peut-être en congruence avec une citoyenneté, comme elle peut la déborder, ou s'y inscrire concurremment avec d'autres éléments de même nature.²² ». La stratégie identitaire d'un ensemble humain ne recouvre donc pas nécessairement un cadre étatique. Qu'en est-il des Imazighen ?

Pour pouvoir qualifier l'identité berbère de transnationale, il faut qu'autour du discours de la spécificité culturelle s'articule un discours identitaire, c'est à dire politique, produit par la société civile et indépendant des frontières étatiques. La berbérité, pour être transnationale, doit se présenter comme une stratégie relativement unifiée au niveau international. Cette stratégie doit avoir pour objectif de peser sur la décision politique des Etats concernés par la revendication identitaire amazighe.

Alors que les Berbères sont dispersés à travers plus d'une vingtaine d'Etats, la mise en commun des efforts des Imazighen pour faire avancer la « renaissance berbère » permet-elle de parler d'une berbérité transnationale ? Les réseaux transnationaux tissés par l'ensemble de ces populations berbères immergées dans des communautés nationales différentes sont-ils aptes à produire tous les éléments d'une identité qui transcenderait les cadres politiques nationaux ? Peut-on être et surtout peut-on se revendiquer berbère de la même façon en Algérie au Maroc, en France, aux Pays-Bas ou aux Etats-Unis ?

Outre l'étude des supports qui véhiculent et dynamisent les éléments d'une culture transnationale, il convient de déterminer dans quelle mesure les tentatives d'élaboration d'une stratégie transnationale de la berbérité ont réussi à influencer certaines décisions politiques nationales.

Le champ de la réalité répond-t-il au champ symbolique des représentations ?

²¹ Mohammed Chafik « Le vécu individuel d'une appartenance identitaire pluridimensionnelle »

²² Mohammed Chafik se réclame des anthropologues pour définir une ethnie comme un ensemble humain « dont l'unité repose sur une communauté de langue, de culture, et de conscience du groupe », ce dernier pilier l'emportant en « force psychosociologique car il est nécessaire et suffisant ».

Pendant qu'au Maghreb, la redéfinition de la problématique identitaire amazighe faisait son chemin dans les consciences, les événements de 1994 ont montré qu'une internationalisation du problème pouvait se révéler payante : petit à petit, une conscience amazighe transnationale émerge des réseaux d'échanges et d'information tissés par les associations et leurs publications et plus récemment par les nouvelles technologies de communication.

Ces aspirations transnationales s'expriment de plus en plus dans le domaine linguistique, et dans la dimension culturelle et symbolique de l'identité amazighe. Ces éléments pourraient permettre de parler d'une transnationalité de la culture amazighe au sens de Bertrand Badie. Ils sont toutefois insuffisants pour conclure à la transnationalité de l'identité amazighe, c'est-à-dire des stratégies de reconnaissance de cette culture.

Des tentatives d'élaborer une stratégie identitaire à l'échelle internationale se concrétisent quand, en 1995, les réseaux transnationaux associatifs amazighs donnent naissance au Congrès Mondial Amazigh. Cette institution internationale, emblème de la volonté des Imazighen de faire aboutir leurs revendications, utilise à des fins politiques les outils des Nations-Unies en revendiquant les droits des peuples autochtones, l'application de la démocratie et des droits de l'homme.

C'est dans ce contexte d'élaboration d'un discours transnational de l'amazighité que l'organisation des mouvements amazighs à l'échelle nationale a continué de se développer. Les émeutes qui ont secoué la Kabylie à partir du mois d'avril 2001 ont quant à elles révélé que le chemin parcouru par la reconstruction identitaire amazighe depuis 1994 était bel et bien réel : des réseaux de solidarités transnationaux se sont très rapidement mis en place. Il semblerait que la dimension symbolique, plus que la dimension stratégique réelle, ait fini par peser sur les décisions des Etats maghrébins de s'engager plus nettement en faveur d'une politique de l'amazighité.

I. Un renouveau général de l'identité berbère, ou l'éveil d'une sensibilité transnationale

A. Intensification des revendications culturelles au Maghreb, relayées par une importante diaspora.

1. Le renouveau de la « question berbère au Maghreb »

- Les cheminements des prises de conscience identitaires en 1994.

En Algérie

Après le printemps berbère de 1980, manifestations et rassemblements continuent d'être réprimés. En Algérie, des membres de collectifs et comités culturels de la région de Bejaïa, du Mouvement Culturel Berbère, et des manifestants sont arrêtés. Certains sont condamnés à quatre ans d'emprisonnement. Les épisodes de la répression se succèdent, les événements de 85-86 étant particulièrement violents. A la suite de manifestations en Kabylie, une centaine de personnes sont condamnées à des peines allant de 6 à 24 mois de prison.

Le paysage de la berbérité en Algérie a commencé à émerger tel qu'on le connaît aujourd'hui à la suite de la libéralisation politique du pays de 1988-89. Dans le but d'apaiser le peuple après les violents massacres d'octobre 1988, le Président algérien Bendjedid accepte le principe de la création de deux départements de langue et culture amazighes au sein des universités de Tizi-Ouzou et de Bejaïa. Une certaine ouverture politique permet également la libéralisation de la presse, mais aussi des associations. Il y a alors en Kabylie et dans les Aurès une véritable prolifération des associations, cette

prolifération n'étant souvent due qu'à l'officialisation des comités de village qui existaient déjà dans les faits.

C'est également à cette période, en juillet 1989 que le MCB, né après le Printemps Berbère, organise un deuxième séminaire à Yakouren. Il y réaffirme que « la dimension amazigh est un fait incontournable de l'histoire et du présent algérien ». Dans le bulletin de présentation de ce séminaire, il se présente comme « une force sociale et politique, démocratique et à caractère pacifique ». Il accepte en son sein « tous les citoyens revendiquant la reconnaissance de la dimension amazigh de l'identité nationale et sa prise en charge concrète ».

Sur le plan politique également, le paysage berbère algérien connaît des changements fondamentaux. Le FIS n'est plus le parti unique. Pour la première fois depuis 1962, le pays s'ouvre à la pluralité politique. Le FFS (Front des Forces Socialistes), parti politique d'opposition créé par Hocine Aït-Ahmed en 1963, est légalisé. Le Rassemblement pour la Culture et la Démocratie (RCD) est créé en février 1989, autour du Docteur Saïd Sadi. Sur le terrain politique, ces partis tentent de récupérer le mouvement pour la reconnaissance de la dimension amazigh de l'identité algérienne, qui bénéficie, on le sait depuis 1980, d'une très large assise populaire. Ces tentatives sont cependant porteuses de divisions. Les deux partis réalisent l'essentiel de leur score électoral dans les régions berbérophones. Leurs désaccords perpétuels nuisent beaucoup à la revendication berbère et les conflits d'intérêts politiques se propagent au sein du mouvement associatif du MCB.

En dépit des tentatives du régime de l'empêcher, le 25 janvier 1990, des dizaines de milliers de manifestants répondent à l'appel du MCB en prenant part à un rassemblement devant l'Assemblée Populaire Nationale, à Alger. Tous les départements du pays sont représentés, affirmant une fois de plus l'assise populaire de la prise de conscience identitaire en Algérie. Malheureusement, même au sein du MCB²³, les luttes d'influence affaiblissent le mouvement. La crise éclate le 20 avril 1990, au cours du gala de commémoration du dixième anniversaire du printemps berbère. Le MCB connaît un schisme entre les Commissions nationales du FFS et la Coordination nationale, proche du

²³ Mouloud Mammeri est mort en février 1989

RCD. Cette profonde et durable division sera lourde de conséquences pour toutes les tentatives de fédération nationale des associations berbères algériennes.

Cependant, la dynamique de renaissance et de (re)construction de l'identité amazigh est en marche et les divisions algériennes, affaiblissent certes son poids face au pouvoir mais n'annihilent pas, loin de là, la force de la prise de conscience identitaire qui continue de faire son chemin.

Compte tenu de l'intolérance du pouvoir politique algérien vis-à-vis des revendications de reconnaissance de la dimension amazighe de l'identité nationale, l'étranger et la France en particulier, déjà principal lieu des travaux de recherche sur la langue et la culture amazighes, devient un espace privilégié de l'expression du combat pour la berbérité. La diaspora berbérophone, d'origine maghrébine et issue de l'immigration, estimée à 1 million de personnes par Salem Chaker²⁴, joue un rôle fondamental. Elle permet à la langue et à la culture amazighes de se développer en dehors d'espaces étatiques dans lesquels elles sont opprimées. Elle insuffle une nouvelle dynamique à la chanson, à l'édition et à l'enseignement de langue berbère.

Par exemple, la chanteuse Taos Amrouche, à travers les disques qu'elle a édités en France et les concerts qu'elle y a donnés, a contribué à faire connaître et reconnaître à l'échelle internationale le chant traditionnel kabyle. La quasi-totalité des chanteurs berbères a d'ailleurs d'abord été éditée en France. Dans les années 80, les radios libres fleurissent dans les grandes villes, elles diffusent et rendent populaire la chanson berbère. C'est surtout en France que, pendant cette période et plus largement depuis les indépendances, sont édités les travaux linguistiques, pédagogiques et littéraire de langue berbère. Ces ouvrages ont d'ailleurs circulé de façon assez libre dans les pays d'origine. C'est chez Fédérop, qu'est édité le premier roman de langue berbère en août 1981. Ecrit par Rachid Aliche, Asfel traite de la quête de la berbérité. D'autre part, les associations berbères de France ont largement contribué, à travers la publication de périodiques ou l'organisation de cours, à l'enseignement de la langue berbère.

²⁴ environ 250 000 personnes d'origine algérienne et plus de 700 000 d'origine marocaine, dans Salem Chaker, Berbères d'aujourd'hui, l'Harmattan, 1998.

Les liens entre la diaspora berbérophone et les Imazighen du Maghreb sont donc bien réels. Ils sont beaucoup plus étroits et plus directs que ceux qui peuvent exister entre les Berbères du Maroc et ceux d'Algérie. Ces liens avec la diaspora berbérophone émigrée (pas seulement en France d'ailleurs, nous le verrons) vont s'intensifier avec le développement du mouvement revendicatif amazigh. Les branches maghrébines de ce mouvement vont s'appuyer sur cette riche et nombreuse diaspora pour tenter d'élargir le champ de leur identité et ainsi, d'internationaliser leur cause.

Avant que de tels développements puissent être possibles, les acteurs militant au Maghreb pour une reconnaissance de l'identité berbère vont d'abord œuvrer pour asseoir le caractère national du problème de la langue et de la culture tamazight. Muselés par la répression dans les années 80, ils vont trouver dans les années 90 un terrain plus favorable à une certaine libéralisation de leurs actions.

Au Maroc

Au Maroc, la prise de conscience identitaire révélée par le printemps berbère de Kabylie stimule un élargissement du cadre des représentations. En effet, avant d'ambitionner une problématique transnationale, les associations berbères travaillent à émanciper les identités amazighes de leur cadre régional pour leur donner une certaine unité dans leur dimension nationale. C'est dans cette optique qu'est signée par six associations à l'occasion de la quatrième Rencontre de l'Université d'Été d'Agadir du 5 août 1991, la Charte d'Agadir.

Ce texte marque une étape fondamentale dans l'histoire du mouvement associatif amazigh au Maroc. C'est l'émergence d'une véritable revendication identitaire. La langue et la culture amazighes deviennent des questions d'envergure nationale. Après un état des lieux relativement bref, le texte stipule : « Eut égard à la contradiction manifeste dont les termes sont d'une part l'importance, la vitalité et le rôle de la langue et de la culture tamazightes²⁵ dans la constitution de la personnalité culturelle du Maroc riche par

²⁵ Les façon de décliner et d'orthographier l'adjectif *amazigh* sont très variables. Ici, le Charte opte pour la transcription du féminin d'*amazigh* : *tamazight*, ainsi que pour son 'accord' au féminin singulier : *tamazightes*. Dans ce devoir, la base adjective *amazigh* sera utilisée indistinctement au masculin et au féminin, et sera accordée, comme

la pluralité et la diversité de ses dimensions, et d'autre part la marginalisation et le refoulement qu'elles subissent, il devient crucial de procéder à la promotion et au développement de la langue et de la culture tamazighes. » Il précise ensuite, et cela est très significatif, que « cette mission relève de la responsabilité nationale car elle incombe à l'ensemble des individus, des collectivités et des instances qui dynamisent la formation nationale » et qu'elle doit être une étape vers la constitution d'une « culture nationale démocratique ».

Sur les six associations marocaines signataires, il est intéressant de noter que seulement deux n'étaient pas régionales : l'Association marocaine de recherche et d'échanges culturels (l'AMREC, la plus ancienne, fondée en 1967) et l'Association nouvelle pour la culture et les arts populaires (l'ANCAP qui deviendra Tamaynut en 1993). Sont également signataires l'Association de l'université d'été d'Agadir, l'Association culturelle Aghris, l'Association culturelle Ilmas et l'Association culturelle du Souss. Une septième association avait à l'époque pris part à la Charte : l'Association Tamount-N-Imazighen, basée à Paris. La Charte a permis d'encourager la coordination entre ces associations et l'établissement d'objectifs déterminés comme la reconnaissance constitutionnelle de la dimension amazighe de l'identité marocaine, la standardisation et l'élaboration d'un système graphique unifié devant permettre le passage à l'écrit d'une langue menacée par son confinement dans l'oralité, le combat pour l'enseignement et contre la marginalisation de cette langue et de cette culture. Elle a aussi considérablement stimulé le tissu associatif qui s'est très largement développé depuis. On comptait en avril 2000 plus d'une trentaine d'associations culturelles actives au Maroc, qui ont, dans leur très grande majorité, adhéré à la Charte d'Agadir.

La renaissance berbère se poursuit, s'institutionnalise et connaît une politisation croissante. Début 92, des étudiants de l'Université d'Agadir s'associent dans un groupe de travail militant pour la cause amazighe et créent l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM). En dépit des tracasseries administratives et de l'hostilité des groupuscules politiques déjà présents à l'université, l'UNEM devient rapidement un des premiers mouvements estudiantins d'Agadir. Aujourd'hui, toutes les universités du Maroc comptent dans leur rang un mouvement culturel amazigh.

c'est souvent le cas, avec des référents de grammaire française ('-s', '-e', '-es'). *Tamazight* désigne plus spécifiquement la langue berbère.

En avril 1994 est créée, dans la continuité de ce processus, le Conseil National de Coordination (CNC). Cette structure regroupant la quasi-totalité des associations culturelles, a pour vocation de coordonner leurs actions au niveau national. Le CNC adopte un protocole de coordination. En septembre, les associations membres des règlements de la coordination désignent un comité de suivi. Le CNC n'a cependant jamais pu fonctionner : les nombreux conflits d'intérêts et divisions du mouvement amazigh marocain n'ont pas permis à cette idée de Conseil National de Coordination de se concrétiser. Mais la démarche reste significative d'un besoin d'organisation.

En 1994, le réseau associatif et revendicatif amazigh marocain s'est considérablement étoffé, structuré et institutionnalisé. Sur cette base, les associations vont se révéler beaucoup plus aptes à médiatiser leur cause et à mener des actions qui vont peser sur les orientations du régime. Et les événements ne vont pas tarder à leur donner des occasions de le prouver. 1994 est une année charnière de l'histoire de la renaissance amazighe.

On peut en effet dès cette période détecter des éléments de transnationalité maghrébine dans les revendications identitaires berbères marocaines et algériennes.

- Les crises simultanées de 1994 contribuent à stimuler une transnationalité qui se révèle efficiente.

L'année 1994 voit naître en Algérie et au Maroc des événements qui marquent un tournant dans l'histoire du mouvement revendicatif amazigh.

C'est au Maroc qu'éclatent les premiers incidents.

L'affaire des détenus de Goulmina

En février, les membres du bureau de l'association Tamaynut d'Inezgane sont interpellés à la suite de la publication d'un calendrier pour le Nouvel An amazigh. Ce calendrier est écrit en trois langues : arabe, français et tamazight et présente les visages d'une dizaine de rois amazighs, tels Massinissa, Jughurta, Juba... Le chef d'inculpation

est l'incitation et la production d'actes visant à troubler l'ordre public. Par la suite, la rencontre scientifique qu'organise au printemps l'association Ilmas de Nador sur le thème de « La langue berbère et l'écriture » est interdite.

Un peu plus tard, le 1^{er} mai, à Goulmina, des enseignants militants membres de l'association Tilelli, défilent sous la bannière du Syndicat National de l'Enseignement avec des banderoles portant des slogans en Tifinagh²⁶ dénonçant l'exclusion de la langue et de la culture berbères. Ils sont arrêtés sous les chefs d'inculpation d'agitation, d'atteinte à l'ordre public, de prolifération de slogans en contradiction avec la Constitution et d'incitation à des actes contre la sécurité intérieure de l'Etat.

Tant au Maroc qu'au niveau international ces arrestations suscitent de vives réactions. En Kabylie et à Paris, des collectifs de soutien se mobilisent. En Algérie, Liberté titre le 11 mai : « Situation des droits de l'homme au Maroc : la culture amazighe réprimée ». Au Maroc, un collectif d'avocats et un comité de défense des détenus de Goulmina se constitue, ce dernier lance une pétition pour leur libération. L'Organisation marocaine des droits de l'homme (OMDH) remet un communiqué à l'AFP dans lequel elle condamne les pouvoirs publics marocains « pour avoir violé récemment les droits culturels et la liberté d'expression au Maroc », ajoutant que « depuis 1992, plusieurs manifestations, dont celles favorables à la culture berbère, ont été interdites par les autorités ». Les journaux français se font l'écho de ce communiqué.

Le 14 mai, dix associations se réunissent à Rabat pour exiger la libération immédiate de ces inculpés victimes d'arrestations arbitraires. Le 18 mai, le journal algérien Horizon annonce qu'une « délégation du Comité de solidarité avec les détenus de Goulmina a été reçue lundi matin à l'ambassade du Maroc à Alger », remettant une déclaration où il « exige la libération immédiate » des « militants de la culture amazighe » et appelant à « un large mouvement de solidarité ». Dans cette déclaration, les prisonniers ne sont pas des Marocains mais bien des « militants de la culture amazighe ». Devant l'élan de protestation et de solidarité national et international provoqué par ces détentions jugées arbitraires, le pouvoir cède. Les sept militants sont libérés trois mois après leur arrestation. Cet épisode a montré que la mobilisation de toutes les composantes amazighes du Maroc, mais aussi de Paris et de Kabylie a eu un impact sur les décisions des autorités officielles. La solidarité se révèle payante.

²⁶ alphabet berbère

Dans ce contexte, le Roi du Maroc, feu Hassan II, va se sentir obligé d'apaiser les esprits, et, se prononce, dans un discours, le 20 août, en faveur de l'intégration des « dialectes » berbères dans l'enseignement (primaire). Ce discours ne sera malheureusement pas suivi d'actions concrètes significatives. En juillet 2001, le tamazight n'est toujours pas enseigné. Le discours aura tout de même permis l'apparition, le 24 août 1994, d'un bulletin d'information télévisé en amazigh. Cette initiative reste cependant symbolique. En dix minutes, trois flash reprennent les mêmes informations dans les trois principaux parlers berbères. La qualité de ce journal est jugée médiocre par de nombreux Imazighen. Initiative symbolique certes, mais considérée comme insuffisante, d'autant plus que ces signes d'apaisements ne s'accompagnent pas de la fin de la répression.

En effet, en mai 1995, pendant le carnaval berbère de Bilmawen, les autorités de Dcheira (dans la région d'Agadir), arrêtent une trentaine de participants. Ils sont tous relâchés, à l'exception de l'un d'eux qui est inculpé et jugé. Dans ces conditions, le mouvement militant pour la reconnaissance de l'identité amazighe va chercher, par l'internationalisation de sa cause, à exercer des moyens de pression plus efficaces sur le pouvoir.

Il est significatif que ce processus d'internationalisation de la question berbère ait été précédé de vastes mouvements de protestation non seulement au Maroc mais aussi en Algérie.

La grève du cartable en Kabylie²⁷

Après d'importantes manifestations en avril 94, pour commémorer le printemps berbère de 1980, les associations culturelles amazighes publient des déclarations réaffirmant leur détermination... Le chef du gouvernement algérien, Mokdad Sifi déclare alors à l'APS que l'amazighité est un « patrimoine à promouvoir ». Les associations culturelles amazighes ne l'entendent pas de cette oreille. C'est la montée au créneau. Après la réaction du Mouvement Culturel Berbère, c'est l'Agraw adelsan amazigh (la

²⁷ Se référer à l'article de Dahbia Abrous sur « le Haut Commissariat à l'Amazighité, ou les méandres d'une phagocytose » publié dans l'Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXXIV, 1995, CNRS éditions.

fédération nationale des associations culturelles amazighes) qui manifeste son agacement en déclarant que « Tamazight n'est ni une donnée négociable, ni une réplique séculaire reléguable au gré des hommes politiques au rang muséographique de patrimoine national ». Ces propos sont repris notamment par le quotidien Liberté du 11 mai 1994. Le message est clair, l'identité amazighe est vivante et les associations culturelles militantes se refusent à la voir assimilée à un héritage historique ancestral révolu.

Autre maladresse des autorités : en été, la Commission du dialogue national publie un avant-projet de « plateforme portant consensus national » où tamazight est un élément du « patrimoine ». Ne supportant plus de voir leurs revendications ainsi minimisées voire ignorées par le pouvoir, les associations décident, afin de démontrer leur détermination, d'organiser le boycott de la rentrée scolaire tant que la langue amazighe ne bénéficiera pas de la qualité d'enseignement qui lui est due.

Pendant près d'un an, c'est la grève du cartable. Démarrée en septembre 1994, la mobilisation ne fléchit pas, en Kabylie, jusqu'en juin 1995, malgré les divisions du MCB. Les Aurès et le Mzab, deux autres régions berbérophones, soutiennent le mouvement sans suivre le boycott. En décembre 1994, le premier ministre Sifi cède sur le principe de l'enseignement de la langue amazigh dans l'école algérienne mais refuse de statuer sur le statut de cette langue. Ses propositions sont rejetées à l'unanimité. Dès lors, et jusqu'en juin 1995, c'est pour obtenir satisfaction sur le statut de la langue que le boycott se poursuit.

Malgré l'accentuation des divisions au sein du MCB et du clivage RDC/FFS, l'opération est un succès : devant l'ampleur de la mobilisation et à l'approche des échéances électorales, le pouvoir « cède ». A la rentrée 95, des enseignements facultatifs de berbère sont ouverts dans les classes d'examen (correspondant à la troisième et à la terminale). Plus de 200 classes pilotes où la langue berbère est enseignée sont mises en place. Cependant, les problèmes de fond du statut de la langue et de la culture amazighes, conditions nécessaires à leur survie et leur pérennité, demeurent irrésolus. La crise achève d'officialiser la division au sein du MCB. La délégation du MCB-Commissions nationales (proches des FFS) quitte la table des négociations le 22 avril 1995 devant le refus présidentiel de reconnaître Tamazight comme une langue nationale, algérienne.

Ce même jour, un accord est signé entre les autorités et les délégations du MCB-Coordination nationale (proche du RCD), du MCA (Aurès) et du Mzab. A la suite de cet

accord, est créée, le 28 mai 1995, par décret présidentiel, une instance officielle dont la mission sera de « réhabiliter l'amazighité en tant que l'un des fondements de l'identité nationale » d'une part, et d'autre part d' « introduire la langue amazigh dans les systèmes de l'enseignement et de la communication ». C'est la naissance du « Haut Commissariat à l'Amazighité » (HCA), la première institution officielle algérienne à intégrer la « question berbère ». Le décret institutif du HCA évite toutefois avec habileté le problème du statut de la langue berbère.

Comme le montrent les réformes constitutionnelles de 1996²⁸, au Maroc comme en Algérie, les pouvoirs politiques n'ont pas changé de point de vue sur le problème berbère, ils ont momentanément cédé à la pression du peuple. Ils n'ont fait entrevoir des perspectives d'évolution sur la question amazighe que pour désamorcer le mécontentement général.

Le journal berbérophone et le discours du Roi Hassan II au Maroc, la création des classes pilotes du HCA en Algérie ne sont que des gestes d'apaisement, pas les signes d'une véritable volonté politique de promouvoir la culture et la langue amazighe. Au Maroc, le discours du Roi est tout simplement resté lettre morte pendant des années, et le serait certainement resté sans les événements qui ont ébranlé la Kabylie à partir de 2001.

En ce qui concerne le HCA, il est intéressant de se pencher sur les réactions que sa création a suscité au sein du mouvement berbère algérien. On retrouve bien entendu la ligne de clivage qui a officialisé la scission du MCB pendant les négociations liées au boycott. Le vieil opposant Hocine Aït-Ahmed et son parti politique du FFS dénoncent immédiatement cette initiative comme une stratégie du pouvoir visant à désamorcer et à museler le mécontentement populaire. A l'inverse, Saïd Sadi, à la tête du mouvement politique du RDC (participant à la coalition gouvernementale jusqu'en mai 2001), qualifie, à l'occasion de la sortie de son livre Algérie, l'heure de vérité, le décret constitutif du HCA d' « acte politique majeur depuis les indépendances du Maghreb ».

Au delà de ces positions partisans, le point de vue de Salem Chaker²⁹, célèbre professeur berbérisant de l'INALCO, mais aussi fervent militant engagé pour une autonomie de la Kabylie, est un peu plus éclairant. Il ne contredit pas le tournant

²⁸ réformes qui seront plus amplement évoquées plus loin.

²⁹ Exprimé dans Langues et littératures berbères. Chroniques des études berbères XIII (1994-1995)

significatif de la politique officielle vis-à-vis de la « question berbère », mais il en souligne le caractère non-constitutionnel et donc réversible. Il déplore à la fois qu'aucune personnalité majeure de la culture berbère ne figure dans ses instances dirigeantes, que la création de cette institution soit accompagnée de si peu de moyens et qu'elle ait eu pour conséquence d'exacerber encore un peu plus les divisions au sein du courant berbère. Et de conclure que le seul examen de ses faits conduit à se demander si cette initiative du pouvoir ne relève pas d'une stratégie de ce que Rachid Bellil appelle « domestication » du mouvement pour la reconnaissance de l'amazighité, qui jusque-là échappait au contrôle de l'Etat.

Et en effet, six ans après la création du Haut Commissariat à l'Amazighité, il semble que sa mission principale n'ait pas beaucoup avancé. Certes il a permis de former des professeurs, d'apprendre le berbère à quelques élèves et il publie depuis février 1999 une revue, Timmuzgha, affichant un certain militantisme. Il n'en demeure pas moins que cette institution reste rattachée à la personne du Président de la République et que les grandes réformes réclamées par le mouvement amazigh n'ont toujours pas été entamées.

Si beaucoup de promesses faites en 1994 n'ont dans l'ensemble pas été tenues, force est de reconnaître que, pour la première fois, les pouvoirs maghrébins ont cédé à la pression populaire. Pour les militants amazighs, faire fléchir l'Etat, même symboliquement, sur la reconnaissance la composante amazighe des identités maghrébines est devenu possible. Ils se sont rendu compte que les autorités marocaines et algériennes ont fait un pas dans leur direction parce qu'ils ont su exporter leur combat, lui donner des échos à l'étranger, bref, le sortir de l'isolement et de l'arbitraire étatique. La stratégie de la transnationalité se révèle d'autant plus payante qu'elle représente un énorme danger pour les Etats nationaux, en raison du poids démographique considérable que représentent les berbérophones au Maghreb³⁰.

Dès lors, pour tous les mouvements associatifs existants, donner une dimension transnationale à la stratégie de reconnaissance identitaire des berbères est devenu une nécessité. Cette stratégie de plus en plus consciente des associations actives avant 1994 va se trouver renforcée par de nouveaux mouvements associatifs, voire même par des

³⁰ ces Etats n'ont d'ailleurs très significativement jamais accepté qu'un recensement comprenant des critères linguistiques soit effectué sur leur territoire.

initiatives personnelles pour qui les crises de 1994 et leurs échos transnationaux ont créé une prise de conscience, point de départ de leur mobilisation.

Cette nouvelle phase du mouvement pour la promotion, la diffusion et la reconnaissance de l'amazighité s'appuie sur des réseaux transnationaux : des réseaux associatifs, dont le développement s'accélère par le biais de l'Internet.

L'écho reçu par les crises charnières de 1994 dans les médias associatifs mais aussi nationaux mobilise l'opinion publique et crée un nouvel élargissement de la prise de conscience d'une nécessité de s'investir pour assurer la promotion de la culture et de l'identité amazighes. Les diasporas sont particulièrement sensibles à cette approche plus globale de la question amazighe en Afrique du Nord.

De nouvelles initiatives associatives émergent de la société civile, et viennent resserrer les liens du réseau associatif amazigh : elles gonflent les rangs des associations qui existent déjà et en fondent des nouvelles là où il n'y en avait pas encore. Ce phénomène s'accompagne d'une communication et d'une coordination croissante entre les associations, de nationalités très diverses.

L'action associative prend de plus en plus une nouvelle ampleur en matière de diffusion. Elle utilise les nouvelles technologies de communication, Internet en particulier, outil irremplaçable des initiatives transnationales. Internet permet également une nouvelle forme de mobilisation : l'investissement personnel, par la création de sites dédiés à la culture berbère et recevant des visiteurs des quatre coins de Tamazgha.

Tous ces mouvements, liés entre eux, forment les réseaux d'une transnationalité en construction. S'il est impossible d'être exhaustif, le rôle et le parcours de certaines associations sont très représentatifs de cette évolution.

2. Les réseaux d'une transnationalité en construction

- Le développement et la consolidation du tissu associatif dans une optique transnationale

Cette nouvelle impulsion donnée à l'amazighité à l'issue des crises de 1994 se concrétise d'abord dans les publications associatives. La terminologie évolue, une conscience du groupe globale ou plutôt transnationale, est en construction.

Berbères du Maghreb, Berbères de France, une conscience du groupe élargie

Les solidarités inter-berbères se consolident en dépit des frontières. Ainsi, dans le numéro 26 du 25 mai 1995, de Tidmi, un hebdomadaire fondée par le militant marocain amazigh de droite Mahjoubi Aherdan, Moha u Saïd Mouklis écrit « Tamazight face à l'arabo-islamisme ». Il y évoque la « crise identitaire en Afrique du Nord », et la dimension amazigh comme une dimension « incontournable de l'identité nord-africaine ». Il parle d'UN mouvement culturel amazigh « en Afrique du Nord et dans l'émigration ». Indépendamment de la tendance représentée par le journal, l'article a le mérite de présenter une problématique globale de la question amazighe, valable pour l'Afrique du Nord en général.

Dans le même numéro est publié un communiqué signé par cinq associations marocaines (dont l'université d'été d'Agadir et l'ANCAP). La ligne éditoriale de la publication n'est alors plus du tout en cause dans la terminologie employée par les associations. Celles-ci s'adressent au Comité National du MCB (Algérie) et déclarent « avoir appris avec soulagement et satisfaction la libération du chanteur Lounes Matoub ». Elles saluent « les courageuses initiatives de [ce] mouvement au mépris des énormes sacrifices qu'elles impliquent dans le combat culturel, linguistique et identitaire que nous menons tous en vue de faire triompher notre juste cause indissociable d'une lutte pour une véritable démocratie dans le Grand Maghreb ». On voit que Matoub était déjà une référence « transnationale » pour les Imazighen bien avant sa mort. Il ressort très clairement de ce communiqué une volonté de se rassembler, de s'unir à travers les cadres étatiques.

A ces volontés de créer un espace identitaire maghrébin transnational se superposent l'action et le discours de la diaspora qui, lui aussi, va dans le sens d'une conscience du groupe élargie, de l'expression d'une appartenance transnationale. Ainsi,

dans le numéro 2-3 d'Imazighen Ass-a, la publication de Tamazgha, une association culturelle berbère dont le siège est à Paris, se trouve un article de Y. Azaghar, du Washington DC (USA), pour la « Création d'institutions inter-berbères ». « Je me permets de lancer un appel (...) à toutes les forces vives de la Berbérie (Tamazgha) dans les quatre coins du monde, afin d'engager un débat sur un projet d'une charte d'institutions berbères. » L'objectif de l'auteur est de parvenir, en travaillant dans un cadre spécifiquement berbère, décomplexé de ses frontières étatiques, à faire émerger la cause berbère en tant que telle. Pour lui, il serait alors possible de la défaire définitivement de la folklorisation dans laquelle les Etats maghrébins essaient de la cantonner. « L'idée serait donc de réfléchir à une forme d'Union berbère, d'Internationale berbère (...) qui répondrait aux exigences de la survie berbère à moyen et à long terme ... Cessons de penser dans un esprit minoritaire et régionaliste. ». Le souhait est cette fois-ci explicitement exprimé : la question amazighe se doit d'acquérir une dimension internationale, qui verra le jour quelques mois plus tard, en septembre 1995, lors de la Création du Congrès Mondial Amazigh, dont nous détaillerons l'action plus loin.

Pour l'heure, il est important de comprendre quels sont les processus de transnationalisation qui précèdent et accompagnent la mise en place d'institutions internationales. Les associations se multiplient et travaillent de plus en plus ensemble. Un message de l'éditorial du même numéro d'Imazighen Ass-a en témoigne : cette publication de Tamazgha est diffusée « par le truchement d'un réseau de relations amicales et bénévoles dans plusieurs pays : France, USA, Canada, Danemark Pays-Bas, Espagne, Algérie et Maroc. »

Les associations nouvellement créées ont pu bénéficier de l'expérience et des réseaux acquis par leurs aînées. Participer de cette transnationalité en marche est un des objectifs de Tamazgha, une association loi 1901 qui n'a cessé d'être active tout au long de ses huit années d'existence. Créée en 1993 par un groupe d'étudiants de la section berbère de l'INALCO, Tamazgha se propose « de promouvoir et de développer la langue et la culture berbères dans toute leur diversité ». Dans le bulletin d'information des deux ans de Tamazgha, l'association réaffirme son soutien au « peuple berbère en lutte ». Elle a en effet apporté son soutien aux Imazighen du Maroc lors de l'affaire des détenus de Goulmina (par le biais d'une participation au comité de soutien et au lancement de la

pétition pour leur libération). En Algérie, Tamazgha a beaucoup investi dans sa solidarité avec la grève du cartable. Pour soutenir les Imazighen touaregs du Mali et du Niger, trop souvent oubliés, elle participe, en juin 1994, au rassemblement devant l'ambassade du Mali à Paris à l'appel de l'association Tribal-Act ; en août 1994, elle signe et diffuse une déclaration qui dénonce le génocide dont sont victimes les berbères du Mali, et lance appel à la réaction, qu'elle renouvelle en octobre 1994.

Mais elle se veut aussi «une association berbère, [qui] œuvre pour le rassemblement des différentes composantes berbères et facilite la communication entre elles.³¹ » Pour elle, « il est important que des Berbères appartenant aux différentes composantes la rejoignent.¹ » Elle rend compte de la véritable prolifération des associations culturelles berbères. En octobre 1996, Imazighen Ass-a publie les coordonnées de 12 nouvelles associations culturelles berbères, dont deux créées en Algérie, quatre au Maroc, trois en France, deux en Belgique et une aux Canaries.

L'association participe de cette transnationalité en construction. Dans le même numéro, Imazighen Ass-a rapporte également que l'association marocaine Asirem a célébré le 16^{ème} anniversaire du printemps berbère en organisant à Risani trois jours d'expositions berbères où l'on pouvait, entre autre, entendre des chants et des musiques « des diverses régions de la Berbérie ». Le terme « Berbérie » est présent à deux reprises dans l'article. Pour la diaspora amazighe, la logique d'entretenir des liens et de rester attentifs aux problèmes rencontrés par les Berbères de sa région d'origine cohabite désormais avec une préoccupation plus globale. Les populations issues de l'immigration s'identifiant comme berbères se sentent de plus en plus concernées par le destin de l'ensemble des Imazighen.

Le rôle des communautés berbères des autres pays et la multiplication des associations.

Cette dynamique n'est pas seulement valable pour la diaspora berbérophone de France ou d'Europe. Les réseaux transnationaux de la culture et de l'identité berbère ont des ramifications jusque sur le continent américain. Une autre de ces associations très actives,

³¹ Bulletin des deux ans d'existence de Tamazgha, paru dans Imazighen Ass-a n°3, juin 1995

implantée cette fois-ci sur le sol américain, est l'Amazigh Cultural Association in America (ACAA). Créée en 1992 dans le New Jersey, l'ACAA compte aujourd'hui environ 150 membres dans tous les Etats-Unis. Elle se définit comme une association participant au renouveau de la culture amazighe « dans son ensemble ». Elle coopère avec des universités, et avec d'autres associations en France et en Afrique du Nord. Dernièrement³², elle a pu assurer l'envoi à ces associations de plus de 250 dictionnaires Français-Tamazight et Tamazight-Français. Elle a également financé le sous-titrage du dernier film amazigh La montagne de Baya du réalisateur kabyle Azzédine Meddour (décédé depuis) et assure toujours sa diffusion.

Elle publie trimestriellement une revue, The Amazigh Voice, dont une page est consacrée depuis l'été 1997 aux nouvelles des Imazighen de par le monde. Cette page a été maintenue dans chaque numéro depuis, prouvant l'intérêt que l'association porte aux autres initiatives destinées à promouvoir la berbérisme.

A l'automne 1998, The Amazigh Voice publie un texte présenté par l'association berbère hollandaise Syphax à l'occasion d'une conférence internationale sur les significations de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Ce texte évoque le cas du Maroc, ainsi que celui des ressortissants marocains vivant aux Pays-Bas. Et de conclure : « En tant qu'association amazighe, nous sommes concernés et nous demandons aux institutions marocaines combien de temps vont-elles encore continuer à discriminer le peuple amazigh ». L'association américaine, en publiant cet article, semble, elle aussi, concernée. L'emploi du terme de « peuple amazigh » n'a rien d'anodin. L'article de Syphax s'appuie sur la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme pour dénoncer le traitement qui est fait aux Imazighen.

Les connections entre les militants de l'amazighité se renforcent au mépris des frontières. De nombreuses associations voient le jour à la fin des années 90.

Azamazigh est une de celle-là. Son parcours est très significatif. Créée en 1996, elle regroupe au départ essentiellement des berbères originaires du Sud marocain, aire tachelhitophone). Comme beaucoup d'autres associations, elle s'intéresse d'abord surtout à l'organisation d'activités culturelles : conférences, cours de berbères, soirées musicales, publication de la revue Parimazigh. Puis très vite, elle élargit sa sphère d'intérêt pour ne

³² au cours de l'année 2000.

plus seulement travailler pour la région berbère tachelhit, mais pour l'ensemble de l'aire amazighe. L'association adhère au Congrès Mondial Amazigh et commence à coopérer avec de nombreuses associations de la région parisienne pour l'organisation de certaines activités. En janvier 1997, elle collabore avec Tamazgha pour fêter le nouvel an amazigh et elle appelle d'autres associations à se joindre à elle pour la célébration du même anniversaire l'année suivante. En 1999, les conférences, soirées poético-musicales, expositions de peinture... du mois de la culture berbère sont le fruit du travail commun de Azamazigh, de MCB-France (association rassemblant principalement des berbères d'origine algérienne) et d'Interférences Culturelles.

Le fait que quelques-uns de ses membres viennent du Maroc pour terminer leurs études en France pousse l'association à être en contact permanent avec le mouvement associatif berbère marocain. Le 25 mai 1997, elle organise une conférence débat sur le thème du « Maroc : quel avenir pour la culture amazighe ? », avec Hassan Id Balkassm, le président de l'association marocaine Tamaynut, et Mouloud Lounaouci, un Français d'origine algérienne qui est parmi les 24 détenus du printemps berbère de 1980, ex-secrétaire général du CMA et président de l'association algérienne Idles. Même si le thème de la conférence ne porte que sur le Maroc, le choix des invités est très significatif. En effet, ces personnalités sont très représentatives de la dynamique transnationale de l'identité berbère.

L'éditorial de Parimazigh n°4, la publication d'Azamazigh, d'août 1998, évoque à la fois la mort de Matoub Lounès suivie de la promulgation de la loi algérienne d'arabisation (5/07/1998) et la loi marocaine des prénoms de novembre 1996, qui impose une liste officielle de prénoms sur laquelle ne figurent bien évidemment pas les prénoms d'origine amazighe. Et de conclure que « les Amazighs sont aujourd'hui convaincus que ces gouvernements ne veulent pas de notre langue, ni de notre culture et encore moins de notre identité ».

Cet intérêt nouveau pour la question amazighe à travers les frontières s'accompagne d'une véritable prolifération des associations culturelles berbères. En Italie, l'« associazione culturale dei Berberi in Italia » est officiellement créée en février 1998 mais fonctionne dans les faits depuis 1996. Basée à Milan, elle se donne pour mission d'entretenir et de promouvoir le patrimoine culturel berbère. D'autres

associations se fondent sur ces objectifs : Tiddukla et Amazigh-Büro à Frankfort, Arbalou à Munster, Tighri à Munich pour l'Allemagne, Tilelli, ACB Jugurta, l'Association culturelle Amazighe en Belgique, Swaswa et Amazigh Association of the United Kingdom en Grande Bretagne, le CADE de Barcelone, le CDEA de Grenade, Syphax, Adrar ou Bades aux Pays-Bas, Azar, Diaro Canarias, le CEAB ou Tigzirin aux Canaries. Il existe également des associations culturelles amazighes en Finlande, en Suède. On compte une dizaine d'associations Amazighes aux Etats-Unis et au Canada.

Le réseau associatif se renforce et se consolide. Des quatre coins de l'espace berbère, souvent appelé « Tamazgha », se manifestent de plus en plus de signes d'une appartenance à une berbérarité commune. Cette dynamique transnationale de l'identité berbère est confortée par le développement des nouvelles technologies de communications. L'Internet va permettre à la notion virtuelle d'espace berbère, de « Tamazgha », de prendre une nouvelle dimension sur la toile mondiale.

- Les nouvelles technologies de communication

Au-delà du développement conséquent du tissu associatif militant pour la promotion de la langue et de la culture berbères, l'essor des nouvelles technologies de communication et principalement de l'Internet joue un rôle considérable dans la diffusion de l'amazighité. En effet, les associations, tout autant que les particuliers utilisent ce nouveau support pour échanger, partager, communiquer, bref tisser des liens, de plus en plus transnationaux, sur la toile mondiale.

C'est d'abord la diaspora qui tire le plus parti de ce nouvel outil. Dès les débuts du web, Kadda Sahdine, étudiant à Nancy, décide de lancer un site consacré aux « hommes libres » rassemblant des informations générales sur la culture amazighe. Puis Karim Aguenau, de l'association Azamazigh, reprend le site et entreprend, afin de faciliter l'accès aux diverses informations sur les Imazighens présentes sur la toile, d'y réaliser « Tamazgha », un répertoire de liens amazighs, tant vers les associations que vers les sites dédiés à la culture berbère, à la poésie amazighe...

Les Imazighen d'outre-Atlantique ne sont pas restés sur la touche. L'association américaine ACAA est à l'origine de la liste de discussion et de diffusion amazigh-net et

d'un site culturel très développé : soc.culture.berber. Fin 1996, Hsen Larbi, le président de cette association crée en trois langues (anglais, français, amazigh) le site Tamazgha qui deviendra le site officiel du congrès mondial amazigh. Tamazgha n'oublie pas les Touaregs à qui il fait une large place.

Ces échanges ont remarquablement stimulé la construction, consciente ou inconsciente, ainsi que la diffusion d'une identité amazighe transnationale. Dès 1998, un article de Catherine Gaudenz publié dans le Monde du 12 juillet témoigne de ce phénomène. « Qu'ils soient kabyles, mozabites, chleuhs, touaregs ; qu'ils habitent l'Algérie, le Maroc, la Libye, le Mali ou qu'ils soient dispersés un peu partout de par le monde, tous revendiquent leur appartenance à la communauté berbère. (...) Cette appartenance à une même identité dépasse les frontières et, aujourd'hui, les Berbères se retrouvent aussi sur le web. » Aujourd'hui les sites dédiés à la langue et la culture amazighes sont plus d'une quarantaine. Il est impossible, là aussi, d'être exhaustif. Nous essayons ici de nous intéresser aux sites les plus significatifs de la transnationalité en construction de l'identité berbère.

Les sites associatifs

Pour les associations, à fonds égaux, créer et alimenter un site Internet est beaucoup plus avantageux en terme de diffusion que la publication d'une revue périodique.

L'association Azamazigh a vite fait le calcul. Sa publication Parimazight s'arrête au cinquième numéro. L'association lance deux sites : azawan.com, consacré à la musique berbère ; et mondeberbere.com, dont l'objectif est d'informer sur l'histoire, la culture et l'état actuel de la mouvance militante berbère. Mondeberbere.com rassemble et diffuse l'actualité du monde berbère, sur le site et par une liste de diffusion à laquelle on peut s'abonner gratuitement. Cette liste met en évidence les liens privilégiés qu'entretient Azamazigh avec le réseau associatif marocain. En revanche, le site fait référence aux Berbères dans leur ensemble et ni les Kabyles, ni les Touaregs se sont mis à l'écart.

On y trouve de nombreux liens en parcourant les rubriques civilisation, culture, littérature, société, langue, musique, presse, ainsi que des forums. La page d'accueil présente des portraits, de Mohammed Chafik, l'homme de lettres marocain et de Lounes Tazaït, un humoriste kabyle³³. Le site est accessible en anglais, en français, mais aussi et surtout en tamazight.

L'évolution des statistiques de fréquentation est à cet égard significative. De telles informations sont disponibles sur un site, netstadbasic, dont la fonction est d'auditer les sites qui s'y inscrivent. Le site d'Azamazigh est audité depuis le 25 mars 1998, on peut donc y trouver les statistiques globales de fréquentation depuis cette date. Au 27 juillet 1998³⁴, il apparaît que, sur 1590 visiteurs, 57% des connexions proviennent de France, entre 5 et 10% des Etats-Unis, d'Allemagne, de Belgique, du Canada et des Pays-Bas, et à peine une connexion du Maroc et de l'Algérie.

En revanche, au 15 octobre 2001, sur les 64.5% de visiteurs dont l'origine est connue (représentant un effectif de 52 900), seulement 34.9% viennent de France, 11,1% des Etats-Unis, entre 3 et 8.5% du Canada, d'Allemagne, des Pays-Bas, de Belgique et du Royaume-Uni, mais surtout 3.2% sont en provenance du Maroc.

L'évolution des connections issues du Maroc est considérable. Le site a connu en moins de trois ans plus de 1500 visites marocaines contre une dans les quatre premiers mois. La difficulté d'accès à Internet fait que les connections de l'Algérie restent toujours insignifiantes alors qu'on peut tout de même parler d'une participation marocaine au web amazigh.

Un autre site phare du web amazigh est celui du WAAC, le World Amazigh Action Coalition. Cette organisation à but non lucratif est née de la transformation de la coalition d'action mondiale pour l'Algérie, fondée en mai 1997. Cette organisation à but éducatif et pédagogique a dû, pour des raisons financières et de manque d'autres ressources, limiter ses champs d'action. Il a été décidé que la section amazigh du WAAC était la plus essentielle de toutes, en raison du caractère méconnu de cette langue et de cette culture, sur laquelle les sources d'information anglophones sont pratiquement nulles. La quantité d'informations concernant les Imazighen mise en ligne sur le site est tout à fait substantielle. Le visiteur peut y accéder soit par un menu thématique, soit selon

³³ Sur le site fin 2001.

³⁴ Parimazigh n°4, octobre 1998, « Les amazighs et Internet » de Karim Aguenau

une classification par pays : Algérie, Iles Canaries, Egypte, Libye, Mali, Mauritanie, Maroc, Niger, Tunisie, et diaspora. Selon Blanca A. Madani, une responsable de l'organisation, le site a été visité par plus de 5000 internautes depuis les trois dernières années. En se basant sur les courriers électroniques reçu par le WAAC, Madame Madani a indiqué qu'un très large pourcentage de ces utilisateurs sont Algériens, beaucoup sont Marocains et d'origine maghrébine vivant à l'étranger.

Kabyle.com est un autre des sites importants de l'Internet berbère. Le « magazine de l'Internet kabyle », contrairement à son nom, diffuse toutes sortes d'articles et d'informations concernant les Berbères dans leur ensemble, qu'ils soient kabyles, rifains, chleuhs, touaregs ou émigrés en Europe ou aux Etats-Unis.

Le site a le soutien des Associations Amazighes de France et a été crée par Stéphane Arrami Merabet, président de l'association Kabyle France International. Stéphane Arrami Merabet se dit personnellement assez proche d'intellectuels berbères comme Boujemah Zoulef, Abdoulai Attayoub (président de Temoust, un association pour le soutien des Touaregs), Belkacem Lounès (Secrétaire du CMA et président de l'ACA Grenoble), Arezki Aït Rebah (vidéaste à Tizi-Ouzou). Toutes ces personnalités sont issues d'horizons différents et se retrouvent dans leur attachement commun à l'identité amazighe. Kabyle.com diffuse cette diversité, concomitante d'une aspiration à partager la même identité, quel que soit le cadre étatique national d'appartenance. Kabyle.com est aujourd'hui devenu un des sites de référence de l'Internet berbère.

Les associations ne sont pas seules à envahir le net. Les initiatives personnelles sont nombreuses.

Les initiatives personnelles

Planetamazigh.com est un jeune site qui présente lui aussi le double aspect culturel et revendicatif, principalement à travers une mise à jour de l'actualité. L'ensemble des Imazighen est concerné, à l'exception peut-être encore une fois des Touaregs. Le site propose aux visiteurs de laisser leurs impressions sur un guestbook en ligne.

Tout d'abord, le fait que des messages aient été laissés par des Kabyles algériens aussi bien que par des Marocains des différentes régions berbérophones du Maroc, ou même par des Libyens montre que le site planetamazigh suscite l'intérêt des Imazighen, quelle que soit leur nationalité. De plus, il s'avère qu'à l'intérieur de ces messages, la transnationalité du sentiment d'appartenance des Berbères de tous pays est très souvent mise en avant.

Aderbal encourage le webmaster à continuer son travail : « cela me permet de rester en contact avec les nouvelles du monde amazigh, et en particulier avec les événements de Kabylie. En tant que Berbère marocain, je vis toujours à Tizi Ouzou grâce à ce site, mon cœur est avec nos frères berbères en Algérie ». Aderbal commente ensuite la répression à laquelle doit faire face le mouvement berbère au Maroc et la tentative du pouvoir de briser les manifestations de sympathie vis-à-vis du soulèvement kabyle.

Kmel Md Kaci, lui, souligne le fait que « grâce à l'Internet, le mouvement amazigh a beaucoup évolué. Il a multiplié les contacts entre nous et a permis d'internationaliser notre combat. » Cette demande de créer des ponts entre les différentes régions berbères est telle que Achtouk a ressenti le besoin d'écrire pour critiquer le contenu trop régional de la section musique du site. Il ajoute : « je ne comprends pas le titre de votre site « planetamazigh ». Vous devriez le renommer « planetkabyle » », il déplore l'absence de musique marocaine et touareg.

Internet a modifié la communication, en bouleversant nos conceptions du temps mais surtout de l'espace. Il est très significatif de constater que la toile planétaire, virtuelle, a souvent permis aux imazighenautes de concevoir et de réaliser un espace de Tamazgha, qui n'existe pas dans la réalité. Les titres des sites en sont la preuve : mondeberbere, planetamazigh, tamazgha, tous ces noms évoquent un espace géographique, culturel, linguistique et donc identitaire. Grâce à Internet, les Berbères se retrouvent sur un même territoire et l'impact de ce nouvel outil de communication sur la transnationalité de la berbérité est considérable.

D'autres sites personnels ont acquis une importance significative sur le web. C'est le cas de titrit.com. En deux ans, ce site a évolué de façon étonnante. D'abord appelé « Amazellaw N Titrit », la galaxie des imazighenautes, le site proposait des rubriques sur

l'histoire, la culture et la langue (prénom, proverbes) des Berbères, un jeu du pendu en tamazight et un puzzle dont le but est de reconstituer la carte de Tamazgha.

Ce site est une initiative de Leïla, une jeune étudiante en océanologie-climatologie de 22 ans habitant dans la région parisienne. Son père est originaire de l'Anti-Atlas marocain, sa mère est française et Leïla s'enrichit de cette double culture. C'est pourquoi elle a à cœur de faire vivre ce côté amazigh de son identité, moins accessible que l'autre.

La galaxie berbère se double d'un annuaire berbère, moteur de recherche spécialisé dans le domaine berbère, appelé « Youfa » (youfa.fr.st). Les chiffres de fréquentation du moteur de recherche amazigh ont connu une croissance exponentielle. D'une moyenne de 600 visites par mois entre février et août 1999, le site reçoit maintenant en moyenne plus de 8000 visites par mois (moyenne calculée entre les mois de juin et septembre 2001).

Tinghir.org, lui aussi est un site né d'une initiative personnelle. Saïd Armaouia crée tout d'abord Tinghir en 1999, presque par hasard, pour faire connaître sa ville natale aux internautes,. En effet la réalisation d'un site était un travail qu'on lui demandait dans un cours d'informatique à la fac. Il s'est ensuite rendu compte de la nécessité de participer à la diffusion d'article et de renseignements concernant la culture amazighe, celle des Berbères en général.

Saïd n'est pas membre d'une association et alimente le site avec ses lectures et ce qu'il trouve sur le net. Tinghir.org reçoit aujourd'hui plus de 700 visiteurs par mois, ce qui est assez prometteur pour un site personnel. La moitié de ces visiteurs viennent de France et du Maroc, 25% de Belgique, des Pays-Bas, du Canada, d'Allemagne et d'Espagne et 25% du reste du monde.

Les liens entre les Amazighs de tous horizons s'intensifient et la diffusion de la langue et de la culture amazigh est plus vivante que jamais. En témoignent les dizaines de manifestations culturelles ayant trait à la berbérité qui se déroulent chaque année au Maghreb et dans les pays qui accueillent une diaspora berbère : le mois de la culture berbère à Paris (fruit d'une étroite collaboration inter associative), le festival

international de culture amazighe à Gand, en Belgique, Les journées de la culture berbère à Barcelone (du 12 au 18 février 2001)...

De plus en plus, la conscience d'être berbère se généralise dans une dimension transnationale. Les événements maghrébins de 1994, étayés par le réveil des consciences de 1980 conduisent à un élargissement et à une intensification des rapports que les Berbères ont entre eux. Le réseau associatif et Internet renforcent considérablement une dynamique naissante de transnationalisation de l'identité berbère.

A la citoyenneté nationale se superpose un autre niveau de conscience identitaire qui se construit peu à peu dans une dimension culturelle et symbolique commune. Cette forte demande de partage d'une appartenance commune et transnationale se matérialise par la reconstruction des éléments culturels et linguistiques de l'identité berbère à l'intérieur d'un espace de référents communs. On assiste à des processus de reconstruction identitaire transnationaux.

B. La constitution d'une large palette de référents linguistiques et symboliques communs à tous les Imazighens.

L'affirmation d'une appartenance commune se manifeste d'abord dans les domaines linguistique et culturel. La langue et la culture forment les éléments référentiels nécessaires que doit mobiliser une identité pour exister.

Dans ces domaines, la transnationalité en construction de l'identité berbère se manifeste par notamment une convergence des travaux linguistiques vers une standardisation et un passage à l'écrit devant permettre l'enseignement. D'autre part, sur

le plan culturel, la communauté berbère se dote d'une dimension symbolique commune. Les Berbères n'ont pas de structure étatique qui recouvre leur spécificité identitaire. Dans une volonté de mise en œuvre d'une stratégie identitaire transnationale, ils ont besoin de doter leur identité de référents symboliques forts, qui fondent l'« être ensemble » du groupe, référents symboliques qui doivent être d'autant plus forts que ce groupe est dispersé à travers plusieurs territoires étatiques.

1- L'émergence de référents symboliques communs

Cette dimension symbolique est très largement diffusée par les réseaux transnationaux associatifs et humains, ainsi que par une multiplication des manifestations culturelles dans de nombreux pays. Elle se manifeste par une relecture de l'histoire mettant en avant des personnages symboliques de la berbérité, par l'instauration de fêtes, de commémorations refondant chaque année l'« être ensemble » des Imazighen, et par la matérialisation, à l'aide de symboles, de cette identité commune transnationale à travers des éléments visibles de reconnaissance.

Alors que la dimension commune de la berbérité s'est longtemps limitée à une définition négative : le rejet d'une conception strictement arabo-musulmane des identités maghrébines, le renouveau identitaire se fonde peu à peu positivement sur des valeurs communes.

Pour Gabriel Camps, « Ce printemps multiforme des études et des manifestations amazigh est inséparable d'une affirmation de plus en plus assurée d'une identité berbère transnationale ».³⁵

- Un travail de ré-appropriation de l'histoire

« L'histoire du Maghreb ne commence pas avec la conquête arabe ».

Dans la construction historique de la conception arabo-musulmane, la conquête arabe a apporté la connaissance et le salut à des populations vivant dans l'anarchie. La période

³⁵ Gabriel Camps « La renaissance berbère », article extrait du titre les berbères de « l'Encyclopédie de la Méditerranée », publié dans le numéro 4 de Parimazigh (octobre 1998).

ante-islamique est d'ailleurs appelée en arabe Jahiliyya, qui signifie « période de l'ignorance ».

Cette conception est concurrencée par le point de vue berbère, qui assoit sa légitimité sur une relecture de l'histoire. La compréhension de l'histoire est toujours différente en fonction de celui qui l'écrit. Or, les Berbères, jusqu'à il y a quelques années, étaient toujours apparus dans l'histoire sous la plume de tel ou tel de leurs envahisseurs. Le renouveau identitaire qui souffle aujourd'hui chez les Berbères les encourage à réécrire eux-mêmes leur histoire.

La spécificité berbère du Maghreb est mise en valeur.

Des passages de l'Histoire des Berbères (1890) de Ibn Khaldûn, historien du XIV^{ème} siècle, sont fréquemment cités pour preuve de l'existence historique d'un peuple berbère. « Les berbères ont toujours été un peuple puissant, redoutable, brave et nombreux ; un vrai peuple comme tant d'autres dans le monde, tels que les Arabes, les Persans, les Grecs et les Romains. »

Mais Ibn Khaldûn raconte également comment les Berbères ont perdu leur esprit de corps et sont tombés sous le joug des dominations. « Telle fut en effet la race berbère ; mais, étant tombée en décadence, et ayant perdu son esprit national par l'effet du luxe que l'exercice du pouvoir et l'habitude de la domination avaient introduit dans son sein, elle a vu sa population décroître, son patriotisme disparaître et son esprit de corps et de tribu s'affaiblir au point que diverses peuplades qui la composent sont maintenant devenues sujets d'autres dynasties et ploient, comme des esclaves, sous le fardeau des impôts ».

Les Berbères se mettent à relire eux-mêmes leur histoire. Une dynamique de ré-appropriation de l'histoire se met en place.

Dans les années 60 et 70, le champ de la recherche scientifique est investi par les berbérissants et un courant de pensée, le pan-berbérisme se construit autour de l'idée d'une supranationalité de la question berbère, qui dépasse le cadre des Etats-Nations maghrébins. La redécouverte des Tifinagh, encore utilisé par les Touaregs, a donné une légitimité historique à la revendication amazighe. Ce courant développe une perception de soi désenclavée du régionalisme, jusqu'ici propre à une conception identitaire où dominait l'arabité.

Une histoire des Berbères s'écrit peu à peu. En 1997, Gabriel Camps, historien qui s'est beaucoup penché sur les origines préhistoriques du peuplement berbère de l'Afrique du Nord, publie Les Berbères, mémoire et identité. Cet ouvrage présente une histoire centrée sur les Berbères, depuis ses origines antiques jusqu'à ses permanences linguistiques et culturelles contemporaines.

Massinissa et Jugurtha, la résistance à Rome

Dans de nombreux travaux, la période antérieure à la révélation de l'islam est mise en valeur. Ils insistent sur la tradition de résistance du peuple berbère aux différentes invasions. Des personnages historiques, tels que Massinissa et Jugurtha et Diyat al Kahena deviennent de véritables symboles de l'identité amazighe.

Massinissa régnait au III^{ème} s. av. J.-C., sur le peuple des Massyles, établis entre Constantine et l'actuelle frontière tunisienne. La province romaine d'Afrique se limitait à l'origine au territoire carthaginois annexé par Rome et borné à l'ouest par la "Fossa regia" qui, partant de Tabarka, se dirigeait vers le sud est pour atteindre la côte au sud de la ville actuelle de Sfax. Il est le premier roi à avoir constitué un Etat numide unifié, Etat qui a su incarner une certaine cohésion des Massyles. Massinissa fait figure de premier roi berbère connu, doté d'une forte personnalité, de héros ayant tenu tête à Rome.

Le thème de la résistance se retrouve dans l'histoire de Jugurtha. Petit fils de Massinissa, Jugurtha fut Roi de Numidie de 118 à 105 avant J.-C. D'abord allié de la puissance romaine, il fut latinisé à Rome. Pendant les guerres puniques qui ont commencé vers l'an 111, il retourne son alliance et devient l'ennemi de Rome. Il entre en guerre contre l'Empire romain, pour la préservation de son royaume de Numidie. C'est Bocchus, roi de Mauritanie, gendre et allié de Jugurtha qui le trahit et précipite sa défaite. Bocchus conserve la partie occidentale du royaume de Numidie. Dans une enquête réalisée par Meziane Ourad³⁶ sur la figure historique de Jugurtha, les termes de « résistance », « d'unité du peuple » et de « défense de l'identité » sont ceux qui reviennent le plus souvent pour décrire l'œuvre et la vie de Jugurtha. Les personnes interrogées sont algériennes, ou d'origine algérienne et sont sensibles à la question de la

³⁶ publiée dans Actualités et Cultures Berbères (la publication de l'ACB, association de culture berbère) n° 34 d'automne 2000

pluralité identitaire de leur pays (ou pays d'origine). Dans cette enquête, Saïd Chekroun, journaliste au quotidien d'Oran, considère que « tous les Berbères, où qu'ils se trouvent, doivent prendre conscience que leur identité prend source du côté de ce roi berbère. » Lorsque Meziane Ourad, lui demande « pour rire » si Jugurtha était Kabyle, Saïd Chekroun répond que « Jugurtha a été le Roi de tous les Berbères, il est l'ancêtre de tous les Nord-Africains ».

Ces figures historiques fondent une certaine personnalité berbère. Elles sont devenues des références dont les Imazighen se réclament souvent. De plus en plus d'enfants se prénomment Massinissa, Jugurtha, Micipsa, Syphax ou Tacfarinas, faisant référence à d'autres rois berbères.

Al Kahena et la résistance à la conquête arabe.

Cette relecture amazighe de l'histoire met en avant la résistance des Berbères à la conquête romaine, mais aussi, et c'est beaucoup plus significatif, la résistance à la conquête arabe est exaltée en la personne de la Kahena. Cette femme, qui ne s'appelait pas vraiment Kahena puisque c'est ainsi que la désignèrent les Arabes, mais Diya, était une Djerawa, membre d'une des tribus maîtresses de l'Aurès. Chrétienne, elle mena pendant plusieurs années la résistance armée des Berbères contre les Arabes. Elle meurt vers 700³⁷.

La façon même dont sont présentés ces personnages historiques montre bien la volonté de faire ressortir une certaine noblesse, certains traits d'identité du peuple berbère. Karima Direche-Slimani indique d'ailleurs³⁸ que Massinissa est présenté comme un despote éclairé, jamais comme celui qui a imposé à son administration l'usage du punique et non du berbère. Jugurtha fait figure de fin politicien et de courageux guerrier qui a tenu tête à Rome. La ré-appropriation de l'histoire, la re-construction du discours de l'histoire met en exergue des personnages devenus de véritables symboles de la tradition de résistance berbère, y compris pendant l'occupation arabe.

³⁷ Toutes ces informations historiques sont issues de Berbères, mémoire et identité, de Gabriel Camps, Editions Errance 1992.

³⁸ Karima Direche-Slimani, « Histoire de la question berbère en Algérie – Les modalités d'une construction identitaire » Prologues n°17, été 1999.

Ces références sont reconnues et font sens chez tous les Imazighen qui se reconnaissent en elles. Elles fondent le « background » historique de l' « être ensemble » des Berbères, qui sont pourtant loin de vivre ensemble mais qui ont besoin de tels signes forts pour faire exister leur aspiration à participer d'une même communauté. Cependant, la mise en lumière d'un passé commun et de traits de caractère symboliques ne suffit pas. La représentation de la communauté doit aussi exister dans le présent, c'est le rôle des fêtes et des symboles visibles.

- La fête : alimenter le sentiment de communauté

La fête, célébration du vouloir être ensemble par la commémoration, a en effet une haute valeur symbolique. Elle permet à une communauté de s'affirmer en tant que telle, de se reconnaître comme entité et comme spécificité. La fête refonde l'unité du groupe, c'est la réaffirmation d'une appartenance commune. Elle est indispensable à toute communauté.

La dynamique de reconstruction de l'identité berbère s'est significativement dotée de cet attribut communautaire. La Berbérité, quel que soit le pays où elle s'exprime, réaffirme symboliquement son vouloir être ensemble deux fois par an. La démonstration d'une appartenance identitaire commune se manifeste à travers d'une part la commémoration, chaque 20 avril, du Printemps Berbère de 1980 et, d'autre part, par la célébration du nouvel an berbère, Yennayer.

La commémoration du Printemps berbère, Tafsut Imazighen.

La force symbolique des événements du Printemps Berbère de Kabylie en 1980 dépasse de loin leur seule expression protestataire. Ils sont le détonateur du réveil identitaire de la berbérité. Le caractère fondateur du renouveau, de la renaissance amazighe constitué par le Printemps Berbère, Tafsut Imazighen, perdure dans le champ symbolique des représentations.

Depuis 1980, les associations culturelles berbères n'ont jamais manqué de commémorer cet événement. Le fait nouveau de ces dernières années est que cette commémoration a

de moins en moins lieu de façon isolée. Le 20 avril devient une grande fête transnationale vécue par les Berbères sur le mode de l'unisson.

Dans le numéro d'octobre 1996 d'Imazighen Ass-a, l'association Tamazgha lance un appel au rassemblement, constatant que la célébration le 20 avril, de l'anniversaire du Printemps berbère de 1980, « ne cristallise pas l'unité nécessaire au combat berbère ». « En conséquence, il serait à notre avis de « meilleure politique » de commémorer cette date (...) avec l'esprit de fraternité et de cohésion qu'elle implique ». L'association Tamazgha, convaincue que cela « peut donner un nouvel élan à la revendication berbère » appelle les associations de la Région parisienne à se réunir pour préparer ensemble le 20 avril 1997.

L'aspiration à donner une ampleur transnationale à cette fête n'a cessé de se développer, jusqu'à l'unanimité des réactions que suscite en 2001 le contexte particulier du 20 avril en Kabylie. En 2000, le 20^{ème} anniversaire du Printemps Berbère est l'objet de multiples commémorations (dans de nombreuses villes de France et d'Europe, et même à New York, à Chicago et à Montréal). Les associations se rassemblent pour organiser les festivités et la dimension symbolique de l'événement est saluée par toutes les associations qui ont une publication. Sur Internet, tous les sites diffusent les informations nécessaires pour que tous les Imazighen, où qu'ils se trouvent, puissent être au courant et participer à la fête la plus proche de chez eux.

Le 20 avril cristallise le sentiment de la berbérîté. Les Berbères, quelle que soit leur nationalité, se retrouvent ce jour là ensemble dans l'affirmation d'une appartenance commune. La célébration du nouvel an berbère cristallise elle-aussi l'expression de ce vouloir-vivre ensemble.

Yennayer, le nouvel an berbère.

L'origine de cette fête est assez confuse, étant donné que les Berbères n'ont que très rarement pris l'initiative d'écrire leur propre histoire. Nous savons toutefois que la date de l'année 2001 correspond à l'année 2951 du calendrier berbère. Ce calendrier est agricole. Yennayer se fête à la mi-janvier.

L'année fondatrice de ce calendrier correspond à l'an 950 avant J.-C.. On sait que cette année a vu la victoire du chef berbère Shéshonq 1^{er} sur les troupes égyptiennes. C'est en effet en 950 avant J.-C. que Shéshonq 1^{er} conquiert le Delta et fonda la XXII^{ème} dynastie pharaonique, dite Bubastide.³⁹ Il régna jusqu'en 929 mais la dynastie perdura jusqu'en 817. Selon toute vraisemblance, le nouvel an berbère correspondrait à une commémoration de sa victoire de 950. Le terme même de Yennayer ne semble pas avoir une origine berbère. L'origine du mot serait plutôt une berbérisation des noms des mois en latin (januarius), en dépit du fait que les Berbères connaissent la fête du nouvel an avant l'invasion romaine. Yennayer marque le début de l'année agricole et célèbre l'union de la famille.

Sa célébration s'est beaucoup développée dans la dernière décennie. Cette fête fait elle-aussi l'objet de festivités communes. En janvier 1997, l'association Azamazigh a collaboré avec Tamazgha pour fêter le nouvel an amazigh. Elle a également invité toutes d'autres associations à être présentes à la célébration du même anniversaire l'année suivante.

A Chicago, le 13 janvier 2001, l'ACAA invitait pour la quatrième année consécutive les amis de Tamazight à se rassembler pour fêter l'entrée dans l'année 2951. Sur le site de Titrit.com, une horloge affiche le décompte des secondes qui nous séparent de l'année 2952. Les associations marocaines et algériennes reconnaissent la légitimité de cette fête, devenue un autre pôle de cristallisation du sentiment d'appartenance à la berbérité. Le 12 janvier 2001, le Congrès Mondial Amazigh, instance internationale de la berbérité profite de Yennayer pour adresser un communiqué de défense de l'identité amazighe, reconnaissant ainsi officiellement cette commémoration.

La fête est un attribut indispensable de toute communauté. Ce que Percy Ernst Schramm appelle « parure symbolique » en est un autre. Son raisonnement s'applique aux identités nationales et aux Etats. Son idée est qu'« aussi longtemps qu'il y aura des Etats, le besoin se fera sentir de les voir et, par conséquent, de les vivre ». Pour la berbérité, identité qui manifeste la volonté d'exister à travers les cadres étatiques, ce

³⁹ Selon l'article de Habib-Allah Mansouri « Yennayer, une hypothèse sur son origine » paru dans le numéro 2-3 d'Imazighen Ass-a de mars 1995.

besoin de compenser l'abstraction d'un sentiment d'appartenance qui ne se concrétise pas par une territorialité, ce besoin d'exister de façon tangible à travers des symboles visibles est en réalité une nécessité vitale.

- Les symboles visibles de la berbérité

Cette « parure symbolique » doit contenir des signes forts dans lesquels tous les Berbères peuvent se reconnaître. La parure ne manifeste pas ici l'existence de la Nation mais de l'identité.

Elle est principalement constituée d'un emblème et d'un drapeau.

Les Tifinagh et l'emblème.



L'emblème  (Z) est issu de l'alphabet Tifinagh. Bien que le berbère soit une langue essentiellement de tradition orale, les Berbères possèdent, depuis au moins deux millénaires et demi, leur propre système d'écriture appelé "libyco-berbère", et Tifinagh en berbère. Il s'agit d'un système alphabétique (consonantique) aux usages assez restreints (funéraires, symboliques et ludiques). Actuellement, cet alphabet est toujours utilisé par les Touaregs et il connaît, sous des formes adaptées, une certaine extension dans les milieux kabyles. Mais depuis le début du 20ème siècle, l'écrit berbère utilise surtout le support de l'alphabet latin (avec diverses adaptations) ou celui de l'alphabet arabe (en particulier au Maroc).

Les Tifinagh conservent néanmoins une force symbolique immense. Leur utilisation est une manifestation presque violente d'une appartenance à la berbérité. Au Maroc, en 1994, les militants berbères arrêtés dans l'affaire de Goulmina l'ont été parce qu'ils brandissaient des banderoles de revendications en Tifinagh. Après les émeutes du printemps 2001 en Kabylie, un des aspects de la rupture avec l'Etat se manifeste par la mise en place d'écriteaux et de panneaux en Tifinagh dans toute la région. L'alphabet

Tifinagh possède une gigantesque force évocatrice de la berbérité. La lettre  (Z) en est le plus bel exemple.

C'est la lettre centrale de la racine (MZG), qui, vocalisée, donne le mot Amazigh, dont une des acceptions, certes contestée mais emblématique est « homme libre ». Cette lettre est devenue le symbole reconnu de la berbérité.

Ce symbole a été mis en avant par Bessaoud Muhend-Aarv, fondateur de l'Académie berbère (Agraw Imazighen) en 1966. Il est aujourd'hui adopté par tous les Imazighen et constitue un signe de reconnaissance. Z représente le champ de la conscience berbère, et de l'ensemble des Berbères. Il matérialise l'existence de l'identité commune, qui est une, par delà ses diversités et sa dispersion. Aujourd'hui, ce signe est reproduit sur les publications des associations berbères et figure sur la quasi-totalité des sites Internet dédiés au monde amazigh. Il peut aussi manifester l'appartenance identitaire en étant porté en pendentif comme la Croix, l'Etoile de David ou la Main de Fatma.

On peut de plus voir dans ce symbole la schématisation d'un homme debout, qui se dresse les bras en l'air, signification qui rejoint parfaitement l'imaginaire de la conscience berbère, fait de liberté, de résistance, comme le montre la relecture que font les Berbères de leur histoire et la signification du mot « amazigh » en langue berbère. Le Z est d'ailleurs aussi le symbole de la résistance, il est la première lettre de la racine qui donne le terme IZMIR, du verbe pouvoir et, par extension, exister.

Ce signe figuratif est un symbole médiateur, qui réunit nature et culture, réel et rêve, l'inconscient et la conscience amazighes par une même force unificatrice. Ce n'est pas un hasard que ce soit de cet emblème qu'est issu l'autre principal élément de la « parure symbolique » de la berbérité : le drapeau amazigh.

Le drapeau (voir annexe 2).

Adopté officiellement par le Congrès Mondial Amazigh lors de sa deuxième session en août 2000 à Bruxelles, le drapeau amazigh était déjà brandi dans les

manifestations de Kabylie depuis longtemps (au moins depuis 1994). Il est très largement adopté par les Berbères marocains. Il a lui aussi été créé par Muhend-Aarav Bessaoud, de l'Académie Berbère (Agraw Imazighène).

Le drapeau reprend l'emblème de la berbérité en son centre, de couleur rouge, couleur symbole du sang, du martyr mais aussi du principe de vie. Le drapeau amazigh est également composé de trois couleurs, disposées en bandes horizontales, symboles des éléments naturels de la Berbérie.

De haut en bas, le bleu représente la Méditerranée. Le vert représente l'espérance, la terre nourricière et l'éveil de la vie mais aussi l'attachement des Berbères à la terre. Vient ensuite le jaune, symbole du Sahara, où vivent les Touaregs. Le jaune est aussi pour les Imazighen le symbole de la Kabylie, de la jeunesse et de la joie de vivre.

Ainsi, se retrouve sur le drapeau berbère une schématisation du cadre naturel de Tamazgha, bande de terre prise entre la mer et le désert. Au milieu de ce pays se tient debout l'homme libre, en rouge parce qu'il est vivant, parle et se bat pour être reconnu dans son pays.

Les associations ont donc contribué à diffuser une large palette de référents symboliques communs qui définissent positivement l'identité amazighe : un vaste travail de ré-appropriation de l'histoire est en marche, s'accompagnant d'une mise en avant de personnages qui font sens chez l'ensemble des Berbères ; la commémoration du printemps amazigh et la célébration de Yennayer sont devenues des fêtes de la communauté berbère, qui réaffirme ainsi deux fois par an son vouloir-être ensemble, son aspiration à participer d'une même identité ; enfin, plusieurs symboles sont de véritables signes de reconnaissance, faisant de l'amazighité quelque chose de visible et permettant à tous ses membres de se reconnaître en eux. Alors que jusqu'à présent l'identité berbère se définissait surtout en opposition à l'arabo-islamisme dominant dans les pays du Maghreb, les signes de reconnaissance positive se multiplient. On assiste depuis quelques années à un travail de reconstruction non seulement symbolique mais aussi linguistique. Car la langue reste le premier élément d'identification.

2. Les ressources linguistiques de l'identité berbère

Les historiens ont montré que la langue amazighe était déjà plus de deux fois millénaire. Cette langue est d'origine chamito-sémitique. On a retrouvé chez les Touaregs l'utilisation de l'alphabet descendant des inscriptions datées de 138 avant J.-C. à Dougga et du 1^{er} siècle avant J.-C. dans les nécropoles de Germa.

Cependant, cette écriture primitive, le Tifinagh, n'a jamais vraiment fait l'objet d'une littérature car, si la langue berbère a survécu tous ces siècles sans avoir jamais été réellement codifiée, c'est par le biais de l'oralité. Le fait qu'aujourd'hui les Touaregs continuent d'utiliser cette écriture est aussi étonnant que si l'on découvrait que certains villages de l'Apennin se servent toujours de l'écriture étrusque. Les Tifinagh sont à présent devenus plus un symbole de la culture et de l'identité amazighe qu'un support de codification pour un passage à l'écrit de tamazight.

La langue amazighe a traversé l'histoire en se perpétuant par la tradition orale qui seule, et grâce au rôle primordial joué par les femmes, lui a permis de survivre aux conquêtes puniques, romaines, vandales, arabes et françaises. La langue a été perméable aux invasions lexicales mais elle s'est maintenue à travers les siècles.

Il est cependant surprenant que le tamazight existe toujours après les gigantesques entreprises d'arabisation qui ont eu lieu au Maroc et en Algérie, et ce depuis les colonisations françaises. Le progressif isolement géographique de l'aire berbérophone en différentes régions séparées les unes des autres a conduit à l'émergence de langues plus ou moins différentes. Cependant, leur unité syntaxique ne fait aucun doute. Ce que l'on a beaucoup appelé les « dialectes berbères » de Kabylie ou des Aurès, des régions marocaines du Rif, de l'Atlas ou du Souss participe bien de la même langue, une langue qui est vivante, une langue qui est autonome, mais une langue qui n'est pas codifiée parce que de tradition orale.

- La tradition orale

Aujourd'hui, l'héritage de cette tradition orale vit toujours à travers les poésies et les chants amazighs, vecteurs d'une identité, voire d'un message identitaire. Ce message

s'exprime rarement à l'intention de l'une ou l'autre des régions berbères, il s'adresse la plupart du temps à l'ensemble d'un « peuple ». Aujourd'hui, les principaux vecteurs oraux de la langue berbère et qui contribuent à son rayonnement, (en dehors de la sphère privée de la famille), sont les vecteurs traditionnels de la poésie chantée et les vecteurs modernes de diffusion que sont la radio, la télévision et le cinéma.

Les vecteurs traditionnels : le chant et la poésie.

La chanson kabyle, et plus largement berbère, connaît elle aussi un renouveau depuis le début des années 80. A Paris, tous les grands concerts organisés par des chanteurs amazighs comme Idir ou Aït Menguellet à l'Olympia, au Zenith, au Palais des Congrès ou au Théâtre de la Ville font salle comble. Toutes les origines berbérophones se retrouvent dans ces concerts et les chanteurs deviennent des références musicales pour l'ensemble de la communauté berbérophone.

De plus, la chanson de langue berbère a su élargir ses cercles de diffusion, internationaliser leur audience en s'inscrivant dans le courant « musique de monde » encore appelé « world music ». Aït Menguellet a par exemple remodelé ses accompagnements pour chanter avec Johnny Clegg.

Certains artistes sont également devenus des symboles de l'identité berbère et de sa défense, ceux que Kateb Yacine⁴⁰ appelait les « maquisards de la chanson ». Personne mieux que Lounès Matoub ne représente cette dimension symbolique, ce combat pour l'identité, pour l'existence. Lounès Matoub peut aujourd'hui être qualifié de « martyr ».

Il naît à Taourirt Moussa, en Algérie kabyle, en 1956. Le contenu revendicatif de ses chansons et sa popularité grandissante ne plaisent pas au pouvoir algérien, qui tente de l'éliminer à trois reprises avant que le chanteur ne soit bel et bien assassiné. En octobre 1988, alors qu'un vent de libération souffle sur l'Algérie, des gendarmes prennent Matoub pour cible et lui tirent dessus à bout portant cinq balles de kalachnikov. En 1990, il est poignardé dans l'enceinte même d'une gendarmerie et en 1994 il est enlevé par le GIA pendant quinze jours avant d'être relâché. Matoub était considéré par le pouvoir algérien comme un ennemi politique du régime, ses chansons, au delà de leur

⁴⁰ Très célèbre écrivain kabyle, à qui l'on doit Nedjma (1956), roman qui a marqué de son sceau la littérature maghrébine contemporaine.

dimension artistique, étaient des actes politiques. En 1998, Lounès Matoub est assassiné le 25 juin 1998 dans des circonstances toujours mal élucidées.

Comme Lounès Matoub, Lounis Aït Menguellet fait partie de ces artistes devenus aujourd'hui des références pour tous les Imazighen⁴¹. Pour lui, la chanson est un véritable vecteur de revendication, un moyen d'accès à l'identité. De ses propres mots, elle est un « outil de contestation qui a permis de nous exprimer, au moment où l'écrit et les autres formes d'expression étaient muselées.⁴² » Dans ses textes, ils dénoncent le désarroi d'un peuple et sa quête continue de lui-même, provoqués par l'arbitraire d'un pouvoir qui cultive la démagogie et ne tient pas ses promesses.

Pour Lounis, il y a au fond des Berbères une flamme qui fait que jamais les siècles n'auront raison d'eux. Ils doivent continuer, s'unir profondément et durablement, en gardant à l'esprit les leçons de l'histoire, afin d'arracher une véritable liberté culturelle et linguistique.

Car pour Lounis Aït Menguellet, « la langue tamazight ne se limite pas à la Kabylie, elle est pan-maghrébine, c'est celle de tous les amazighs du Maghreb et de la diaspora ». L'œuvre de Menguellet joue un rôle socio-culturel, elle a reflété les aspirations et les préoccupations d'un peuple. Pour Salem Chaker, le poète-chanteur appartient à « la néo-chanson kabyle, entamée dans les années 70 avec des porte-drapeaux comme Yidir, Ferhat...(qui) va constituer un véritable raz-de-marée qui va donner une audience nationale et internationale à la culture berbère ». Et Salem Chaker emploie significativement ici le terme de culture berbère et pas seulement kabyle.

Outre ces supports traditionnels de l'oralité du berbère, des nouveaux outils viennent peu à peu enrichir la diffusion orale de la langue berbère.

⁴¹ Informations sur Lounis Aït Menguellet recueillies dans un article de M. Mouklis « Chanson et identité : Aït Menguellet comme exemple. » publié dans Tifawt n°3, septembre-octobre 1994.

⁴² Propos cités par Moha Moukhlis dans la revue culturelle marocaine Tifawt n°3 de septembre-octobre 1994.

De nouveaux supports de diffusion : le cinéma, la radio, la télévision.

Après la musique et la poésie, la vivacité de la langue berbère commence de s'exprimer à travers le septième art. On peut citer trois exemples de réalisation cinématographique en tamazight.

Le 19 juin 1996 sort en France le film Machaho de Belkacem Hadjadji, en langue berbère. Le film a été tourné en 1994 en Kabylie. A Tizi Ouzou, il passe sur les écrans en avant-première le 24 octobre 1996. Les 21 et 26 octobre 1996, La colline oubliée, film de langue berbère réalisé par Abderrahmane Bougermouh d'après l'œuvre de Mouloud Mammeri, a été en compétition au Festival international du cinéma « des langues à diffusion restreinte » de Saint Sébastien en Espagne.

Fin 1998, Azzedine Meddour signe la troisième production cinématographique d'expression berbère (kabyle) : La montagne de Baya, qui raconte l'histoire de la résistance menée par les femmes à l'oppression coloniale. Ici encore, résistance et attachement à la liberté sont deux valeurs très présentes. A ces trois productions de tendance kabyle s'ajoute, en novembre 2000 la sortie du premier film berbère tachelhit tourné en format cinéma : Les Sept vagues d'Imouran.

Depuis le premier janvier 2000, la diffusion de la langue amazighe bénéficie d'un nouveau support médiatique. Aux côtés des stations de radio comme Beur FM ou Radio France Maghreb, on trouve désormais la BRTV. Mohamed et Mustapha Saadi ont créé la BRTV, Berbère Radio-Télévision, chaîne diffusée depuis Paris par satellite, ce qui la rend accessible aux Berbères de tous les pays⁴³. Outre-Méditerranée, la quasi totalité des villages kabyles est équipée d'une antenne collective. La chaîne programme des émissions culturelles, des débats de société, des magazines « citoyens ».

Selon un rapport du Haut conseil de la francophonie, la BRTV compte 2000 abonnés en France et environ 4 millions de téléspectateurs en Algérie.

Les deux frères à l'origine du projet n'étaient à priori pas destinés à fonder une chaîne de radio-télévision. En effet, Mohamed est expert-comptable et Mustapha, avocat au barreau de Paris. L'idée a germé dans leur esprit quand ils ont pris conscience d'une formidable attente populaire lorsqu'ils ont soutenu financièrement le film d'Abderrahmane

⁴³ Ces informations sur le BRTV sont extraites d'un article de Catherine Humblot : « La télé des Berbères », publié dans Le Monde Télévision du 3 mars 2001.

Bougermouh, La Colline Oubliée, en 1997. Surpris du succès du film de langue berbère, ils ont décidé de créer une chaîne de radio télévision pour les Berbères. Le capital de la SARL est passé de 50 000 à 2 millions de francs et la diffusion des programmes depuis le rue du Cherche Midi permet aujourd'hui d'organiser des directs avec la Kabylie. La BRTV a été un énorme vecteur de solidarités pendant les événements qui ont secoué l'Algérie à la fin du mois d'avril 2001.

- Vers une standardisation et un passage à l'écrit

« Historiquement, tout parler aujourd'hui qualifié de langue n'a été un jour ou l'autre qu'un dialecte qui, sous l'impulsion d'un pouvoir central, a été élevé au rang de langue commune à tous ». Les langues aussi sont des constructions, tout comme l'écrit Rachid Ridouane Ziri dans le premier numéro de Parimazight en 1996. Pour lui, la survie de la langue des Imazighen est dépendante de l'enseignement, c'est à dire d'une codification, ou standardisation, permettant le passage à l'écrit.

Les enjeux d'une standardisation linguistique

Il se joue dans l'institutionnalisation des langues, tout comme dans les stratégies identitaires, des enjeux politiques déterminants. Au Maroc par exemple, le poids démographique des locuteurs berbérophones (au moins 40% de la population nationale) explique la méfiance du pouvoir vis-à-vis de toute tendance à la concrétisation d'une unité linguistique berbère qui remettrait en cause l'assise de l'arabe dans le pays, avec tous les changements que cela impliquerait dans les sphères du pouvoir et de la légitimité politique.

Ces enjeux expliquent le choix qu'a fait le royaume marocain d'instaurer un bulletin d'informations télévisé en « dialectes berbères ». Ce journal est diffusé dans les trois variantes berbères marocaines, qui, pendant trois minutes chacune, vont reprendre exactement les mêmes informations dans un parler différent. L'objectif est bien entendu de consacrer le statut de dialectes à des parlers considérés comme régionaux et dont l'unification au sein d'une langue écrite et codifiée est retardée à tout prix. Car il est

moins dangereux pour les dirigeants politiques d'avoir affaire à des « régionalismes » qu'à une revendication de pluralité indissociable d'une profonde demande d'ouverture démocratique.

Dans l'ensemble, les autorités maghrébines considèrent l'éventualité d'une codification du tamazight comme une menace. Le travail de standardisation du tamazight repose intégralement sur les chercheurs et les linguistes.

Le domaine de la recherche et de la linguistique berbère s'est très largement internationalisé depuis les années 60, où on a vu l'apparition et la consolidation de pôles scientifiques berbérissants non français, au Danemark, en Allemagne, en Italie, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis. De plus, depuis les années 70, ces élites scientifiques se sont « maghrébinisées ». Ce processus est très net au Maroc, qui ne comptait pratiquement pas d'élite berbérissante nationale avant cette date. En 20 ans, une soixantaine de thèses de doctorat en langue ou littérature berbère ont été soutenues à l'étranger par des Marocains qui enseignent aujourd'hui dans des universités de leur pays. Les facultés marocaines voient fréquemment des soutenances de travaux sur la langue ou la culture berbère. On peut dire à présent que « malgré la défiance, voire les anathèmes des régimes maghrébins, les berbérophones se sont largement réapproprié le champ des études berbères. »⁴⁴

Comment les travaux des chercheurs se concrétisent-ils ? Leurs démarches sont-elles coordonnées pour permettre la mise en place d'une langue codifiée, propre à l'enseignement aussi bien en Algérie que dans tout le Maroc et dans la diaspora, une langue qui pourrait prétendre au Maghreb à un caractère national et officiel, une langue qui serait suffisamment proche de celle des Touaregs pour qu'ils puissent se reconnaître en elle ?

Au regard des publications et des travaux scientifiques, il est indéniable qu'une standardisation linguistique est en cours mais nombre d'enjeux se jouent encore sur ses modalités. Quel alphabet utiliser ? Au début des années 90, les chercheurs étaient partagés sur ce sujet : entre les caractères tifinagh, arabes et latins. Aujourd'hui,

⁴⁴ Salem Chaker, Berbères aujourd'hui, L'Harmattan 1999 p. 156

beaucoup de berbérophones travaillant à une standardisation de leur langue s'accordent à dire que certes, l'alphabet tifinagh est un héritage à cultiver, mais que l'utiliser pour l'enseignement reviendrait en définitive à isoler la langue berbère. Les berbérophones ne doivent pas sortir de l'oralité avec un handicap pour communiquer, et l'utilisation des Tifinagh en serait bel et bien un.

Les caractères latins, eux, sans signes diacritiques ni points souscrits, pourraient permettre à la langue de bénéficier de toutes les technologies de communications. Comme l'a écrit l'association marocaine Tamaynout dans un article, « La roue n'est pas à réinventer », qui a été repris dans beaucoup de publications amazighes et même dans le revue du HCA algérien⁴⁵, « pour écrire la langue amazighe, le caractère latin n'est pas un choix, c'est une nécessité. » La langue berbère deviendrait alors plus accessible pour l'enseignement et sa diffusion s'est trouverait facilitée. Cependant, quelques associations, au Maroc principalement, continuent de privilégier les caractères arabes -les publications de l'AMREC, en particulier. Et il y a fort à parier que le nouvel Institut Royal de la Culture Amazighe⁴⁶ ne travaillera qu'exclusivement avec les caractères arabes, ce qui aurait pour effet de prolonger les différences linguistiques qui séparent encore les berbérophones algériens des berbérophones marocains.

Il est toutefois incontestable que la langue berbère est engagée dans un processus de standardisation qui devrait lui permettre d'accéder au statut de langue vivante, autonome et codifiée. La production scientifique en témoigne.

Une dynamique de convergences.

Pour Salem Chaker, alors que jusqu'à très récemment, la dimension humaine⁴⁷ était un obstacle à une harmonisation du travail linguistique à une échelle berbère, on assiste, depuis le début des années 70, à l'émergence d'une dynamique spontanée de convergence de ces mêmes travaux.

S. Chaker note que les travaux pour le passage à l'écrit de tamazigh, au départ expérience kabyle, sont devenus l'objet d'une « dynamique pan-berbère » qui a selon lui

⁴⁵ *Timmuzgha* n°2, décembre 1999.

⁴⁶ Institut créé en octobre 2001 et dont la genèse sera évoquée dans la deuxième partie.

⁴⁷ Les tensions générées par les désaccords entre l'Algérie et le Maroc.

trois principales raisons : le renforcement d'un sentiment de solidarité pan-berbère dû à l'« onde de choc » du Printemps de 1980, le renouveau associatif et scientifique qui l'a suivi et l'introduction de néologismes qui ont pris dans toutes les variantes de la langue berbère.

Les travaux linguistiques dans ce domaine sont tellement abondants qu'il est impossible d'être exhaustif. On peut cependant retenir quelques étapes fondamentales de ce processus naissant de standardisation.

En avril 1991 a eu lieu à Ghardaïa en Algérie, un colloque international sur « L'unité et la diversité de Tamazight – aménagement linguistique dans une aire de variation », rassemblant 25 spécialistes aussi renommés que Chaker, Boukous, Cadi ou Camps, afin de dresser un état des lieux linguistique en vue d'un passage à l'écrit.

Deux ans plus tard se tenaient à L'INALCO à Paris, des rencontres universitaires internationales sur la standardisation de la langue berbère : « Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère ». Sous la direction de Salem Chaker, une trentaine de spécialistes venus de tous horizons (de formation française ou anglo-saxonne, des berbérissants et des linguistes, venus du Maghreb et d'Europe) se penchent sur la question. A la fin du compte rendu du colloque, Chaker note que « l'état général de développement des études berbères –marquées par une réelle internationalisation et une sensible consolidation, tant en Afrique du Nord qu'en Europe-, les déterminations socio-linguistiques lourdes liées au statut de la langue au Maghreb et aux revendications des berbérophones, ont exercé une action unifiante. » Chaker distingue à peine le processus engagé de codification linguistique et les revendications de la communauté berbère.

Le Centre de Recherches Berbères a organisé les 24 et 25 juin 1996 un atelier sur le thème " Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère ". Il fait suite à la table ronde de 1993 et réunit une vingtaine de berbérissants (France, Algérie, Maroc, Canada, RFA). Du 5 au 9 octobre 1998 a lieu à l'Inalco l'atelier "Aménagement linguistique de la langue berbère", qui aborde trois thèmes : la notation usuelle : bilan et compléments aux propositions de juin 1996 (coordination et synthèse par K. Naït-Zerrad), la standardisation de la langue berbère : orientations générales (coordination et synthèse par S. Chaker) et la néologie : mise en place d'un réseau international de

terminologie berbère ("Termber") (coordination et synthèse par R. Achab). A cette occasion, il a été décidé la constitution d'un Réseau International pour l'Aménagement de la Langue Berbère (RIALB).

Par ailleurs, K. Naït Zerrad réalise en 1998 un « dictionnaire des racines berbères – formes attestées » rassemblant tout un corpus de racines trilitères permettant de comparer tous les parlers amazighs entre eux. En 1998 est également publié un ouvrage dont il est l'auteur : « Lexique religieux berbère et néologie : un essai de traduction du Coran ». Dans la perspective d'un aménagement linguistique, ce lexique est pour Naït Zerrad un moyen d'agir sur une langue encore quasiment orale. Ramdane Achab, lui, signe « Langue berbère : introduction à la notation usuelle en caractères latins », ouvrage destiné aux berbérophones et publié en 1998.

D'autres travaux font une large place à une dynamique de convergence entre les différents parlers berbères. En février 1998, l'université de Barcelone publie la thèse de Carlos Castellanos sur « Le processus de standardisation des langues. Etude comparative, application à la langue amazighe. » Il établit un parallèle entre les processus de standardisation des langues catalane et amazighe. Après une description des principaux parlers berbères, Carlos Castellanos propose, à partir des sources lexicologiques disponibles, une réflexion sur les matériaux et sur une méthodologie pour l'élaboration d'un « amazigh commun », sur les plans de la standardisation, de la graphie, de la morphosyntaxe et du lexical. Il est l'auteur d'un dictionnaire rifain/français et catalan et d'un « lexique inter-dialectal amazigh » de 146 pages établissant les correspondances entre Tarifit, Tachelhit et Kabyle. Le parler Tamazight est absent de ces correspondances.

Tous ces travaux linguistiques montrent à quel point les efforts sont convergents. La standardisation de la langue amazighe est certes un processus progressif, loin d'être achevé et mis en pratique. Chaque dominante régionale doit d'abord faire l'objet d'un aménagement linguistique concluant mais cet aménagement se fait dans l'optique d'une convergence, comme en témoigne l'abondance des études allant dans ce sens. On peut dire aujourd'hui qu'au niveau scientifique, la standardisation de Tamazight est possible. Il reste que la diffusion, l'enseignement et l'ancrage populaire d'UNE langue amazighe écrite et codifiée, dépend des volontés et des choix politiques des Etats concernés.

Pourtant des signes d'une volonté de convergence linguistique de la société civile sont d'ores et déjà perceptibles.

Blanca A. Madani, du WAAC, note en effet une certaine évolution des usages de la langue. Elle parle d'une certaine tendance à s'exprimer, à l'écrit comme à l'oral, dans une forme dite « supérieure » de tamazight, « une forme standard qui les sort d'un cadre identitaire régional ». Pour exemple le fait qu'un militant amazigh de Kabylie cultivé ou éclairé n'emploiera le 'th' ou le 'v' ni à l'écrit, ni dans un discours, sachant que les berbérophones des autres régions emploient les standard 't' et 'b'. Même si ces pratiques sont marginales, elles sont tout de même significatives d'une aspiration à l'unité.

C'est Madame Madani elle-même qui utilise le terme de standard. Comme elle le souligne, la volonté de parler une langue commune à tous les Imazighen fait sortir la stratégie identitaire de son cadre régional, une stratégie transnationale ayant beaucoup plus de chances de peser sur les décisions nationales. S. Chaker, dans le compte rendu du colloque sur la standardisation de 1993 à l'INALCO, ne distingue guère le processus engagé de codification linguistique et les revendications de la communauté berbère.

La codification convergente de la langue amazighe est indissociable de la tendance à la transnationalisation des stratégies de reconnaissance des mouvements amazighs. La langue fait figure de véritable « pôle de cristallisation de toutes les revendications identitaires ⁴⁸ ».

Au regard du processus en cours, il semble, pour utiliser les termes de Salem Chaker qu'« un espace intellectuel et scientifique berbère transnational est donc bien en cours de constitution. Il pourrait permettre à brève échéance d'aborder de manière efficace et coordonnée les questions d'aménagement linguistique à l'échelle pan-berbère. ⁴⁹ »

Le renouveau berbère se reconstruit donc bien dans une dimension transnationale. La densification du réseau associatif berbère ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies de communication sont bel et bien en train d'aboutir à la constitution d'une

⁴⁸ Karima Direche-Slimani, « Histoire de la question berbère en Algérie – Les modalités d'une construction identitaire » dans *Prologues* n°17, été 1999.

⁴⁹ Salem Chaker, *Berbères aujourd'hui*, L'Harmattan 1999 p. 162.

identité transnationale, sur le plan des représentations tout au moins. Le champ symbolique de la berbérîté est devenu transnational, de même que la diffusion de plus en plus élargie de la langue berbère. La convergence des travaux linguistiques visant à sa codification participent de la construction d'une appartenance commune pour laquelle les frontières deviennent perméables.

Cette tendance ne se limite pas au champ des représentations, mais touche aussi la sphère bien réelle des revendications. Le champ revendicatif est le deuxième volet de la reconstruction identitaire de la berbérîté. Sans dimension politique, impossible de parler d'identité. C'est la différence que fait Badie entre culture et identité. Même si cette distinction ne répond jamais dans les faits à deux réalités tranchées, la reconstruction du « discours sur le collectif » (dimension culturelle et linguistique) ne devient identitaire que lorsque ce discours est mis en œuvre dans une stratégie visant à peser sur la décision politique. Pour Salem Chaker, la dynamique est lancée. « Force est de constater (...) qu'un travail de production et de (re)construction est en marche : un espace transnational culturel, intellectuel et scientifique, voire politique, berbère est en voie de constitution. (...) Les situations restent diverses, mais partout les fils sont renoués, la flamme de la conscience (r)allumée. »⁵⁰ Pour lui, la naissante du Congrès Mondial Amazigh « marque la réalité d'une aspiration politique berbère pan-maghrébine. ⁴⁸»

La sphère « transnationalisée » des représentations (culturelles et linguistiques) est mise en œuvre dans le champ politique selon une stratégie de reconnaissance, elle aussi transnationale. Depuis plusieurs années, la cause berbère s'érige progressivement en cause transnationale. Les immigrés maghrébins à Paris, à New-York ou à Montréal qui se sentent berbères s'investissent dans un combat associatif qu'ils tentent d'internationaliser. Reste à concrétiser de façon institutionnalisée et efficace cette transnationalité en marche...

⁵⁰ Salem Chaker, Berbères aujourd'hui, L'Harmattan 1999 p. 27.

II. La tentative d'une stratégie identitaire transnationale et ses résultats politiques

Dans sa dimension symbolique et dans les représentations de la société civile, la berbérîté se construit peu à peu dans une optique transnationale. Ce phénomène s'accompagne de tentatives pour élaborer une stratégie identitaire au niveau international, susceptible d'aboutir à des résultats concrets en matière de reconnaissance officielle.

La berbérîté en tant que stratégie identitaire se dote d'un cadre et d'une rhétorique institutionnels à l'échelle internationale. Au moment où la question berbère connaît de nouveaux développements, peut-on parler de dynamique et d'efficacité de la transnationalité de la berbérîté ?

Sortie de sa dimension symbolique et représentative, c'est à dire, analysée dans le champ de la « realpolitic », l'identité berbère est-elle toujours transnationale ?

A. L'internationalisation de la « question berbère »

Il était indispensable que l'identité berbère, dans sa dimension transnationale, se dote d'institutions internationales. Une identité qui se reconstruit dans un processus de transnationalisation, et qui ne bénéficie ni de reconnaissance ni de protection étatique, est principalement le produit de la société civile. Comment une telle démarche pourrait-elle survivre ou même exister sans s'appuyer sur un cadre politique, une personne morale institutionnalisée, de droit public, qui soit son représentant officiel ?

L'institution internationale de la berbérîté est le Congrès Mondial Amazigh, sa rhétorique se fonde sur la défense des droits de l'homme et de la démocratie, ainsi que

sur les droits des peuples autochtones. Ce représentant est-il à même de construire un discours stratégique commun à l'ensemble de ses représentés ?

1. Le Congrès Mondial Amazigh et ses limites

- La création et les débuts du Congrès Mondial Amazigh⁵¹

L'idée de la création d'une institution berbère transnationale naît dans l'esprit de quelques militants en 1993, lors de la Conférence Internationale des Droits de l'homme à Vienne⁵². Cette idée de regrouper les Berbères n'est pas nouvelle. L'Académie Berbère, créée en France en 1966, a œuvré pour le rassemblement des Amazighs, du Maroc, d'Algérie, et d'ailleurs. Elle renaît dans le contexte d'oppression de la dimension amazigh des sociétés d'Afrique du Nord.

L'idée est reprise en août 1994, à l'occasion du festival de cinéma dédié aux peuples « minorisés » de Douarnenez en Bretagne, festival dont la 17^{ème} édition est consacrée au « peuple amazigh ». Des artistes et des militants berbères venus des quatre coins de Tamazgha se retrouvent et débattent de l'avenir qu'ils pourraient donner à leur mouvement. C'est la première fois que des militants associatifs, des chercheurs et des artistes berbères de différents pays se retrouvent physiquement réunis pendant près d'une semaine. Tous les soirs, les concerts et les rencontres se prolongent par des débats très animés⁵³.

Le terrain neutre de Douarnenez favorise la communication, méfiance et divergences nationales sont mises de côtés. Les participants décident la création d'un congrès international berbère et rédigent deux communiqués. Le premier est relatif à la situation des Touaregs, persécutés au Mali et au Niger, le second concerne la répression dont sont victimes les berbérophones en Afrique du Nord. Le festival est aussi l'occasion

⁵¹ Les informations sur le CMA sont principalement issue du site officiel congres-mondial-amazigh.org.

⁵² Informations recueillie dans un entretien avec Hassan Id Balkassm en avril 2001.

⁵³ Selon un témoignage de Claude Brenier-Estrine

de rédiger une « Déclaration de Douarnenez sur les droits identitaires, culturels et linguistiques des Imazighen »⁵⁴.

Les objectifs

Le Congrès Mondial Amazigh (CMA) est institué par un pré-congrès qui a les 2, 3 et 4 septembre 1995 à Saint Rome de Dolan en Lozère. Trente-six délégations venues du Maroc, de Libye, d'Algérie, du Niger, du Mali, de Suède, de Grande Bretagne, de Belgique, d'Allemagne, de France d'Espagne et des Etats-Unis ont travaillé ensemble pour voir naître leur projet. Il est à déplorer que la quasi-totalité des délégués en provenance directe d'Algérie ait été empêchée de se rendre en France pour des questions de visas. La déclaration finale de ce pré-congrès annonce qu' « une structure permanente, le CMA, est née de notre volonté d'agir ensemble, indépendamment des Etats et partis politiques ».

Le CMA se définit comme une organisation non gouvernementale dont le but est de « défendre et de promouvoir l'identité culturelle de la Nation amazighe et de soutenir son développement dans tous les domaines, à l'intérieur et à l'extérieur de Tamazgha.» L'expression de Nation amazighe est lourde de sens symbolique. La déclaration constitutive du CMA est accompagnée d'une motion de soutien au peuple touareg dans laquelle la nouvelle institution transnationale « affirme son engagement à faire sienne la lutte du peuple touareg jusqu'à reconnaissance effective de ses droits ». Le CMA affiche ainsi sa volonté d'intégrer au combat amazigh la lutte touarègue pour la survie au Mali et au Niger.

Par ailleurs, l'institution développe un programme ambitieux. En tant qu'instance permanente, le C.M.A veut permettre : la défense, la préservation et la promotion de la culture berbère ; l'acquisition d'outils matériels, financiers, et organisationnels ; enfin, l'internationalisation de la cause berbère à travers les organisations internationales (ONU, UNESCO, ONG...).

En ce qui concerne les pays d'origine, le CMA veut porter sur la scène

⁵⁴ Témoignage et documents fournis par Hassan Id Balkassm en avril 2001.

internationale, notamment l'ONU et l'UNESCO, les revendications culturelles, identitaires et linguistiques berbères ; développer et moderniser la langue berbère et diffuser la culture berbère. Au niveau des pays euro-américains, le CMA ambitionne de permettre à leurs citoyens d'origine berbère une intégration douce et sans fractures. Ses objectifs supposent des programmes de formation et d'enseignement en tamazight, la promotion de travaux scientifiques en matière d'histoire et de civilisation amazighe, ainsi que de gros efforts dans le domaine de la diffusion. Le CMA exprime également le souhait de coordonner les actions associatives des Imazighens au niveau international.

Cette institution correspond en tout points de ses objectifs à la concrétisation de la dimension stratégique de la transnationalité berbère. Fruit de la « volonté d'agir ensemble » de la société civile, elle se positionne par rapport à l'identité amazighe comme le font les Etats pour leur identité nationale. Il veut assurer sa défense et sa promotion, son rayonnement et son développement.

La création du CMA est un événement qui a été très largement relayé par la presse des pays maghrébins et des pays de la diaspora. La tendance entamée depuis 1980 se confirme et la création du CMA a encore renforcé l'audience internationale de la cause.

Le CMA a fait des efforts pour diffuser l'idée d'une instance transnationale de prise en charge du combat amazigh. Plusieurs débats publics ont été organisés (malheureusement seulement en Europe : en France, au Pays-Bas, en Belgique en Suède) pour expliquer les objectifs du CMA. D'autre part, Mabrouk Ferkal, président de Tamazgha et premier président du CMA, déclarait au journal Agraw Amazigh du mois d'avril 1997 que « plusieurs activités » ont eu lieu au Maroc au cours desquelles « le CMA était le sujet de discussion et de débat », sans toutefois préciser la nature ni le contenu exacts de ces activités. Il précise que « Le CMA œuvre en permanence pour l'unité du Mouvement Amazigh. Si le CMA existe, c'est d'abord pour cet objectif. »

L'organisation

Le 21 janvier 1997, le bureau mondial du CMA décide de réunir sa première assemblée générale les 27, 28, 29 et 30 août à Tafira (Las Palmas de Gran Canaria), dans les îles Canaries. Cette initiative veut marquer de manière très symbolique l'appartenance des îles Canaries au pays de Tamazgha. Des délégations d'Algérie, du Maroc, de Libye, du Mali et du Niger, ainsi que des représentants des diaspora d'Europe et d'Amérique se

déplacent. Mabrouk Ferkal, en tant que président du CMA, a estimé ce jour historique pour les Berbères puisque « c'est la première fois qu'ils se réunissent sur leurs terres ». Il redéfinit le cadre de l'action du CMA. Il réaffirme pour l'ensemble des mouvements militant pour la reconnaissance de la langue et de la culture berbères que leur objectif n'est en aucun cas de porter atteinte à l'unité de leurs pays respectifs. La démarche du Congrès Mondial Amazigh est définie par un combat pacifique pour la restauration des droits identitaires, linguistiques et culturels des Imazighen.

L'organisation, réunie en assemblée générale, élit ses instances dirigeantes. Le Conseil Fédéral est directement élu par l'assemblée générale. Il comporte 32 membres (qui passeront ensuite à 39) et est l'organe qui représente les différentes régions amazighes. Le Bureau Mondial est lui composé de 11 membres élus parmi les membres du Conseil Fédéral. Les instances du CMA sont relayées par des structures locales et leur travail est assisté par des commissions permanentes. Elles sont au nombre de cinq : Histoire, Identité, Langue et Civilisation Amazighes ; Relations Internationales et Droits de l'Homme ; Luttres et Résistance du Peuple Amazigh ; Finances ; Organique.⁵⁵ Malgré ses quelques informations, le mode d'organisation et de fonctionnement du CMA reste très opaque. Aucun organigramme, ni mode officiel de prise de décision, de désignation des instances dirigeantes n'est disponible. Il est prévu que l'institution se réunisse ordinairement en Congrès Général tous les trois ans.

Les 13, 14 et 15 août 1999, le CMA organise son deuxième congrès à Lyon. Il lance un « appel solennel à toutes les associations non membres à venir (les) rejoindre. » Selon un communiqué du Bureau Mondial du CMA du 24 avril 1999, les objectifs du CMA sont « la reconnaissance de l'amazighe comme langue nationale et officielle dans les pays de Tamazgha, la reconnaissance d'un statut de langue minoritaire à l'amazighe dans les pays d'Europe. »

Le troisième congrès est en préparation pour l'été 2002. Cependant, la compréhension du mode interne de fonctionnement du CMA est toujours aussi opaque et, en l'absence de clarté, on ne peut que constater les limites de l'organisation.

⁵⁵ Informations disponibles sur le site du CMA : congres-mondial-amazigh.org

- Le Congrès Mondial Amazigh, une action réelle limitée

Le CMA n'a pas permis à ce jour de concrétiser d'action réelle, de mettre en œuvre un projet, ou de réaliser un programme. La transnationalité est pour le CMA à la fois sa raison d'être et sa principale faiblesse. En effet, le caractère transnational de l'institution fait qu'elle se heurte en même temps à un incontestable manque de moyens et à des divergences dues aux différentes appartenances nationales qui rendent très difficiles l'établissement d'objectifs concrets réalisables.

Une manque d'objectifs précis, une absence d'actions concrètes : l'exemple de la revendication de constitutionnalisation du Tamazight.

Dans une interview accordée à Témoignage Chrétien du 29 septembre 1995 par Mabrouk Ferkal, ce dernier reconnaît que jusqu'ici, seule une revendication commune a pu être clairement exprimée : « la demande aux systèmes en place en Afrique du Nord de reconnaître le berbère comme une langue nationale et officielle dans leur constitution. »

Le CMA a-t-il pu influencer les politiques algériennes et marocaines sur ce point ?

En 1996, le Maroc et l'Algérie réforment leur constitution. Ces réformes interviennent donc après la création du CMA et après les avancées de 94 et 95, où, au Maroc, le Roi a instauré un début de bulletin d'information en langue berbère et a promis son enseignement et où, en Algérie, la présidence a cédé sur l'enseignement de Tamazight et a créé le HCA, Haut Commissariat à l'Amazighité⁵⁶. Outre le fait que l'enseignement de la langue berbère est difficile en Algérie et toujours inexistant au Maroc⁵⁷, les réformes constitutionnelles de 1996 infirment la tendance de 1994 en ignorant la revendication de reconnaissance de la pluralité identitaire de leur peuple (et la seule revendication formulée de manière transnationale).

Le Maroc adopte en septembre 1996 une nouvelle constitution dans laquelle il est toujours stipulé que la base civilisationnelle du Maroc est « arabo-musulmane », il n'est

⁵⁶ HCA qui salue la création du CMA en l'accusant de vouloir proclamer « sous des auspices étrangers, que le peuple algérien n'est qu'un assemblage de peuplades (...) confondant les Imazighen avec les bédés-phoques »

⁵⁷ Le discours du 30 juillet de Mohamed VI, signe d'une possible ouverture, sera évoqué plus loin.

fait mention de rien d'autre. La constitution algérienne, elle, fait mention dans son préambule d'un fait amazigh comme appartenant à un passé révolu, préambule qui stipule ensuite que *"l'Algérie [n'est que], terre d'Islam, partie du grand Maghreb, pays arabe »* et, dans l'article 3, que *« L'arabe est la langue nationale et officielle »*. Les associations montent au créneau, d'autant plus que la constitution algérienne s'accompagne d'une loi d'arabisation dont le délai d'application est fixé au 5 juillet 1998, date anniversaire de l'indépendance. A chaque fois, le CMA réagit par un communiqué, mais seulement par un communiqué. L'instance transnationale manque de moyens de pression pour une efficacité réelle.

A la veille du deuxième congrès du CMA en 1999 à Lyon, l'institution ne réussit pas vraiment à expliciter plus clairement ses objectifs précis, qui sont, dans un communiqué du Bureau Mondial du CMA du 24 avril, *« la reconnaissance de l'amazighe comme langue nationale et officielle dans les pays de Tamazgha, la reconnaissance d'un statut de langue minoritaire à l'amazighe dans les pays d'Europe. »*

On peut faire grief à l'institution d'être incapable de mettre en œuvre tel ou tel projet concret, de favoriser l'enseignement, le cinéma de langue berbère ou la recherche linguistique. L'institution a tendance à se borner à la diffusion de communiqués, mais il faut comprendre que ses activités sont grandement limitées par le manque de moyens.

Le manque de moyens

Un Etat dispose de l'argent provenant des impôts de ses citoyens, et une instance culturelle nationale peut bénéficier de subventions de la part de l'Etat auquel elle appartient. En revanche, l'organisation transnationale du CMA, certes basée sur le sol français mais affichant des objectifs transnationaux, ne peut compter que sur les ressources de la société civile, en espérant un jour bénéficier d'une reconnaissance et d'une aide d'une instance internationale dotée de moyens financiers. Les objectifs d'apporter une aide à l'enseignement de Tamazight, de favoriser sa standardisation et d'encourager la recherche scientifique dans la sphère culturelle amazighe coûte de l'argent. Ce sont des fonctions remplies habituellement par un Etat.

Dans ce domaine également il est très difficile d'obtenir des informations sur les modes de financement du CMA : dans quelle mesure l'organisation est-elle soutenue par

des fonds associatifs, personnels ? A-t-elle pu avoir des subventions permanentes ou ponctuelles des instances internationales des Nations-Unies ? La question reste en suspens.

Pour ce qui est des congrès, leur financement est jusqu'à présent principalement assuré par les fonds personnels de chaque participant⁵⁸. Chaque réunion nécessite des efforts importants. Mais elles ont tout de même lieu. Pour la réalisation de projet, le manque de moyen financier est rédhibitoire. La CMA est une action bien démunie. L'obstacle financier peut expliquer beaucoup de sa relative inefficacité, surtout s'il se conjugue à la difficulté de composer avec les différences de tendances.

Des divergences internes

La diversité des situations rend difficile l'objectif de la transnationalité. Chaque cadre national détermine une situation particulière qui elle-même détermine une lutte. La défense et la promotion de la culture amazighe ne veut pas dire la même chose au Mali ou au Niger, où les Touaregs se battent pour exister physiquement ; que dans les pays d'Afrique du Nord où les Berbères luttent pour une reconnaissance linguistique et culturelle. Dans le cadre qui nous intéresse ici plus particulièrement, les données des questions berbères marocaine et algérienne sont tout à fait différentes. Le degré d'acceptation d'une revendication de reconnaissance berbère est très variable selon les Etats, sans compter avec les divisions intra-étatiques. Dès qu'on passe du plan symbolique à celui bien concret du combat stratégique et politique, il est beaucoup plus difficile de fonder une action commune.

En Algérie, le pouvoir s'est fondé sur le modèle de l'intransigeance jacobine. L'acculturation (française puis arabe) des populations berbères est très avancée. La situation économique est de plus en plus catastrophique. L'Etat ne veut pas entendre parler de l'identité berbère en dehors du cadre officiel qu'il lui a donné en 1995 avec le

⁵⁸ Informations recueillies lors d'un entretien avec Hassan Id Balkassm en avril 2001.

HCA. De plus, le clivage entre le FFS de Hocine Aït Ahmed (qui refuse de collaborer avec le pouvoir) et le RDC de Saïd Sadi (qui a choisi la voie de la participation pour faire changer les choses) continue de diviser durablement le mouvement berbère algérien.

Au Maroc, la situation est beaucoup plus décomplexée. Le poids de la démographique de la berbérophonie n'est pas le même. Le pouvoir tolère les revendications de l'amazighité, même s'il fait tout (de répressions en noyautages) pour éviter que ce mouvement ne s'unifie. Le pouvoir marocain ne reconnaît pas une langue mais des dialectes berbères : tarifit, tamazight et tachelhit. Les militants de la berbérité s'opposent souvent entre des conceptions régionale et nationale de la question amazighe au Maroc. Le mouvement de Majoubi et Ouzzin Aherdan, le MNP (mouvement national populaire, constitué en parti politique) considère que la langue et la culture berbère sont le fait de quelques îlots de population marocaine. En revanche, pour l'AMREC de Brahim Akhiat, la berbérité est un des éléments de la personnalité culturelle de tous les Marocains. Le problème de savoir si la question berbère doit se politiser ou non est, elle aussi, un facteur de division : Hassan Id Balkassm est très favorable à la constitution d'un parti politique qui prendrait en charge la revendication amazighe alors que Brahim Akhiat est beaucoup plus réservé sur cette perspective. Pour lui, le mouvement revendicatif amazigh doit rester associatif.

Dans la diaspora, la tradition démocratique est ancrée dans les mentalités. Ce sont souvent les militants issus de la diaspora qui sont les plus virulents sur la question de la reconnaissance des droits linguistiques et culturels de l'amazighité. De plus, certains militants d'origine marocaine reprochent à d'autres, d'origine kabyle, d'accaparer le champ, et inversement.

Les différences et les divergences nationales sont un handicap pour une institution internationale comme le CMA. Au delà des divergences d'opinion qui ralentissent le travail, Hassan Id Balkassm soupçonne les gouvernements nord-africains de se livrer à des tentatives de noyautage du CMA. Des agents de renseignements seraient envoyés par l'Etat dans les associations afin d'essayer de paralyser leur action. Il cite en exemple pour le Maroc le mouvement d'Aherdan « qui ne travaille que pour son maître : le Makhzen », et qui, depuis l'indépendance, n'a jamais réellement fait preuve de conviction⁵⁹.

⁵⁹ Propos recueillis lors d'un entretien en 2000.

De tels handicaps entraînent-ils une totale inefficacité de l'internationalisation de la question amazigh ? Malgré la constitution du CMA, des décisions des Etats maghrébins viennent contredire les espoirs qui avaient pu naître en 1994.

L'Etat algérien qui, en 1995, avait soigneusement contourné le problème du statut de la langue au moment de la création du HCA, décide, en 1996 d'une loi d'arabisation (qui vient s'ajouter aux déceptions de la révision constitutionnelle). Celle-ci tend à généraliser l'emploi de la langue arabe dans tous les domaines officiels. Elle entre en vigueur le 5 juillet 1998, quelques jours après l'assassinat de Matoub. L'avenir de l'amazighité en Algérie est donc loin d'être assuré.

Le mouvement amazigh marocain est l'objet d'un processus à peu près semblable. Après le discours historique du Roi Hassan II en 1994, promettant l'enseignement de tamazight, la réforme constitutionnelle vient elle aussi démentir les espoirs de changement. Une nouvelle loi dite « loi des prénoms » impose une liste de prénoms orthodoxes et autorisés. Aucun prénom amazigh n'y figure et l'association Tamaynout dénonce en 1998 plusieurs cas de répression de familles qui n'ont pu choisir de donner un prénom amazigh à leur enfant. De plus, le projet de Charte de l'enseignement qui doit réformer le système scolaire marocain est décevant. Il envisage pour la première fois l'enseignement de la langue berbère mais tout au plus comme instrument d'accompagnement dans les premières années de scolarisation. Aucun enseignement n'est prévu dans les classes supérieures.

Au Maroc comme en Algérie, l'Etat est bien vite revenu sur les évolutions qu'il avait laissé entrevoir pour calmer les crises de 1994, et ce, malgré l'internationalisation de la question amazigh. Le CMA n'a pas permis de concrétiser d'action réelle. Comment alors parler d'une stratégie transnationale si, de fait l'institution qui est censée la mettre en œuvre est trop divisée et dispose de trop peu de moyens pour devenir un groupe de pression efficace ? Cependant, l'institution est encore jeune.

Pour Brahim Akhiat, président de l'AMREC, comme pour Hassan Id Balkassm, avocat marocain président de Tamaynout (ancienne ANCAP) et fervent artisan de l'internationalisation de la cause berbère, les objectifs qui ont poussé à la création

d'instances internationales s'inscrivent totalement dans la perspective d'une stratégie de reconnaissance proprement nationale⁶⁰. Si les mouvements associatifs ont mis en œuvre un processus d'internationalisation, c'est pour obtenir des résultats à l'intérieur de leur cadre national.

En revanche, la portée symbolique de ces instances est transnationale. C'est le symbolique qui participe à la création et à l'entretien de la communauté. Le CMA a très clairement eu un effet fédérateur dans la façon qu'ont les Imazighen de se percevoir. Dernièrement, la perspective symbolique que représente la création du CMA a eu de réels effets sur les décisions politiques des Etats d'Afrique du Nord, même si ces décisions restent symboliques elles aussi⁶¹. Le CMA fait évoluer la problématique berbère au sein de chaque Etat et a eu en fin de compte une certaine influence sur les décisions des autorités étatiques.

Cette dimension fédératrice transnationale s'exprime à travers la production d'un discours commun, d'une grille de lecture qui permet d'élaborer un discours transnational visant à la reconnaissance de l'amazighité. Le CMA concrétise la volonté des mouvements militants de s'appuyer sur les valeurs de défense de la démocratie et des droits de l'homme pour revendiquer sur la scène internationale les droits physiques, culturels et linguistiques des populations berbères.

2. Le discours de l'amazighité

Le CMA, en tant qu'institution transnationale de la berbérité, est actif auprès des organisations internationales. « Il inscrit son combat dans le respect des valeurs universelles : droits de l'Homme, démocratie, tolérance et ouverture »⁶². Les valeurs qu'il affiche sont celles qui fondent le discours dominant autour duquel s'est structurée la scène internationale. L'internationalisation de la question amazighe apparaît d'autant plus

⁶⁰ Point de vue recueilli lors d'un entretien en décembre 2001.

⁶¹ Cette influence est notable dans les évolutions récentes de la problématique berbère en Algérie et au Maroc. Ces évolutions sont évoquées dans la partie B de ce développement.

⁶² Déclaration du premier congrès du CMA, à Tafira dans les Iles Canaries, les 27, 28, 29 et 30 août 1997

évidente qu'elle a toujours été intimement liée à une lutte pour les droits de l'homme et la démocratie, discours devenu depuis longtemps sur la scène internationale le modèle dominant et normatif.

- Ses racines associatives.

Il est significatif que l'idée récente de la création d'institutions inter-berbères soit née lors de la Conférence Internationale des Droits de l'Homme qui a eu lieu à Vienne en 1993. Des militants marocains y rencontrent des militants algériens qui ont déjà participé à l'Université d'été d'Agadir. Le contexte de la défense des droits de l'homme se révèle propice.

Le raisonnement de Hassan Id Balkassm, est très clair à ce sujet. « Nous avons découvert qu'il était possible d'avoir des liens avec les Imazighen des autres pays, qui ont la même langue, ou à peu près la même langue, et qui ont à peu près les mêmes problèmes avec leur gouvernement. Et nous nous sommes dit que la Conférence Internationale des droits de l'homme était l'occasion de vivre la mondialisation de la démocratie et des droits de l'homme, c'est-à-dire de lutter pour cette globalisation-là : internationaliser notre question, notre cause pour exercer des pressions sur les gouvernements, notamment d'Afrique du Nord.⁶³ »

Et, Hassan Id Balkassm a beaucoup et très tôt investi son association dans cette orientation. En 1991, la même année que celle de la signature de la Charte d'Agadir, l'ANCAP (association nationale pour la culture et les arts populaires), dont il est président, publie une Déclaration Universelle des Droits de l'Homme en tamazight. Une initiative lourde de portée symbolique. Et en 1993, l'association entraîne avec elle des associations marocaines (AMREC, Université d'été d'Agadir, Ilmas, Souss, Asenfloul et Masinissa) pour participer à la Conférence Internationale des Droits de l'Homme à Vienne (du 14 au 25 juin). Quelques mois avant la Conférence, l'ANCAP change de nom pour adopter une appellation dans laquelle l'amazighité est plus évidente : l'ANCAP devient Tamaynout.

⁶³ Propos recueillis lors d'un entretien en mai 2001. Toutes les citations de Maître Id Balkassm qui suivent sont extraites de cet entretien.

En préparant leur participation à Vienne, les associations ont signé un Mémorandum sur les droits culturels et linguistiques amazighs qui avait été rendu public le 29 mai. C'est la première fois que des associations amazighes décident d'exposer leurs revendications sur le scène internationale. De plus, cette initiative s'est réalisée de façon concertée, ce qui ne peut que lui donner plus de poids.

Cette volonté d'inscrire le combat berbère au sein de celui des droits de l'homme et de la démocratie est très largement répandu dans le milieu associatif. Beaucoup d'associations de la diaspora, que leur affinité première soit plutôt kabyle ou plutôt berbère marocaine, des associations comme Tamazgha, Azamazight, l'ACAA, l'association hollandaise Syphax et bien d'autres, accordent dans les pages de leur publication une large place aux textes internationaux tels que la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (1948), la Déclaration universelle des droits linguistiques (1996), la Déclaration sur les races et les préjugés raciaux (UNESCO, 1978)...

- La décennie des peuples autochtones et la CAIDDH.

Un autre domaine de la scène internationale est investi par le mouvement transnational pour la reconnaissance de la berbérité : celui des peuples autochtones. En effet, en 1994, alors que le CMA est en instance de création, l'ONU inaugure la décennie des peuples autochtones. Le CMA puis la CAIDDH (la commission amazighe pour la défense et les droits de l'homme) dès 1998, s'y investissent activement, notamment sous l'impulsion de Id Balkassm. C'est lui, qui, lors de l'ouverture officielle de cette décennie le 8 décembre 1994, représente les ONG des peuples autochtones d'Afrique devant l'Assemblée Générale des Nations-Unies à New York.

Le n°14 de juillet 1995 de Tasafut, la publication de l'ANCAP publie le discours qu'a prononcé son président à cette occasion. Id Balkassm y évoque la problématique berbère de façon globale : « Pour ce qui concerne l'Afrique du Nord, les constitutions des Etats marocain, algérien, tunisien, libyen et égyptien ne reconnaissent pas l'identité linguistique et culturelle des peuples Amazighes. Ces constitutions ne reconnaissent pas

non plus la langue amazighe comme une langue nationale et officielle. Cette situation menace de disparition cette identité linguistique et culturelle millénaire. (...) Les amazighes sont victimes de la violation de leurs droits identitaires, linguistiques et culturels ».

Id Balkassm et le courant militant qu'il représente ont choisi de concentrer leurs efforts sur la scène internationale. En soulignant que la situation des siens est contraire aux normes de démocratie et de droits de l'homme adoptées par la communauté internationale, ils attendent en retour que cette communauté légitime leur stratégie identitaire et fasse pression sur les Etats concernés.

Au sens de l'ONU, des peuples autochtones sont « des groupes sociaux ayant une identité sociale et culturelle différente de celle de la société dominante, qui les rend susceptibles d'être désavantagés dans le processus de développement. »

Le CMA a pris part aux travaux du Groupe de Travail des Populations Autochtones qui se sont tenus en juillet 1996 à Genève. Cependant, cette démarche reste insuffisante pour un certain nombre de militants qui décident d'approfondir leur action sur la scène internationale en matière de droits de l'homme et de développement. Il donnent naissance à une nouvelle organisation internationale.

En 1998, en marge de la Session des Nations-Unies sur les Peuples Autochtones, une autre instance transnationale voit le jour à Genève : la CAIDDH : la Commission Amazigh Internationale pour le Développement et les Droits de l'Homme. Elle se réunit en moyenne deux fois par an. Son siège social est à Lausanne. Elle se consacre à la promotion du peuple amazigh en tant que peuple autochtone et vise « à porter efficacement et utilement leurs (ndlr aux Imazighens) légitimes revendications devant des instances et des organisations internationales ».

Elle comprend des organisations amazighes du Maroc (Tamaynout), de l'Algérie (Tigmi et la Fédération Nationale des Associations Culturelles Amazighes), du Burkina-Faso, de la France (Fejajy), et des touaregs de la diaspora. Elle est aussi ouverte aux autres organisations et notamment aux ONG qui travaillent pour les peuples autochtones. La CAIDDH participe annuellement et même parfois deux fois par an au groupe de travail des Nations-Unies pour les peuples autochtones. Elle a également développé des

projets de manifestations culturelles communes. Elle a fixé à ses associations membres la date du 12 au 20 janvier de chaque année, semaine correspondant à la fête de Yennayer, pour l'organisation d'une semaine culturelle dans une région de Tamazgha, en vue de permettre plus de solidarité entre les populations.

La CAIDDH est en partie le fruit de l'initiative de Hassan Id Balkassm et de son association Tamaynout. Pour lui, l'action de cette commission reste très symbolique, mais il considère tout de même que son action est utile puisque plusieurs projets culturels, notamment dans le cinéma, ont pu voir la jour grâce à la CAIDDH et à son implication dans le groupe de travail des Nations-Unies⁶⁴. Les statuts de la CAIDDH sont pratiquement les mêmes que ceux du CMA. En revanche, la CAIDDH est beaucoup moins représentative que le Congrès Mondial Amazigh. En effet, ce dernier est une véritable organisation transnationale, au sein de laquelle se retrouvent les Imazighens dans toutes leurs différences. La CAIDDH, elle, ne représente tout au plus qu'un courant de cette transnationalité. Elle est un instrument de la construction du discours transnational de l'amazighité, dans la logique de la défense des droits de l'homme et des droits des peuples.

Le CMA participe aussi très activement de la logique de cette rhétorique. Il est présent dans les conférences internationales pour y faire entendre la voix de l'amazighité.

- Le discours du CMA.

Le CMA a participé à la Conférence mondiale des Droits Linguistiques qui s'est tenue à Barcelone, en juin 1996 et il est signataire de la Déclaration Universelle des Droits Linguistiques prononcée à cette occasion.

⁶⁴ D'après les propos recueillis lors d'un entretien en mai 2001.

Du 10 au 14 janvier 2001, le 34^{ème} Congrès de la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH) a lieu à Casablanca sur la thème « Mondialisation et exclusion ». Les interventions du CMA et d'associations marocaines comme l'AMREC dans l'atelier racisme et pluralisme culturel poussent à l'adoption d'une « Résolution concernant la langue et la culture amazighes ». Cette résolution énonce que « La route de la discrimination linguistique et culturelle se trouve au cœur même du système étatique moderne » et réclame « la reconnaissance et la protection constitutionnelle à la langue amazigh au Maroc et dans les pays d'Afrique du Nord, afin de garantir son intégration dans les domaines de l'enseignement public, la communication, l'administration, la justice. Ceci, pour que la reconnaissance de cette langue puisse assurer les droits et le rôle des Amazighophones dans le processus du développement et la consolidation démocratique ».

Les deux principales revendications du mouvement amazigh se retrouvent dans cette déclaration : le statut constitutionnel de la langue amazigh et sa réhabilitation dans le domaine public et notamment dans l'enseignement. L'action transnationale des associations et du CMA ont donc abouti à ce que des revendications qui appartenaient au domaine militant deviennent des propositions défendues par une organisation qui représente le droit chemin, l'idéal normatif de la communauté internationale. La FIDH dit ce qui doit être. La légitimité des revendications du mouvement amazigh est ainsi consacrée.

L'action du CMA, même si elle est symbolique, fait tout de même évoluer le statut du discours de l'amazighité de façon fondamentale. En s'internationalisant, le mouvement amazigh gagne la légitimité internationale.

Lorsque a lieu du 6 au 23 mars 2001 à Genève la cinquante-huitième session du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (CERD), le CMA a présenté un rapport alternatif à celui du gouvernement algérien. Il s'est élevé contre « les violations des droits des berbérophones en contradiction avec les conventions de protection des droits de l'homme signées par l'Algérie ». Pendant les travaux du CERD, lors de l'examen du rapport de l'Algérie, M. Raghavan Vasudevan Pillai, expert chargé de cet examen, a déploré que le rapport algérien ne contienne aucune information sur la communauté amazigh. Il a attiré l'attention du comité sur des informations « émanant de

certaines organisations non gouvernementales » selon lesquelles « la langue berbère ne serait enseignée que dans 220 écoles pilotes » et souligne que « la loi d'arabisation entrée en vigueur en juillet 1998 dénie le droit à la différence culturelle et linguistique ». Ces propos prouvent que la voix du CMA a été entendue et a permis d'établir un contrepoids au discours du gouvernement algérien.

Le CMA est présent à la Conférence Internationale sur le racisme de Durban en août 2001. Il y a rappelé que le président algérien doit répondre aux requêtes répétées des conseils représentants des populations de Kabylie, demandant un statut national et officiel pour tamazight. Plusieurs Etats africains et arabes ont cependant refusé de consigner cette intervention dans la déclaration finale de la Conférence.

Grâce aux interventions d'organisations non gouvernementales comme le CMA ou la CAIDDH, les Imazighen et la défense de leur langue et de leur culture sont mentionnés à 34 reprises dans les résumés, observations et conclusions officielles de la Commission des Nations-Unies pour les droits de l'homme de Genève.

Depuis quelques années, sous l'impulsion d'une tendance associative très forte, l'amazighité s'est implantée sur la scène internationale en s'inscrivant dans une rhétorique de défense des droits de l'homme et de la démocratie. Ce discours, dans lequel chaque spécificité de l'amazighité peut se reconnaître, a été porté devant les instances internationales, qui l'ont légitimé.

Toutefois, il faut bien admettre que la constitution de ce discours, de cette grille de lecture dans laquelle chaque problématique amazighe spécifique peut s'inscrire n'est qu'un embryon de stratégie transnationale et que le CMA n'est pas à proprement parler l'instrument de la concrétisation d'une stratégie identitaire.

Pour Brahim Akhiat, président de l'AMREC, la plus ancienne association marocaine de défense de la culture berbère, le CMA « ne s'occupe que des petites choses et n'a pas encore la maturité de s'attaquer au gros problème, à savoir déterminer une

stratégie internationale du mouvement amazigh.»⁶⁵. En un sens, Brahim Akhiat a raison, il ne faut pas se méprendre. La transnationalité de l'amazighité n'est est encore qu'à ses premiers balbutiements et les obstacles à son développement ne manquent pas. Les manque de moyens mais aussi les luttes d'influence, les conflits d'intérêts et les méfiances nationales handicapent la marche des solidarités transnationales. Toujours est-il que, six ans après sa création, le CMA est toujours là. Certes les actions marquantes de cette institution restent encore à écrire mais son action symbolique est bien réelle.

Hassan Id Balkassm s'accorde de ce point de vue. « Pour moi, en tant que fondateur, l'idée de la création du CMA était quelque chose de très symbolique parce que nous n'avons pas les moyens de nous organiser vraiment sur la scène internationale. »⁶⁶ Le CMA a employé de manière officielle tous les éléments symboliques du renouveau identitaire de la berbérité. Il marque les fêtes, il utilise l'emblème et le drapeau, il contribue à matérialiser une transnationalité qui est seulement en construction. Il participe du phénomène, l'enrichit et le diffuse. Sur le plan des représentations, la force symbolique de la transnationalité de l'amazighité a tendance à combler ses handicaps financiers et humains, son manque d'unité et de structures.

Et cette influence symbolique n'est pas sans conséquences. Pour Hassan Id Balkassm, « l'organisation a tout de même influencé les gouvernements : la majorité des initiatives prises en faveur des Berbères en Algérie et au Maroc, l'ont été après la création du CMA, et non pas avant »⁶³. Selon lui, l'idée même de l'existence de cette institution et de la transnationalité naissante de la berbérité a poussé les gouvernements à agir comme si cette berbérité s'était constitué en groupe de pression efficace, capable de mobiliser. Par exemple, il est pas certain que le gouvernement marocain eût agi comme il l'a fait dans le contexte du « Printemps Noir » de Kabylie en avril 2001 si le CMA n'avait pas existé, si le processus de transnationalité de l'identité amazighe, même symbolique, n'était pas à l'œuvre.

⁶⁵ Propos recueillis lors d'un entretien en décembre 2000.

⁶⁶ Opinion exprimée lors d'un entretien en avril 2001.

Les évolutions récentes de la situation de la berbérîté montrent à la fois le caractère embryonnaire de son processus de transnationalisation et le poids de sa force symbolique.

B. L'épreuve des faits, la transnationalité à l'œuvre ?

Entre 1999 et 2001, le discours revendicatif amazigh a connu une certaine effervescence. Au Maroc, le Manifeste Amazigh est devenu un texte de référence. En Europe, la langue amazighe figure dans la Charte des langues minoritaires. Et surtout, en Algérie, un soulèvement populaire en Kabylie tente de se constituer en mouvement politique auto-géré.

Ce mouvement contestataire donne lieu à des manifestations de solidarité sans précédent. Dans tout Tamazgha et dans l'ensemble de la diaspora, les Imazighen soutiennent les révoltés selon leurs moyens. Il semble même que la persistance de la mobilisation kabyle finit pas influencer la décision politique marocaine.

1. Les récents développements des problématiques berbères

Le renouveau identitaire de l'amazighité, indissociable d'une dynamique transnationale, a permis à la revendication berbère de s'organiser au sein de différents cadres nationaux : en Algérie, ces derniers mois, mais aussi un peu avant au Maroc et en France, dans le cadre européen.

- En Europe et au Maroc

Le mouvement berbère s'est d'abord reconstruit pour peser sur les décisions politiques des Etats maghrébins, mais le discours de la berbérîté s'est également implanté dans le cadre des Etats où une diaspora berbère est présente. En France, par exemple,

mais aussi en Espagne et aux Pays-Bas, la question amazighe a connu de nouveaux développements, grâce à la diaspora berbère qui s'est organisée pour promouvoir la langue et la culture berbères à travers le programme ELCO (enseignement des langues et cultures d'origine) et la Charte européenne des langues régionales et minoritaires.

Le cas européen

L'enseignement des langues et culture d'origine aux Pays-Bas et en Espagne

Au Pays-Bas, la langue berbère est comprise dans le programme ELCO dans le cadre d'un accord entre les Pays-Bas et le Maroc. L'Enseignement des Langues et Cultures d'Origine est un programme international qui se structure autour d'accords bilatéraux entre un Etat d'émigration et un Etat d'immigration. Le pays d'accueil fournit les infrastructures nécessaires à l'enseignement et le pays d'origine a la charge de former des enseignants et d'élaborer des manuel scolaires. Le choix de suivre ou non ces cours pour les élèves étrangers est facultatif. L'intégration du berbère dans le programme s'est faite sous l'impulsion des associations culturelles amazighes hollandaises qui se sont constituées dans les années quatre-vingt et quatre-vingt dix⁶⁷.

Des manuels sont toutefois édités par les pays d'immigration européen. Ainsi, en 1998, l'université hollandaise de Tilburg et la Fondation Méditerranéenne d'études amazighes et berbères de Montgomery Hart, fondation espagnole dont le président n'est autre que Rachid Raha, l'actuel président du CMA, ont publié ensemble le livre de contes « Ma langue », en langues turque, kurde, en arabe dialectal, et en berbère. Pour Rachid Raha, cette initiative « permet aux enfants de préserver leur identité d'origine, tout en acquérant l'identité européenne »⁶⁸. Ces livres sont destinés à être utilisés dans le programme ELCO. C'est la première fois qu'ils sont édités en langue amazighe. De plus, cinquante exemplaires sur les mille de l'édition berbère doivent être distribués dans les collèges et les librairies de Mellila où il sont destinés non pas aux immigrants mais aux

⁶⁷ Selon un article de Jan Jaap de Ruiter, de l'Université de Tilburg, « *Le choix de la langue dans l'enseignement en langue et culture d'origine marocaines aux Pays-Bas* », publié dans le *Monde Amazigh* n°7 du 1^{er} octobre 2001.

⁶⁸ Citation d'une article d'*El Faro* du 11 novembre 1998, « *Material didáctico en lengua bereber para las minorias europeas* » de Lidia G.-Fresnada.

autochtones de langue berbère. Cette démarche est un excellent exemple d'une transnationalité mise en oeuvre dans une initiative concrète.

En ce qui concerne la France, le programme ELCO existe notamment pour les ressortissants algériens et marocains. Cependant, seul l'arabe dialectal est proposé aux élèves. Le berbère est encore absent de l'enseignement des langues et cultures d'origine. Le mouvement amazigh français tente de faire reconnaître la langue berbère comme une langue minoritaire de France.

La Charte européenne des langues régionales et minoritaires – le cas français

La Charte européenne des langues régionales et minoritaires émane du Conseil de l'Europe, à ne pas confondre avec l'Union européenne. Le Conseil de l'Europe a été créé en 1949 et regroupe une quarantaine d'Etats, son rôle est consultatif. Par cette charte, l'Europe veut montrer sa volonté de promouvoir la diversité culturelle et linguistique qui l'enrichit. Elle s'engage à soutenir les initiatives qui visent à organiser et à encourager à l'enseignement et la normalisation de ces langues.

Lors des travaux préparatoires de la Charte concernant le cas français, les études du Professeur Bernard Cerquiglini, directeur de l'Institut national de la langue française (CNRS) ont dénombré 75 langues parlées en France. Cinq langues sont qualifiées de « non territoriales », c'est-à-dire, qu'elles sont issues de l'immigration et menacées – ni reconnues, ni prises en charge dans leur pays d'origine. Elles sont : l'arabe dialectal, l'arménien, le berbère, le yiddish et le romani. Cerquiglini considère que ces langues doivent être reconnues par la Charte. Il parle d'un million de berbérophones dans le pays.

Le constitutionnaliste Guy Carcassonne réalise également un rapport pour le Premier Ministre. Des extraits en sont publiés en octobre 1998. Guy Carcassonne s'y montre extrêmement favorable à l'intégration du berbère dans les langues de France pour la signature de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires. Contrairement au rapport de Bernard Poignant, un autre constitutionnaliste, le rapport Carcassonne conclut à la compatibilité de la Charte avec la Constitution.

En s'appuyant sur le rapport du linguiste Bernard Cerquiglini et du constitutionnaliste Guy Carcassonne, la diaspora berbère s'organise pour que leur langue ait voie au chapitre. En janvier 1999, des membres de la section berbère de l'INALCO et une cinquantaine d'associations se regroupent au sein du « Comité berbère, langue de France et d'Europe » pour revendiquer que la France reconnaisse la langue berbère dans la liste des langues minoritaires auxquelles s'applique la Charte.

Le projet de la Charte suscite en France de houleux débats. Elle est déjà en vigueur dans 8 pays européens et signée par 10 autres, quand, après beaucoup d'hésitations, le Ministre français des Affaires européennes accepte le 7 mai 1999 le principe d'adhérer à la Charte. Cette initiative est timide. En effet, pour faire ratifier la Charte, chaque pays doit signer un minimum de 35 articles sur 98 : la France n'en signe que 39.

La langue berbère ne figure pas au chapitre des langues minoritaires dont il faut promouvoir l'enseignement. Matignon promet une ratification pour l'an 2000, mais le Président Chirac saisit immédiatement le Conseil Constitutionnel, qui, début juin, prononce une incompatibilité de la Charte avec l'article 2 de la Constitution qui énonce que « la français est la langue de la République ».

Le processus de ratification est bloqué.

Près de deux ans plus tard, le 25 avril 2001, Jack Lang, le ministre de l'éducation nationale présente des mesures pour promouvoir les « langues de France ». Alors que le processus de ratification de la Charte européenne des langues régionales et minoritaires est au point mort, Jack Lang estime qu'elle n'est pas nécessaire pour avancer. Il présente ces « *nouvelles orientations pour l'enseignement des langues régionales* » comme une « anticipation concrète des engagements pris par le gouvernement ». Elles prévoient des concours spéciaux pour recruter des enseignants bilingues et un partenariat renforcé avec les collectivités locales.

Ces orientations évoquent une charte des langues régionales, qui a perdu son chapitre sur les langues minoritaires. Le berbère n'est pas pris en compte par ces mesures, qui ne concernent que huit langues : basque, corse, breton, catalan, créole, occitan, langues d'Alsace et mosellane. Le comité berbère langue de France réagit. Le 2 mai, il adresse une lettre ouverte à Lionel Jospin, au nom du million de berbérophones recensés en France.

La lettre rappelle que, depuis 1998, une épreuve de berbère existe au baccalauréat. Chaque année, environ 2000 candidats la présentent, ce qui en fait la deuxième épreuve de langue facultative la plus prisée, parmi 32 langues et devant les langues régionales. Paradoxalement, les associations sont les seules à assurer une préparation à l'examen, sans aucun financement public.

"Pourtant, lors du processus de ratification de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires que vous avez lancé, la forte présence du berbère dans le débat laissait espérer la fin d'une longue période de discrimination", explique la lettre. Le berbère reste, selon le Comité, "une fois de plus, aux portes de l'école". "Rien n'explique cette injustice à l'égard d'une langue présente en France depuis le début du siècle dernier, pratiquée par des générations successives, et qui représente en outre le fondement culturel de tout le Maghreb", écrivent encore les signataires, tout en réclamant "des mesures concrètes".

Il est encore trop tôt pour savoir si cette démarche va porter ses fruits. Elle est néanmoins significative de l'organisation, au sein de la diaspora, d'un discours de l'amazighité visant à la reconnaissance culturelle et linguistique. Elle n'est certainement pas indépendante du renouveau transnational de l'identité amazighe. La communauté berbère s'organise. Au Maroc, le 1^{er} mars 2000, est rendu public un texte fondamental pour l'amazighité : « le manifeste berbère ».

Le manifeste berbère⁶⁹

Deux ans de débats intenses ont été nécessaires à l'élaboration de ce texte. Le 1^{er} mars 2000, il est signé par 229 personnes, intellectuels et militants berbérophones marocains. C'est Mohamed Chafik qui s'est chargé de la rédaction. On retrouve aussi de grandes signatures comme celles d'Abdelhamid Zemmouri, ancien ministre et signataire du manifeste de l'indépendance, Driss Benzekri, figure du mouvement des droits de l'homme au Maroc, ou encore celle de Ahmed Adghirni, avocat, essayiste et directeur d'un journal berbérophone.

⁶⁹ Pour le texte de ce manifeste, se reporter en annexe 3.

Le manifeste présente une nouvelle vision de l'histoire et de la place de l'amazighité dans l'identité marocaine. Il se préserve à l'avance de toute accusation de vouloir porter atteinte à l'unité de la Nation en inscrivant la problématique de l'amazighité au sein d'une redéfinition de l'identité marocaine dans son ensemble. « Avec nos compatriotes marocains qui se veulent fiers de leur arabité, comme nous nous voulons fiers de notre amazighité, nous considérons constituer une seule entité et appartenir à une même identité. »

Ce faisant, le manifeste expose neuf revendications. Parmi celles-ci, on retrouve les deux revendications linguistiques récurrentes du mouvement amazigh : constitutionnaliser le tamazight en tant que langue officielle, normaliser le tamazight et l'introduire dans tous les niveaux de l'enseignement et dans les services publics. D'autres ont une tonalité plus culturelle : procéder à « une refonte sérieuse des programmes d'histoire en vigueur dans les établissements scolaires », arrêter de cantonner l'art berbère de façon autoritaire dans l'espace du folklore. Enfin, le manifeste fait également état de revendications économiques : faire bénéficier les régions défavorisées du pays, en majorité berbérophones, d'un programme de développement économique prioritaire, reconnaître les associations culturelles berbères d'utilité publique afin qu'elles puissent bénéficier de subventions de l'Etat. Le manifeste énonce, avant toutes les autres, une revendication politique: faire de la question berbère « l'objet d'un débat national le plus large possible ».

Le manifeste berbère constitue la plate-forme d'un véritable mouvement politique naissant. Considérant que « les associations culturelles n'arrivent plus à endiguer le mécontentement des Berbères », le manifeste marque le temps de « passer au politique ».

Le 12 mai 2000, un noyau de 150 personnes se réunit à Bouznika pour élire un « comité du manifeste berbère », constitué de 15 membres. Elles se partagent le territoire marocain en trois zones et entament une tournée explicative visant à lancer un mouvement. Sept réunions sur le thème « Amazighité et politique » ont lieu à Agadir, Nador, Meknès, El-Hoceima, Errachidia, Marrakech, et Gouda, aux Pays-Bas. La diaspora n'est pas absente du groupe des signataires. Les avis sont partagés entre les

partisans de la création d'un parti politique et ceux qui préconisent une sorte de « front national amazigh », association politique qui se lancerait dans le lobbying.

Une « plate forme politique et organisationnelle », avec cinq cent représentants de région, devait se réunir du 22 au 24 juin 2001 pour décider la forme que prendrait le combat pour l'amazighité. Cependant, dans le contexte qui est celui de la Kabylie au printemps 2001, le pouvoir a décidé d'interdire cette rencontre.

- Les évènements d'Algérie⁷⁰

La crise

Le pouvoir algérien est confronté, dès avril 2001 et pendant plusieurs mois, à un vaste mouvement social, un immense 'raz-le-bol', aussi spontané que durable. C'est en Kabylie que s'est concentrée l'expression des mécontentements. Les revendications de la reconnaissance de l'amazighité se fondent dans des exigences de démocratie.

Le mouvement commence par l'éclatement de violentes émeutes qui durent jusqu'à la mi-juin et font une soixantaine de morts et plus de 2000 blessés. Peu à peu, le mouvement s'organise par le biais de la société civile. Les insurgés refusent les cadres traditionnels de la médiation politique : ce sont les aarchs, les comités de villages et de tribus, qui tentent de coordonner le mouvement et de trouver une issue politique avec le pouvoir.

Le déclenchement des émeutes

Le 18 avril 2001, à la veille de la commémoration du Printemps Berbère de 1980, à Beni Douala, dans la région de Tizi-Ouzou, des échauffourées ont lieu entre des gendarmes et des jeunes. La population fera plus tard état d'un climat de tension et de

⁷⁰ Toutes les informations sur les évènements d'Algérie proviennent des dépêches des agences de l'AP, de l'AFP et de Reuters

provocation entretenu par les gendarmes en cette période particulière de l'année. Les gendarmes procèdent à quelques interpellations. Massinissa Guermah, un jeune lycéen, est abattu de plusieurs balles dans l'enceinte même de gendarmerie.

A peine la nouvelle connue, des jeunes descendent dans la rue pour y crier leur colère et prennent d'assaut le local de la brigade. Les parents de la victime appellent au calme après qu'un communiqué officiel a parlé d'un « accident » dû à une malheureuse manipulation : un gendarme aurait involontairement ouvert le feu. Tout ne serait peut-être pas allé plus loin si quelques heures plus tard un autre communiqué ne présentait la victime comme un délinquant. La tension monte, d'autres villages se joignent à la révolte.

Les islamistes armés du GSPC (groupe salafistes pour la prédication et le combat) de Hassan Hattab tentent de récupérer le mouvement, se mêlent aux manifestants et les incitent à saccager les casernes et les groupes d'auto-défense. L'armée tire à balles réelles sur les manifestants. Les émeutes redoublent de violence. Les insurgés s'en prennent à tous les édifices qui sont le symbole du pouvoir de l'Etat, les sièges du FFS et du RCD (partis qui auraient logiquement dû représenter politiquement le mécontentement) sont détruits. La répression fait 42 morts, selon le ministère de l'intérieur, plus de 60 selon la presse, et plusieurs centaines de blessés.

Le rejet des mécanismes traditionnels du politique

La révolte est spontanée, elle est populaire et rejette tous les instruments conventionnels de fonctionnement du régime. Les pouvoirs publics se révèlent incapables de faire face à la crise. Le président Bouteflika, après n'avoir pas jugé nécessaire d'annuler son voyage au Nigeria du 25 avril, attend jusqu'au 30 pour s'exprimer sur les émeutes qui éclatent chaque jour en Kabylie. Il promet une commission d'enquête composée de membres de la société civile. Il promet de donner un statut à la langue amazighe lors de la prochaine révision constitutionnelle, dont la date n'est pas précisée. Mais surtout, il s'adresse à la Nation dans la langue arabe classique, langue officielle qui n'est la langue maternelle d'aucun algérien et qui est devenue le symbole de cet Etat conspué par les manifestants.

Le pouvoir parie sur l'essoufflement du mouvement mais il n'en est rien. Des incidents plus ou moins sporadiques continuent d'enflammer la Kabylie.

Début mai, la moyenne d'âge des manifestants a vieilli d'une génération. Le FFS veut exporter la contestation hors de la Kabylie, où ce mouvement risque d'être marginalisé. Il organise le 3 mai une marche à Alger, où dix à quinze mille manifestants défilent pacifiquement en réclamant la démocratie, en rejetant le pouvoir et en demandant un statut pour tamazight. Une semaine après, le 10 mai, c'est au mot d'ordre du MCB, mouvement culturel berbère né du Printemps Amazigh de 1980 que répondent à Alger 15 000 manifestants selon la police, 50 000 selon les organisateurs, en scandant toujours des slogans hostiles au pouvoir et en demandant justice pour les victimes des émeutes en Kabylie. Le RCD de Saïd Sadi, qui s'est retiré de la coalition gouvernementale⁷¹ s'est associé à la manifestation.

Le président du MCB, El Hadi Ould Ali, a déclaré à cette occasion à l'Associated Press (AP) qu'il s'agissait "de recentrer les débats sur les véritables revendications de la jeunesse révoltée à savoir une Algérie libre et démocratique, pour la justice et de faire de la langue berbère une langue nationale et officielle de façon irréversible". La revendication du statut de la langue est toujours au centre des contestations, et fait partie de l'aspiration générale à un Etat démocratique.

Cette aspiration démocratique dépasse les corps organisés d'un système politique discrédité. La commission d'enquête dirigée par le juriste Mohand Issad⁷² est récusée par les jeunes manifestants et les partis politiques du, RCD et des FFS échouent dans leur mission de représentation. L'édition du Matin du 3 mai⁷³ rapporte que les discours des partis politiques habituellement écoutés dans la région n'ont plus d'impact sur les foules en colère. Les sièges du RCD et du FFS ont été incendiés dans plusieurs villages. Dans l'état de non-droit qui règne en Kabylie, seule la voix du peuple est écoutée. Le journal cite l'exemple d'El Kseur, ville de la vallée du Soummam, à 22 km de Bejaïa, où l'appel lancé par la famille d'une victime a réussi à ramener le calme, samedi 28 avril, après plus d'une semaine de violentes émeutes. C'est cette violence qui va d'abord faire réagir l'ensemble de la communauté berbère.

⁷¹ la privant ainsi de son aile démocratique

⁷² Rapport d'enquête qui se révélera pourtant accablant pour la gendarmerie.

⁷³ Dans un article reproduit dans le Courrier International n°548, « On ne veut plus de partis politiques », signé A.C.

Les réactions immédiates de solidarité de la communauté berbère.

Chacun en fonction de ses moyens et de ses possibilités manifeste ponctuellement ou durablement sa solidarité avec les révoltés de Kabylie. Il serait dommage de négliger la mobilisation des Berbères marocains, qui est certes largement empêchée et contenue mais qui a des conséquences notables sur l'attitude du Souverain vis-à-vis de la berbérité. Les actions menées par les diasporas, qui vivent dans des pays démocratiques, sont d'une ampleur relativement importante

La violence répressive des autorités algériennes déclenche dans les diasporas des mouvements de protestation immédiats. Les premières semaines, ces communautés berbères démontrent leur solidarité avec leurs « frères » de Kabylie en manifestant et en créant des comités de soutien qui envoient des messages aux autorités susceptibles de pouvoir faire quelque chose.

Les réactions immédiates de soutien de la diaspora française

En France, les premiers élans de solidarité viennent d'abord, et de manière compréhensible, de la diaspora kabyle. Dès le 27 avril, les associations de la communauté berbère, et surtout kabyle réagissent. Le CMA, le MCB-immigration Tamazgha, l'Académie berbère-agraw imazighène, Hsen Larbi (président de l'ACAA des Etats-Unis), Mabrouk Ferkal et une dizaine d'autre personnalités se regroupent au sein d'un 'Comité autonome de soutien à la Kabylie'. Ce comité apporte son « soutien indéfectible à la population de Kabylie » et appelle au maintien de la mobilisation de la région.

Le 29 avril, à l'appel des associations culturelles berbères et de la Fondation Matoub-Lounès, près de 2 000 personnes, dont beaucoup arborent le drapeau berbère, se rassemblent, place de la République à Paris, pour dénoncer la violence en Kabylie et le "*pouvoir assassin*" d'Algérie. Les associations à dominante kabyle lancent les mots d'ordre mais d'autres associations berbères se joignent à leur action et les soutiennent.

Selon Tayeb Abdelli⁷⁴, membre fondateur du tout nouveau Comité autonome de soutien à la Kabylie, très récemment créé par quelques associations, la mobilisation de la communauté kabyle de France s'exprime aussi à travers ses radios associatives, comme Radio-Galère à Marseille et Trait d'union à Lyon.

Ce même jour, Salem Chaker signe une « Déclaration d'intellectuels kabyles – Pour une Kabylie autonome et démocratique » dans laquelle le groupe d'universitaires-militants apporte son soutien aux familles endeuillées et se fait le porte-parole d'un véritable réquisitoire pour l'autonomie de la Kabylie, contre le pouvoir, et pour un profond changement démocratique en Algérie, un changement qui permettrait entre autres de consacrer le statut officiel de tamazight.

Petit à petit, des comités de soutien se mettent spontanément en place dans toute la France. L'association Touarègue Temoust de Abdoulahi Attayoub a elle aussi apporté son soutien aux Kabyles algériens.

La première semaine de mai et le week-end du 12-13 mai sont l'occasion de manifestations un peu partout en France. Des rassemblements sous les couleurs du drapeau berbère ont lieu à Montpellier, Rennes, Rouen, Saint-Étienne, Charleville Mézières, Grenoble, Marseille, Paris, Lyon, Maubeuge, Strasbourg, Londres, Roubaix, Rouen, Lille, Bourges et Nantes. A Paris, le 13 mai, plus de 1.000 personnes ont défilé derrière une banderole proclamant: "Halte à l'effusion de sang en Kabylie. Respect des droits de l'homme, Démocratie en Algérie".

La diaspora française n'est pas la seule à se mobiliser.

Les manifestations immédiates de soutien des diasporas d'Europe et d'Amérique du Nord

En Europe, des mouvements de soutien et des manifestations sont organisées par des associations amazighes aux Pays-Bas à Amsterdam, en Allemagne à Munich, en Suède à Stockholm, en Belgique à Bruxelles et en Italie à Milan.

Sur le continent américain, des manifestations ont lieu à Washington, New-York et Chicago aux Etats-Unis ; ainsi qu'à Montréal, à Ottawa au Canada. Là-bas, comme en

⁷⁴ déclaration faite au Monde, publiée dans l'édition du 30 avril 2001.

Europe, la mobilisation prend la forme de comités de soutien au sein desquels se rassemblent les associations. Ces comités manifestent et envoient des déclarations aux Ambassades et aux Consulats d'Algérie dans lesquelles elles condamnent la répression brutale dont est victime le « peuple de Kabylie »⁷⁵.

La recherche d'une internationalisation de la crise

Des associations mettent rapidement en œuvre les rouages du discours de l'amazighité en décidant d'alerter l'opinion internationale. Par exemple, la Fondation Matoub Lounès lance un appel « d'extrême urgence » à l'union européenne, l'ONU et toutes les ONG en charge des droits de l'homme. Dans « Kabylie, génocide en cours », elle les exhorte à rompre le silence et à intervenir « pour condamner les agissements du Pouvoir Algérien » et « mettre un terme à un génocide qui menace les populations de Kabylie ».

Les organes internationaux de la berbérété réagissent très vite pour commencer à internationaliser la crise kabyle. Dès le 28 avril, la CAIDDH, lance un appel, « alors que des messages de sympathie [lui] arrivent de toutes parts », au soutien de la communauté internationale « pour la restitution de tous les droits fondamentaux du Peuple Amazigh, peuple autochtone d'Afrique du Nord et du Sahel », à l'intervention du Tribunal International en Algérie et à des accords écrits dans ce pays sur la reconnaissance constitutionnelle et institutionnelle de Tamazight.

Le 30 avril, Abdenour-Augustin Benyahia, le Président de la CAIDDH, écrit à Mary Robinson, la Haute Commissaire pour les Droits de l'Homme du H.C.H.R. et lui demande d'intervenir « du côté de la population comme de celui du pouvoir algérien pour que ce dernier examine avec [elle] toutes les questions en présence des représentants de la population et que des accords écrits (...) puissent être signés et respectés. »

Le CMA ne tarde pas lui non plus à exprimer son soutien. Le 1^{er} mai il signe une déclaration dans laquelle il critique l'attitude du président Bouteflika dans sa gestion de la crise. Il recommande la poursuite de la mobilisation pacifique et appelle les autres régions d'Algérie à se solidariser avec la Kabylie. Le CMA continue de mobiliser le discours de l'amazighité en l'appliquant au cas précis de l'Algérie. Il « renouvelle son

⁷⁵ Déclaration de l'ACAA à l'Ambassade d'Algérie aux Etats-Unis.

appel à tous les pays démocratiques, aux organisations internationales et aux ONG des droits de l'homme à faire pression sur le gouvernement algérien. »

Pendant que les communautés berbères de la diaspora manifestent leur soutien transnational à la révolte kabyle, la crise en Algérie prend une nouvelle tournure. La société civile kabyle s'organise pour faire aboutir politiquement ses revendications.

2. Structures et portée de la contestation kabyle.

- **L'organisation du mouvement : la structure des aarchs algériens, les structures de solidarités.**

La société civile kabyle s'organise politiquement.

Soutenu internationalement, mais aussi mu par une extraordinaire vigueur populaire, le mouvement de contestation est loin de s'essouffler comme l'aurait espéré le pouvoir algérien. La force mobilisatrice de la révolte se décuple au fil du temps et rejette les forces politiques traditionnelles. Rapidement, une tentative d'organisation de la société civile se développe.

- *La marche noire de Tizi-Ouzou.*

Le lundi 21 mai a lieu à Tizi-Ouzou la plus grande manifestation jamais organisée en Kabylie. Les comités de villages lancent un appel à une manifestation qui est appelée « marche noire ». Ces comités sont des bases associatives locales qui se sont très vite organisées au sein d'une Coordination. Ils se définissent comme un mouvement autogéré. Lors de la manifestation, les partis et les associations sont invités à ne pas s'afficher en tant que tels. Elle marque la volonté de ces quelques 200 comités de village et de

quartier, aidés des syndicats des enseignants de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur ainsi que des étudiants, de se mobiliser pour inscrire dans la durée, dans « l'ordre et le pacifisme » ce qu'ils appellent « le combat pour la démocratie et l'amazighité »⁷⁶.

La « marche noire », qui s'est déroulée dans le calme, a mobilisé des centaines de milliers de personnes : un million selon les organisateurs, 300 000 selon toute vraisemblance⁷⁷, loin en tout cas des 35 000 rapportés par des sources policières. Tous les manifestants étaient invités à porter un brassard noir, en signe de deuil et de protestation contre la répression des émeutes. Les organisateurs ont réclamé le départ de toutes les brigades de gendarmerie de Kabylie. La contestation du régime a pris le pas sur les revendications identitaires. La foule a défilé aux slogans de « pouvoir assassin ! », « pas de pardon ! », « gendarmes terroristes ! » et « libérez la liberté ! ». La revendication de l'officialisation de la langue tamazight n'a pas disparu, mais elle s'insère dans le combat général pour les libertés et la démocratie. La contestation ne tarde pas à formaliser l'ensemble de ses réclamations.

- *La plateforme d'El Kseur.*

La contestation qui gronde en Kabylie refuse de s'exprimer à travers les corps politiques traditionnels que sont les partis du FFS et du RCD. Le mouvement veut s'autogérer. Les comités de villages se rassemblent au sein d'une Coordination, dont la permanence est installée dans la capitale régionale de Tizi-Ouzou. Il lui faut s'organiser. Elle constitue une délégation d'environ 5000 personnes regroupant les représentants de tous les villages de Kabylie.

Le 11 juin, à El Kseur, cette délégation met sur pieds une plateforme de quinze revendications à laquelle le mouvement fera par la suite référence sous le terme de plateforme d'EL Kseur. Le premier volet de cette plateforme demande que des mesures soient prises pour que justice soit faite aux victimes de la répression des événements

⁷⁶ Informations rapportées par El Watan du 09 mai.

⁷⁷ selon l'AP

du « Printemps noir 2001 ». Ces mesures comprennent le départ immédiat des brigades de gendarmerie et des renforts de CRS.⁷⁸

La huitième revendication, dont la place est centrale, porte sur « la satisfaction de la revendication Amazigh dans toutes ses dimensions (identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle) sans référendum et sans conditions et la consécration de Tamazight en tant que Langue Nationale et Officielle. » Dans le texte de la plateforme, cette requête doit se traduire, dans le domaine linguistique, par un statut et des moyens identiques à ceux attribués à la langue arabe.

Avant de revendiquer des mesures socio-économiques, les aarchs expriment des exigences de réformes politiques devant permettre l'avènement d'un « Etat garantissant tous les droits socio-économiques et toutes les libertés démocratiques et la mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'Etat ainsi que les corps de sécurité. » Sur ce volet politique, le texte explicite seulement les mises en œuvre effectives des libertés démocratiques et de la séparation des pouvoirs. « L'instauration de la démocratie et d'une large décentralisation effective exigeant la prééminence des instances élues sur les instances exécutives et les services de sécurité » est en fait une revendication qui reste très vague. Jusqu'à quel point les « organisations citoyennes » peuvent-elles exercer cette prééminence ? Est-on en présence d'une revendication fédéraliste ou d'une aspiration à une organisation confédérée du pays ? Le projet politique n'est pas clairement défini. Ce manque de clarté pèsera sur la cohérence de l'organisation.

Néanmoins, la Coordination des comités de villages se veut la représentation politique du mouvement de contestation né en Kabylie.

La structure naissante de l'organisation des aarchs se définit comme un « mouvement citoyen d'essence démocratique et résolument pacifique, mobilisateur et émanant des profondeurs de la société, trans-partisan, autonome, se refusant à toute forme d'allégeance ou de substitution aux formations politiques et aux institutions de l'état ». La contestation s'organise politiquement pour essayer de peser sur la décision politique, mais sans passer par les organes de représentation de l'Etat-Nation.

⁷⁸ Par la suite, les manifestations qui auront lieu en Kabylie se feront sans aucun encadrement de l'armée qui se fait la plus discrète possible afin d'éviter de trop graves affrontements.

Sans prendre part à la plateforme d'El Kseur, la coordination des wilayas des Aurès décide de démontrer sa solidarité avec la Kabylie en organisant le 7 juin une marche de protestation à Batna, la capitale des Aurès. Elle rassemble plus de 5000 manifestants. Les Aurès n'avait pas connu telle mobilisation depuis la grève du cartable en 1995. Là aussi, brassards noirs, slogans hostiles au pouvoir et « tamazight langue nationale et officielle ». La manifestation ne s'est malheureusement pas toujours déroulée dans l'ambiance de calme à laquelle avaient appelé les organisateurs du MCA (Mouvement Culturel Amazigh, pendant du MCB kabyle). Cependant, ce soutien montre que le 'raz-le-bol' qui explose en Kabylie est un sentiment présent dans d'autres régions de l'Algérie. Quelle va-t-elle être l'issue de cette confrontation avec le pouvoir ?

- *Les actions de la Coordination.*

La Coordination des comités de village veut empêcher la régionalisation de la crise et organise le 14 juin une marche, interdite par les autorités, à Alger qui tourne à l'émeute, faisant six morts et plus de 1300 blessés. Le pouvoir n'acceptera plus de rassemblement dans la capitale.

Parallèlement à la marche d'Alger, la Coordination des comités de villages lance un mot d'ordre de grève générale. Son succès démontre une certaine légitimité populaire de l'organisation. Forte de ce succès, la Coordination décide de tout même organiser une nouvelle manifestation dans la capitale. Elle choisit symboliquement la date du 5 juillet, 39^{ème} anniversaire de l'indépendance.

Mais Bouteflika interdit toute manifestation et un important dispositif policier empêche les représentants des villages de Kabylie d'entrer dans la capitale. Seules 800 personnes, principalement d'Alger, des Aurès et des wilayas de Djelfa et Boumerdes parviennent à manifester. Un rassemblement semblable est empêché le 8 août, alors même que le Président Bouteflika inaugure le XV^{ème} festival mondial de la jeunesse qui a ironiquement lieu à Alger. Le pouvoir tente de circonscrire la contestation populaire à la seule Kabylie. Il veut éviter à la fois un débordement de protestation à l'ensemble du pays, tout comme l'émergence d'un mouvement « arabo-islamiste » populaire contre le mouvement berbère.

Les manifestations sont empêchées à Alger mais le pouvoir n'a toujours pas le contrôle de la région kabyle. Le 20 août, à l'appel des comités de villages, plusieurs dizaines de milliers de personnes manifestent dans le calme dans la vallée de la Soummam, près de Bejaïa⁷⁹. La Coordination et les comités de villages sont devenus les représentants légitimes de la contestation populaire kabyle.

En même temps que la société civile kabyle s'organise politiquement, la société civile de la diaspora amazighe et la société civile amazighe structurée internationalement met en œuvre des stratégies visant à soutenir et à faire aboutir les revendications du mouvement en Algérie.

L'organisation de la solidarité de la diaspora

Une délégation du CMA, composée notamment de son président Rachid Raha et de son secrétaire général Lounès Belkacem sont entendus lors de la session du Parlement Européen du 12 juin. Le CMA a plaidé pour une intervention sans délai de l'institution européenne afin d'amener le pouvoir algérien à mettre fin à ses crimes contre la population de Kabylie. Suite à cette audience, la délégation du CMA a réussi à obtenir l'adoption d'une résolution sur la répression en Kabylie. Le Parlement Européen y condamne l'« assassinat de manifestants pacifiques en Kabylie » et exprime « son soutien aux familles des victimes ». Il invite le pouvoir algérien à « mettre fin à la répression et à la violence en Kabylie » et à « donner droit de cité à la langue et à la culture berbères, à procéder à des réformes économiques et sociales et à améliorer la situation des Droits de l'Homme. »

A Paris, des associations se sont créées pour collecter et acheminer les médicaments, la nourriture dont manquent cruellement les habitants de la Kabylie. Ses solidarités sont quasi-familiales. L'Humanité du 29 juin⁸⁰ rapporte l'exemple de Nabil, immigré dans la région parisienne, qui a décidé d'agir en écoutant son frère lui décrire les jours d'émeutes en Kabylie, les blessés et le comportement des gendarmes. Dans l'après-midi, la brasserie qu'il tient avec ses autres frères est transformée en centre de

⁷⁹ Informations communiquées par Le Monde du 21 août 2001.

⁸⁰ Dans l'article « *La solidarité aux victimes de la 'hogra'* » de Mina Kaci.

rassemblement et d'informations sur la situation dans la vallée du Soummam, dont Nabil et bon nombre d'autres immigrés sont originaires. L'idée de créer une association devient réalité. Elle s'appelle tout naturellement 'Soummam'. Le but est d'abord de collecter des fonds pour acheter des médicaments et des produits de première nécessité à destination des comités de villages d'Abkou et des autres villes de la vallée. Voilà un premier exemple de ce que peut concrètement donner la transnationalité d'une identité.

La question de l'acheminement de cette aide humanitaire est rapidement prise en charge par les représentants des *aarchs* qui se sont constitués à Paris et qui se sont regroupés le 13 mai au sein de la Coordination des comités de villages kabyles (CCVK). La Coordination kabyle est prolongée outre-Méditerranée par des structures constituées dans plusieurs villes de France. Hassan, un membre du CCVK, explique au *Monde*⁸¹, qu'elles « relayent les décisions prises en Kabylie ». Cette CCVK est un autre exemple concret de la constitution d'un réseau transnational de solidarité, basé sur le partage d'une même identité. La société civile tente de permettre aux révoltés kabyles de continuer leur combat.

Les forces mobilisatrices de la communauté amazighes utilisent les moyens de communications qui sont déjà des vecteurs de la berbérity. Ainsi, le potentiel transnational d'Internet est mis en oeuvre pour faire pression sur les autorités algériennes. Le Quotidien d'Oran du 09 mai rapporte que le site Internet de la présidence algérienne est bombardé depuis le 4 mai dernier de centaines d'e-mail envoyés par des internautes dans le cadre d'une "cyber-action". La revue POUR⁸² de Jean-Jacques Porchez est à l'origine de cette initiative intitulée "Cyber-action: pour une Algérie de justice et de liberté", destinée à se solidariser avec les revendications des jeunes manifestants en Kabylie.

Au 9 mai, la pétition électronique avait déjà recueilli 600 signatures de la part des internautes. Chaque e-mail envoyé à la Présidence contient un message signé par « Citoyens du monde ». "Présente les sincères condoléances aux familles algériennes endeuillées par les tueries et les assassinats (...), partage toute les revendications légitimes du peuple algérien, à savoir: une Algérie algérienne, une Algérie plurielle et une Algérie

⁸¹ Edition du 5 juillet 2001, « *Les archs, ces 'comités de villages' des sous-préfectures kabyles sont aussi actifs à Paris* » de Samy Mouhoubi.

⁸² La revue POUR publie régulièrement sur Internet des bulletins sur la situation en Algérie. C'est un vecteur des solidarités avec la communauté algérienne à l'étranger.

de justice et de liberté (...), lance un appel à l'Etat algérien afin qu'il prenne des mesures urgentes pour un véritable processus démocratique qui conduise à un Etat de droit et à un réel développement économique et social durable”.

Beaucoup d'Algériens de la diaspora figurent parmi les signataires, essentiellement ceux résidant en France, en Belgique, aux Etats-Unis et au Canada⁸³. Selon la revue de POUR, au bout d'une semaine, l'opération aurait réussi à mobiliser plus de 20 000 internautes de par le monde.

D'autre part, la BRTV, la radio-télévision berbère installée depuis début 2000 rue du Cherche-Midi, très écoutée en Algérie, devient rapidement un moyen transnational de communication entre les communautés berbères d'Algérie et de France. A chaque manifestation contre le pouvoir algérien, le standard téléphonique de la station est saturé de témoignages. Lors de la marche interdite du 5 juillet, la BRTV organise des directs d'Alger pour suivre de plus près l'évolution de la situation. Le directeur de la station, Mustapha Saadi, déclare à l'AFP⁸⁴ avoir reçu au plus fort de la crise, au mois de mai, un record de 25 000 appels en une semaine. La radio est un rendez-vous pour tous ceux qui veulent se tenir informés de la situation, elle est un pont entre la Kabylie et la diaspora amazighe de France.

Les artistes berbères se mobilisent également. Un concert rassemblant de nombreux artistes amazighs, dont Idir et Fellag, est organisé le 8 juillet au Zénith par la Maison Kabyle de Paris, avec le soutien de l'ACB et de plusieurs associations. Une partie de la recette de ce gala est remise à un comité d'éthique chargé de réaliser des bustes de Massinissa, portant des stèles où seront gravés les noms des victimes de la répression en Kabylie et destiné à être installés dans les sièges des comités de village.

Début juin, peu avant la vaste mobilisation du 14 juin à Alger, une deuxième série de grandes manifestations a lieu dans de nombreux pays de la diaspora. Le 8 à Washington, et à Amsterdam, le 09 à Londres, à Grenoble, à Montréal devant les Ambassades et consulats d'Algérie. Une vaste manifestation est organisée le 25 juin à New York. Ces actions renforcent la portée du mouvement kabyle.

⁸³ Selon le Quotidien d'Oran.

⁸⁴ Dépêche du 5 juillet 2001. « *La marche pour la Kabylie en direct à Paris à la radio-télévision berbère* ».

- Portée et conséquences du mouvement kabyle

Conséquences extérieures : le cas marocain

La diaspora n'est pas la seule à se mobiliser, à vouloir démontrer sa solidarité avec les révoltés kabyles. Le 4 mai, les associations amazighes des Iles Canaries : Azar, Tigzirin, Kahina, Tiwiza ont manifesté leur soutien « à la lutte du peuple kabyle » et leur « solidarité avec les victimes de la répression » à Las Palmas de Gran Canaria, lieu symbolique où s'est tenu le 1^{er} congrès du CMA en 1997. Mais c'est surtout au Maroc que les militants de la cause amazighe suivent avec attention les événements en Algérie pour essayer d'en tirer des conséquences possibles pour leur propre action dans leur pays. La principale revendication les concernant est la même : la constitutionnalisation de tamazight. La sensibilisation transnationale à une amazighité commune fait son chemin.

Les réactions du mouvement berbère marocain

Le mouvement amazigh du Maroc a tout de suite saisi l'intérêt qu'il pouvait gagner à manifester sa solidarité avec la révolte de Kabylie⁸⁵. Le contexte algérien redéfinit d'une certaine manière le poids des revendications amazighes marocaines et la pression qu'elles peuvent exercer sur le pouvoir.

La section d'Agadir de l'AMREC et la confédération des associations amazighes du sud marocain (tamunt n Ifous) signent le 28 avril une « Déclaration de soutien aux martyrs du Mouvement culturel amazigh algérien ». Devant les événements qui ont transformé en Algérie le 21^{ème} anniversaire du printemps amazigh en « un bain de sang (...), la population amazighe se lève contre cette haine et l'histoire amazigh commence. » Les associations alertent l'opinion nationale et internationale et se déclarent solidaires des familles des martyrs et du MCA algérien, dans son action et dans ses revendications.

Cette déclaration parle de la désinformation voulue des médias marocains. Le pouvoir a en effet eu peur des conséquences que pouvait avoir le soulèvement algérien.

⁸⁵ Il ne faut pas perdre de vue le fait que le poids démographique de la berbérophonie dans la population marocaine est énorme : au moins 40%.

Au début de la crise, la presse a relativement bien couvert les événements de Kabylie. Cependant, très vite, devant l'ampleur que prend la mobilisation, les journaux⁸⁶ décident d'adopter une ligne éditoriale beaucoup plus prudente. Dès la première semaine de mai, l'Algérie n'est plus évoquée que pour rendre compte des affrontements entre islamistes et forces armées. De même, à l'intérieur du pays, les tentatives de manifestations et la mobilisation du mouvement amazigh marocain sont très largement passées sous silence.

Les autorités marocaines interdisent toute manifestation sous la bannière de l'amazighité. Les associations profitent alors de l'hospitalité du syndicat de l'UMT pour exprimer leur soutien à la cause kabyle, lors des manifestations traditionnelles du 1^{er} mai. A Rabat, les militants de l'amazighité sont plus de 700⁸⁷, venus des quatre coins du royaume. Les manifestants ne scandent pas seulement les slogans 'habituels' comme « Tamazight à l'école » ou « Nous ne sommes pas Arabes, corrigez l'histoire ! », ils arborent également un brassard noir en signe de deuil et reprennent des formules comme « Le Maghreb de demain ne se fera pas sans Tamazight ». Des banderoles en Tifinagh sont brandies. Ils s'agenouillent devant le Parlement et observent une minute de silence le poing levé.

Cinquante de leurs représentants tentent ensuite de tenir un sit-in devant l'Ambassade d'Algérie pour y remettre une lettre de « contestation et de condamnation ». Mais les forces de l'ordre sont déjà sur place et obligent les manifestants à se disperser. « Ce n'est pas grave, a estimé Meryam Demnati, membre du comité du manifeste amazigh. Notre but était de faire savoir aux Imazighens algériens que nous étions solidaires de leur combat. C'est fait.⁸⁸ ». La lettre est remise aux journalistes qui se trouvent sur place. Les militants du Mouvement Amazigh du Maroc y déclarent qu'« en tant qu'amazighs marocains, [ils] partag[ent] avec le peuple algérien, l'Histoire, la Civilisation, la langue amazighe... ». Ils apportent leur soutien aux familles des victimes et aux « revendications justes et légitimes du Mouvement Culturel Berbère en Algérie ».

⁸⁶ y compris ceux qui répercutent habituellement dans des termes assez favorables les informations concernant le mouvement amazigh, comme La Tribune, ou la publication francophone de l'USFP : Libération.

⁸⁷ Chiffre avancé par Ahmed R. Benchemsi dans le « *Maroc, entre solidarité et mutisme* » publié dans J.A. L'intelligent n°2104 du 8 au 14 mai 2001.

⁸⁸ Déclaration faite à Ahmed R. Benchemsi et publiée dans le « *Maroc, entre solidarité et mutisme* » J.A. L'intelligent n°2104 du 8 au 14 mai 2001

Cette démonstration de solidarité est une initiative de plus en faveur d'une mobilisation transnationale. La semaine du 12 mai, l'hebdomadaire marocain Demain publie un article sur la manifestation de Rabat du 1^{er} mai. « *Dans 'la plus grande nation berbère du monde'* » est un simple article historique sur le mouvement amazigh marocain, où l'on ne reconnaît pas le ton polémique habituel de la publication. Le Courrier International, qui reprend cet article, y ajoute une caricature, qui n'a certes rien d'outrageante, mais qui représente le Roi Mohamed VI de dos, en train d'essayer d'équilibrer deux cannes à pêches portant respectivement le croissant symbole de l'arabité et l'emblème de l'amazighité. Le numéro du Courrier International est saisi. C'est dire la sensibilité du pouvoir sur ce chapitre. Les autorités marocaines n'ont fourni aucune explication.

Le pouvoir est sur la défensive. Le 09 juin, à Rabat, il interdit une manifestation de « soutien aux Imazighens de Kabylie », pour des « raisons de sécurité ». Parallèlement, le 10 juin, il interdit une manifestation de soutien au peuple palestinien. N'oublions pas que fin juin doit avoir lieu à Bouznika un grand rassemblement sur ce qu'il adviendra de « l'amazighité et le politique » au Maroc. Le 22 juin devait devenir une date historique pour le mouvement berbère marocain. Mais lorsque les membres du comité du manifeste berbère veulent se rendre à Bouznika, la petite ville côtière entre Casablanca et Rabat est déjà quadrillée par les gendarmes et l'accès à la salle publique interdit. A l'approche des élections législatives de 2002 et compte tenu du contexte algérien, le pouvoir veut que les Berbères se tiennent tranquilles.

Un mois après la saisie du Courrier International, les deux publications récidivent, cette fois-ci sur un ton beaucoup plus polémique. La dernière semaine de juin, Ali Lmrabet, directeur de Demain signe « *Le Maroc et l'Algérie sur la même poudrière* ». L'article commence ainsi : « Berbères, islamistes et jeunesse en colère. Entre les deux pays, les similitudes sont trop grandes pour que l'onde de choc ne franchisse pas la frontière ». Suit un véritable plaidoyer pour un rapprochement des Marocains de leurs « frères » Algériens qu'on leur a trop longtemps présenté comme des ennemis. « Car, quelles que soient les différences qui existent entre les deux pays, nous sommes assis sur la même poudrière. La même, sauf que la notre n'a pas encore sauté. » Le Courrier International du 28 juin reproduit cet article. Certes, Demain est une publication que l'on pourrait facilement qualifier de « subversive », mais le fait que la publication agite le

spectre de la contagion au Maroc du mécontentement social et identitaire qui gronde en Algérie est significatif : les émeutes de Kabylie ont et auront des conséquences sur l'action et sur les résultats du mouvement culturel amazigh du Maroc.

Le 4 juillet devait avoir lieu au complexe culturel Sidi Belyout de Casablanca une conférence sur « L'amazighité et la Constitution », organisée par l'AMREC. Quelques jours après l'interdiction du sommet de Bouznika, les autorités de la Wilaya convoquent à la dernière minute le responsable de la section de Casa de l'AMREC pour lui signifier l'obligation de reporter cette manifestation. Le contexte dans lequel évolue le mouvement culturel amazigh marocain est de plus en plus tendu. Pour éviter la contagion que redoute tant le pouvoir, le Souverain Mohamed VI ne peut plus se contenter de réduire ses initiatives au néant, il se doit de lui donner un signe fort.

La création d'un Institut Royal de la culture amazighe

C'est dans cette optique que le jeune Roi s'adresse au peuple marocain le 30 juillet. Il insiste dans son discours sur le fait que la démocratie requiert un substratum culturel et annonce sa décision de créer un « Institut Royal de la culture amazigh » qui aura pour mission, sous la protection de Sa Majesté « d'assurer la conception, la préparation et le suivi du processus d'intégration de l'Amazigh dans le système de l'enseignement » ainsi que « le soin de proposer les politiques appropriées qui sont de nature à renforcer la place de l'Amazigh dans l'espace social, culturel et médiatique national, ainsi que dans les affaires locales et régionales. »

Le Comité National du Manifeste Amazigh fait part dès le 31 juillet dans un communiqué de presse de sa fierté de la reconnaissance de l'identité amazighe par la plus haute instance de l'Etat et accueille favorablement la décision de créer une instance nationale destinée à assurer sa gestion. Le Comité se prononce en faveur d'une « prompte application de cette décision » et « souhaite que cette sage initiative soit suivie d'une reconnaissance au niveau constitutionnel du caractère national et officiel de la langue amazighe et de la satisfaction des autres revendications du Mouvement Amazigh figurant dans le Manifeste Amazigh ».

Les vœux du Comité sont en partie exaucés par la surprenante rapidité avec laquelle la monarchie marocaine concrétise le discours du 30 juillet. Le Dahir instituant

l'Institut Royal de la culture amazigh, l'IRCAM, est rendu public le 17 octobre 2001. Les objectifs de la nouvelle institution restent les mêmes que ceux fixés le 30 juillet. Elle ne dispose cependant pas de beaucoup d'autonomie. Elle est sous la tutelle du Souverain. Elle est dotée « de la pleine capacité juridique et de l'autonomie financière » mais ces prérogatives se révèlent en réalité très réduites. Le recteur et le Conseil d'administration qui gèrent l'Institut sont en effet tous, directement ou indirectement, nommés par Mohammed VI. Ces instances administratives exercent des compétences budgétaires, peuvent créer des groupes de travail spécialisées et mettre en œuvre la « capacité juridique » de l'IRCAM. Elle reste toutefois consultative en dernier ressort en raisons des pouvoirs de contrôle qui sont dévolus au Roi. Le Dahir prévoit que l'Institut commence à assumer ses missions à partir de janvier 2002. Le mouvement amazigh marocain salue positivement la promulgation du Dahir.

Compte tenu de la tutelle exercée par le Souverain sur la nouvelle institution, la portée de cette dernière pourrait au mieux aller jusqu'à une évolution du statut marocain de l'amazighité commandée 'par le haut', elle pourrait aussi rester purement symbolique. Ce qui est certain, c'est qu'avec la création de l'IRCAM, la monarchie fait passer sous son contrôle un champ de contestation qui jusqu'ici lui échappait dans une trop grande mesure. On peut voir dans cette décision la même démarche de domestication qui animait en 1995 l'Etat algérien quand il créa le HCA.

Cette idée est corroborée par le fait que le régime maintient la répression à l'encontre des initiatives pour la reconnaissance de l'amazighité 'par le bas'. Entre le discours du 30 juillet et le dahir du 17 octobre, d'autres manifestations prévues dans la région de Goulmina sont interdites. Le président de l'une des deux associations visées est Ali Harcherras, vice-président du Congrès Mondial Amazigh.

A une transnationalité symbolique de l'amazighité répondent des décisions politiques elles aussi symboliques. En Algérie, ce sont aussi des décisions politiques symboliques qui parviennent à diviser le mouvement populaire de contestation.

La portée intérieure de la contestation - La poursuite du mouvement et la gestion algérienne de la crise.

Au fil des mois, l'état de non-droit s'installe en Kabylie et les aarchs s'organisent pour assumer les fonctions de l'Etat, comme en témoigne un article du *Matin* du 25 octobre⁸⁹. Ben khallat Zahir, membre de l'intercommunale et délégué d'Abkou⁹⁰, déclare en effet au journaliste Samir Benmalek qu' « à présent, ce sont les aârouch [autre orthographe des aarchs] qui gèrent le quotidien. En plus de la prise en charge des fonctions de l'Etat, le comité de solidarité s'est occupé de l'évacuation des blessés et de l'acheminement des médicaments que nous envoient les Algériens résidant à l'étranger. Nous ne reconnaissons plus aucun des symboles de l'Etat. Nous allons exiger le départ du wali [préfet] et du chef de daïra. Il nous est arrivé d'arrêter des voleurs. Et même d'assurer la sécurité des transports de fonds, ceux des banques et de la poste, depuis Béjaïa jusqu'à Akbou. (...) Ce n'est qu'à partir de la fin du mois d'août que la police s'est mise à assurer le minimum syndical. » Mais cette organisation est bien sûr insuffisante et les vols et les pillages se multiplient dans la région qui s'enlise dans un état de non-droit. Et la situation est loin d'être réglée.

La mobilisation perdure et l'issue du mouvement se retrouve suspendue à la capacité des aarchs à se constituer en un mouvement politique qui saurait trouver un accord avec le pouvoir. Le problème est qu'en dehors de la revendication culturelle et linguistique de la constitutionnalisation de tamazight, les représentants des comités de village sont loin d'être unanimes sur leurs attentes en matière de réformes politiques concernant la Kabylie. Beaucoup demandent l'autonomie, sans réellement définir ce que ce terme recouvre. L'autonomie n'est pas l'indépendance mais elle ne se réduit pas à une décentralisation.

La Coordination des aarchs lance le mot d'ordre pour le 5 octobre d'une nouvelle marche à Alger, avec pour objectif de remettre au chef de l'Etat la plateforme de revendications d'El Kseur. C'est justement le manque de clarté de cette dernière en matière d'objectifs politiques qui va être source de division au sein des comités de villages.

⁸⁹ Article signé de Samir Benmalek, paru également dans le *Courrier International* n°573, sous le titre de « Nous ne reconnaissons plus aucun des symboles de l'Etat ».

⁹⁰ Petit village de la vallée du Soummam, à 70 km de Bejaïa.

La gestion algérienne de la crise.

Le pouvoir algérien prend une décision pour essayer de casser le mouvement. Un communiqué du gouvernement annonce le 3 octobre, deux jours avant la marche prévue, que le Président Bouteflika a décidé « la constitutionnalisation du tamazight en tant que langue nationale lors du prochain amendement de la Constitution ». Ce communiqué rend compte d'une rencontre le même jour, entre le premier ministre Ali Benflis, et des représentants des comités de villages et de tribus de Kabylie. Il annonce également un « statut particulier » et une « juste indemnisation » des « victimes », ainsi que des « poursuites judiciaires » contre les « responsables des crimes et des assassinats » et le réaménagement des « structures de sécurité » dans les régions de Kabylie⁹¹.

Plusieurs des revendications d'El Kseur se trouvent ainsi satisfaites mais suffisamment d'autres sont mises de côté pour diviser profondément le mouvement civil des aarchs. En effet, le président Bouteflika réitère sa promesse de donner un statut national au tamazight et ce à l'occasion d'un futur amendement de la Constitution. Or, beaucoup de militants revendiquent un statut officiel et immédiat pour la langue berbère. De plus, le communiqué du gouvernement ne fait état d'aucune réponse aux revendications économiques et politiques de la plateforme d'El Kseur.

Certains représentants, les « radicaux » vont refuser ce compromis et radicaliser leurs positions en revendiquant l'autonomie de la Kabylie, un projet politique qui n'est encore une fois pas clairement défini. C'est en suivant ce raisonnement que la Coordination interwilayas décide de prendre des mesures pour désavouer un peu plus l'Etat. Le 14 octobre, elle appelle au boycott de toutes les cérémonies officielles jusqu'à la satisfaction inconditionnelle de la plateforme d'El Kseur, qui, pour eux, n'est pas négociable.

D'autres vont être tentés d'accepter ce premier pas et de discuter sur cette base. Ils sont appelés les « dialoguistes ». Leur porte-parole est Salim Alilouche. Le 6 décembre, à l'issue de « discussions sur les voies et les moyens de mise en oeuvre de la plateforme d'El Kseur », le gouvernement a conclu avec eux un accord sur la mise en place de quatre ateliers de travail. Ces ateliers se pencheront notamment sur les modes d'indemnisation

⁹¹ Informations publiées par Le Monde dans son édition du 5 octobre 2001, dans l'article de Jean-Pierre Tuquoi : « Le tamazight devrait devenir langue nationale en Algérie ».

des victimes du Printemps Noir 2001 ainsi que sur les poursuites judiciaires contre les auteurs d'assassinats et de violences parmi les forces de l'ordre. Mille représentants auraient dû être présents à cette rencontre mais la réalité a été bien en deçà de cet objectif. De plus, on signale ce même 6 décembre de nouveaux débuts d'émeutes et des mouvements de grèves⁹². Il règne encore en Kabylie à cette date le désordre le plus total. Le gouvernement a réussi à ouvrir une brèche dans le bloc de coordination des aarchs. Après huit mois de confrontation ce mouvement est scindé en au moins deux tendances qui se réclament pourtant de la même plateforme d'El Kseur. En revanche cette division est plus synonyme de confusion que d'essoufflement du mouvement et, au regard de la situation sur la terrain début décembre, elle ne présume en aucune façon d'une prochaine sortie de crise.

Si la crise algérienne est bel et bien l'occasion d'expressions de solidarités transnationales, celles-ci ont cependant du mal à dépasser le cadre de l'action symbolique.

Conclusion

Il est toujours difficile de porter un regard objectif et réfléchi sur un processus de reconstruction identitaire en cours. L'identité berbère est-elle devenue transnationale ? Comment interpréter l'histoire récente de l'amazighité ?

Il semble que, dès aujourd'hui, on puisse distinguer deux grandes dimensions de l'évolution de l'amazighité. D'une part, le processus de reconstruction de l'identité berbère sur le mode transnational a une portée symbolique certaine. Mais d'autre part, sur le terrain de la stratégie politique, ce processus parvient difficilement à obtenir des résultats autres que symboliques, en raison de ses divisions et d'un manque

⁹² Selon Le Monde du 8 décembre, dans « Kabylie : le dialogue est engagé avec le gouvernement »

d'organisation dû, en partie, à un manque de moyens. Malgré tout, force est de constater qu'une dynamique de transnationalisation de l'amazighité est bel et bien à l'œuvre aujourd'hui : les activités associatives autant que les recherches scientifiques et les aspirations populaires en sont le témoin, mais aussi le moteur.

L'année 2001, au même titre que 1980 et 1994, marque un nouveau tournant de l'histoire de plus en plus transnationale du mouvement pour la reconnaissance politique de la langue et de la culture amazighes.

Nous assistons actuellement à un processus d'une grande originalité, qui offre matière à réflexion au delà de la question berbère. Un espace revendicatif transnational émerge sous nos yeux. Une contestation politique née dans certaines régions du Maghreb trouve des échos dans les pays voisins, ainsi que des soutiens outre-Méditerranée dans les diasporas. Une forme élargie de revendication identitaire s'organise alors et se rationalise dans le but de s'internationaliser.

Cette dynamique est emblématique des transformations qui s'opèrent dans les relations internationales depuis une dizaine d'années. Les Etats sont dépassés par les solidarités humaines qui s'organisent et se développent. Leur autorité politique est concurrencée par ces nouvelles formes contestataires qui les poussent à revoir leurs positions quant au pluralisme et à la démocratie. Les instances internationales, à l'origine créées pour organiser les relations entre Etats, deviennent les tribunes d'expression de ces mouvements.

Alors que l'Europe se construit dos à la Méditerranée, les réseaux de la société civile se tissent par delà les frontières et s'approprient l'espace euro-maghrébin. Les sentiments d'appartenances s'entrecroisent et se superposent. La dynamique à laquelle nous assistons aujourd'hui est le produit de la complexité de l'histoire du Maghreb. De l'issue de cette dynamique dépend en partie son avenir.

En effet, les enjeux que reflètent ces aspirations transnationalisées sont d'une importance primordiale pour les Etats maghrébins. Ce qui se joue, en Algérie et au Maroc, dans la reconnaissance de l'amazighité, c'est une ouverture sur une pluralité véritable, sur une chance d'assumer enfin les personnalités maghrébines dans leur complexité et de réconcilier ces nations avec leur passé.

Sur le plan linguistique, la reconnaissance du tamazight et son introduction dans l'enseignement sont également un enjeu capital pour le Maroc et pour l'Algérie. Elles pourraient être une porte vers une plus grande adaptation aux réalités de ces pays et le moyen de surmonter ce qui reste encore leur handicap majeur pour accéder à une plus grande cohésion sociale, à une véritable vie politique et à un développement économique qui naîtrait enfin bel et bien de l'intérieur du pays. Ce handicap, c'est tout simplement l'école.

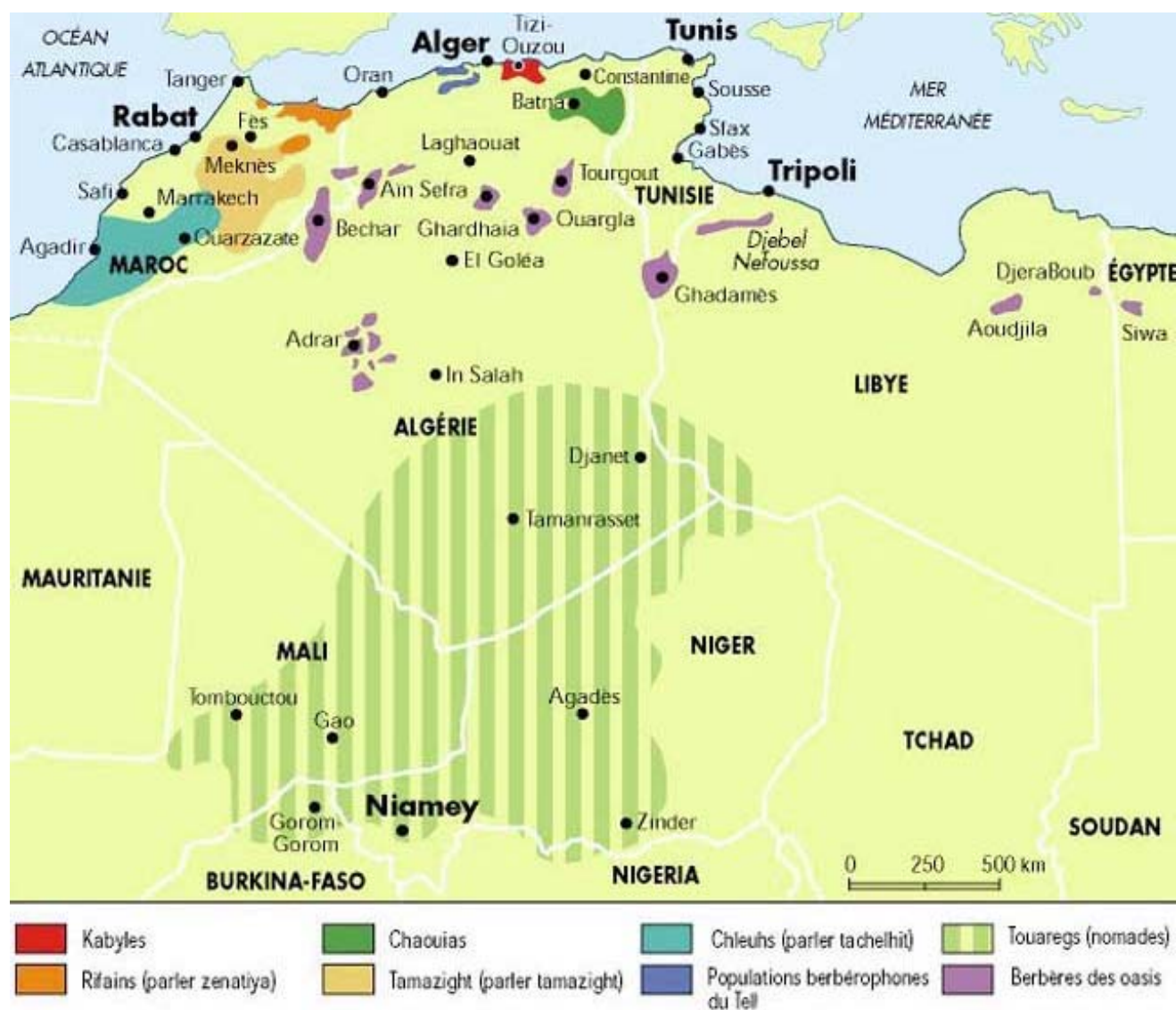
Jusqu'à présent, les Etats marocain et algérien se sont refusés à reconnaître totalement la réalité linguistique de leur pays. Actuellement, les systèmes scolaires du Maroc et de l'Algérie restent tous deux inscrits dans une logique d'arabisation. Cela se traduit par le fait que les enfants, en entrant dans l'école publique, ne sont pas scolarisés dans leur langue maternelle. Arabe dialectal ou berbère, aucune de ces langues n'a droit de cité à l'école.

Certes, l'introduction du berbère dans l'enseignement ne résoudrait pas tous les problèmes de la scolarisation, mais elle serait une porte ouverte sur la reconnaissance de la diversité linguistique du Maghreb.

Accepter de modifier le discours officiel sur la société et d'adapter le système scolaire public aux réalités maghrébines sont des mesures qui semblent plus que jamais essentielles à la progressive disparition des symptômes de sociétés bloquées. En Algérie, l'actualité de l'année 2001 a une fois de plus mis en évidence ce blocage. Au Maroc, point d'explosion sociale mais les associations de diplômés-chômeurs ne désemploient pas et l'Etat ne cesse de déplorer une dramatique « fuite des cerveaux ».

Le projet d'une école plurilingue, reflet des sociétés marocaine et algérienne, où cohabitent l'arabe, classique et dialectal, le berbère, mais aussi le français, serait un premier pas indispensable vers l'endigement des crises sociale et structurelle que traversent aujourd'hui ces pays.

Annexe 1 : Carte de la « Berbérie » en Afrique.



par Philippe Rekacewicz et Yves Jardin.

publié dans Le Monde Diplomatique de
décembre 1994

Annexe 2 : Le drapeau Amazigh

Annexe 3 :

Le manifeste berbère du 1^{er} mars 2000

Préambule

Dieu merci, le Maroc est en train de sortir d'une situation dans laquelle il se débat depuis le début de son indépendance. Il n'a pu faire mieux, en raison des luttes sans merci que se sont livrées des acteurs politiques, économiques et religieux autour des postes de commandement libérés par l'autorité coloniale. La course à l'enrichissement exacerbant les passions, le jeu a été faussé dès le départ; les protagonistes n'ont pas hésité à recourir à la surenchère, à la ruse, à la manigance, et même à la violence et au meurtre. Certes, ces comportements ont-ils été le produit normal d'une étape déterminée de notre histoire, certes, le manque de maturité politique et le bas niveau culturel des élites de l'époque pourraient-ils expliquer les excès, mais il est maintenant établi que les dommages subis par la nation à cause des affrontements entre politiciens ambitieux et irresponsables, sont à l'origine des blessures profondes que nous essayons ensemble aujourd'hui de panser sur le corps meurtri de la patrie. Grâce à la volonté du peuple dans sa majorité, et à celle d'un roi jeune nourrissant de grands desseins, nous entrons bientôt dans le troisième millénaire par sa grande porte, au même titre que tous ceux qui s'y sont préparés. Résolument et sans fausse honte, nous avons entrepris de réparer nos fautes. L'heure est donc à l'enthousiasme, et à l'action en une mobilisation générale mettant en œuvre les énergies dormantes en notre tréfonds national. Nous nous devons toutefois d'être vigilants au maximum et d'approfondir notre réflexion: l'excès d'enthousiasme et la précipitation portent toujours en eux des germes de désordre. Aussi devons-nous, avant tout, procéder à un recensement et à une catégorisation méthodiques de nos erreurs et de nos fautes des quarante-quatre dernières années. Des événements du moment, apparemment graves ou importants, peuvent accaparer notre attention et soustraire à notre analyse des pulsions conflictuelles à caractère explosif, arbitrairement refoulées en notre subconscient national. L'étape que nous abordons exige courage et lucidité: le diagnostic de nos maux devrait s'inscrire dans une vision stratégique de notre avenir, et ne pas souffrir la moindre erreur. C'est dire que ceux parmi nous à qui revient la charge de nous tracer la voie du futur devraient bannir de leur champ de réflexion haines, rancœurs, petits calculs, et autres chimères idéologiques, puis ne devraient surtout pas oublier de faire entrer en ligne de compte, dans leurs considérations fondamentales, les données de base de notre identité nationale. Il s'agit là d'une exigence pour tout Marocain ayant une conception moderne de la concitoyenneté. Or, de ce point de vue, il est une évidence qui s'impose à l'esprit: le reniement - volontaire ou involontaire - de l'amazighité du Maroc, c'est-à-dire de sa berbérité, hypothèque sérieusement notre avenir. N'ignorent l'existence de ce problème que ceux d'entre nous qui croient l'avoir résolu en renvoyant chaque fois l'examen aux calendes grecques, ou ceux qui pratiquent systématiquement la politique de l'autruche.

C'est pour nous acquitter d'un devoir civique de premier plan que nous avons décidé, nous les signataires du présent manifeste, d'aborder ce sujet tabou et d'en faire l'analyse, estimant ainsi contribuer à garantir la nation de toute dérive humainement prévisible. C'est une vérité notoire de dire que la plupart des élites qui depuis 1956 s'attribuent le monopole du patriotisme et du droit à l'action politique ont tout fait pour imposer silence au grand public sur la question que nous osons poser aujourd'hui, tout comme d'autres ont imposé silence sur les ravages de la misère, de la corruption, du népotisme et de l'arbitraire tous azimuts.

La question du reniement de notre berbérité est une grande affaire dont il faut indiquer, pour qu'elle soit bien comprise, tous les tenants et aboutissants, et expliciter les données dans leur complexité et leurs interpénétrations. Aussi nous donnons-nous pour objectif, en guise de préambule, de poser le problème dans son cadre le plus large possible, en faisant notamment connaître les origines historiques; l'opinion publique serait ainsi à même de comprendre des aspects de l'état présent de notre société marocaine grâce

à des éclairages faisant surgir de notre passé des vérités que notre mémoire collective hésite à évoquer, ou que des propagandes bien orchestrées, s'insinuant dans le discours politique, religieux, ou prétendument scientifique, ont obstinément dissimulé aux générations de l'Ère de l'Indépendance. Nous nous proposons de faire tomber des camouflages qui, jusqu'à présent, cachent le fait que l'une des deux grandes dimensions de l'identité marocaine est victime d'un déni pouvant avoir de sérieuses conséquences.

L'amazighité a, depuis près d'un siècle, été frustrée de bien des droits. Par le colonialisme européen d'abord. Aussi n'eut-elle point de cesse qu'elle ne l'eût mis dehors, lui qui a eu l'idée saugrenue de vouloir en faire un allié docile et servile. Puis par des courants politiques nationaux qui, par tradition, lui sont demeurés hostiles. Profitant des cafouillages du début de l'Indépendance, ces courants se sont emparés des rênes du pouvoir, se sont octroyé d'immenses avantages moraux et matériels, et ont orienté à leur gré l'information et l'éducation. Ce faisant, ils ont abusé sciemment de la bonne foi des Imazighen, en profitant des rapports de confiance qui s'étaient établis entre tous les patriotes durant la période cruciale du combat politique commun mené de 1930 à 1955. Mais, pour que chaque point dans notre analyse puisse faire l'objet du meilleur éclaircissement possible, nous nous astreindrons d'abord à interroger la période de notre histoire précédant immédiatement l'année 1930, puis à reconstituer l'échiquier politique marocain d'avant 1912, c'est-à-dire d'avant le Protectorat. Un sage européen du siècle dernier n'a-t-il pas dit à juste raison que "Ceux qui ne connaissent pas leur histoire sont condamnés à la répéter"? Plus explicite, un grand homme politique de ce siècle finissant estime pour sa part que "Plus une nation veut explorer son avenir, plus loin elle doit revenir dans son passé".

Le temps est donc venu pour que des vérités soient dites, des vérités connues des Berbères, comme des autres Marocains ordinaires, mais officiellement tues à la faveur d'un accord tacite: après sa libération du joug colonial, la nation avait bien besoin d'un répit afin qu'elle puisse reprendre son souffle et laisser le temps à ses composantes de se souder sur des bases socio-politiques modernes suffisamment solides pour que le dialogue et la concertation se substituent aux affrontements violents de jadis. Car, ce que nous Marocains craignons, ou devrions craindre le plus, c'est un retour, toujours possible, de notre pays à son état d'avant 1912. Parmi les vérités à dire précisément, sans ambages, c'est qu'avant 1912 le Maroc se trouvait dans un état lamentable, tant sur le plan politique que culturel et économique, le pire des états que puisse connaître une nation en déliquescence. La cause des causes en a été que les méthodes de gouvernement et de gestion des affaires publiques n'ont pu ni évoluer et se rénover, ni se ressourcer dans le patrimoine spécifiquement marocain hérité des Imazighen, et en partie des Arabes d'avant la Grande Discorde.

Avant 1912, il s'observait dans la vie publique une opposition totale entre ce qui était coutumes et traditions berbères où l'on privilégiait le débat entre les membres de la communauté, de quelque taille qu'elle fût, d'une part, et, d'autre part, les méthodes de "gouvernance" léguées à tout le monde musulman non par le Prophète et les califes orthodoxes, mais par les Omeyyades s'inspirant du modèle byzantin, et les Abbassides, ces fidèles copieurs du système persan, des méthodes absolutistes ignorant superbement et la notion de consultation clairement énoncée dans le Coran, et la tendance à l'égalitarisme chez les Arabes d'avant la Révélation. La meilleure preuve pour établir cette vérité historique, d'une extrême importance mais rarement mise en évidence, est le fait que la plupart des régimes politiques dans le monde musulman et arabe en particulier continuent jusqu'à nos jours d'imiter le modèle abbasside en n'ayant d'autres méthodes de gouvernement qu'un despotisme se voulant et se croyant tempéré par le faste et la munificence. Ces régimes sont encouragés à se perpétuer tels qu'ils sont par des kyrielles de lettrés obséquieux, de poètes panégyristes, et d'écornifleurs ayant intelligences avec des camarillas toujours promptes à rappeler le maître à ses devoirs d'homme viril et ferme. Sur ce mode a vécu le Makhzen, des siècles durant, constamment engagé par "ceux qui nouent et dénouent" (entendez les décideurs, c'est-à-dire les privilégiés du pouvoir) à se reproduire fidèlement de sultan en sultan et d'époque en époque sans jamais faillir aux règles de l'absolutisme. Or, il y a eu dans notre histoire marocaine un sultan, et un seul, qui s'est rendu compte de l'absurdité de ce cercle vicieux, et en a compris la cause. Ce fut Moulay Slimane, l'un des sultans les plus cultivés de la dynastie alaouite.

Après bien des tribulations, et à l'issue d'une entrevue mouvementée qu'il a eue pendant plusieurs jours en 1822 - 1235 de l'Hégire - avec des notables imazighen farouchement opposés à la politique makhzénienne, Moulay Slimane se rend à cette évidence: les Berbères ne sont pas ces hommes et ces

femmes que les décideurs chargent de tous les péchés de l'humanité; bien au contraire ils sont dans leur droit le plus absolu, celui d'aimer et de vouloir la justice. Comprenant enfin que ce sont les cercles makhzénien qui entretiennent le désordre et l'insécurité par leurs mensonges et leurs outrances, et que le monde amazighe et en légitime défense, il se persuade du même coup de la solidité des organisations coutumières berbères. Il se fait donc un devoir d'éclairer l'opinion publique sur la question et de lui indiquer les causes profondes du mal qui ronge le corps de la nation. Il écrit une lettre restée célèbre dans l'histoire du Maroc, mais ignorée par l'historiographie officielle. S'y adressant aux habitants de Fès, la capitale de l'époque, en leur qualité de faiseurs de normes en matière d'opinion, il se veut grave et solennel: "Habitants de Fès, écrit-il, ma foi en Dieu me fait obligation de vous donner le conseil que voici: faites-vous les alliés des Berbères, si vous voulez la paix et la sécurité, car ils ont des traditions et un sens de l'honneur qui les prémunissent contre l'injustice. Au surplus, ils vivent dans la sobriété...". Revirement spectaculaire d'un souverain qui, dix mois seulement auparavant, n'a pas hésité à vouer aux gémonies et au feu de tous les enfers ceux-là mêmes qu'il loue sans réserve aujourd'hui! Moulay Slimane, ébahi, vient simplement de découvrir que les mœurs des Imazighen se trouvent aux antipodes de celles de bien des tenants du pouvoir makhzénien, portés sur les excès sans jamais abandonner la prétention d'être des modèles de piété et de vertu. Il tient à rendre publique sa surprenante découverte, espérant ainsi ramener à de meilleurs sentiments vis-à-vis de la Berbérie une classe dirigeante à l'esprit obnubilé par ses appétits et ses fantasmes. Chose curieuse, l'histoire relègue l'événement au rang de fait divers. Moulay Slimane, connaissant son monde, ne se fait pas d'illusion; il n'est pas assez naïf pour croire que les décideurs peuvent entendre sa recommandation et en saisir la portée. Il ne tarde donc pas à abdiquer. Son cri douloureux n'a pas le moindre écho, ni ne suscite le moindre débat au sein de l'appareil makhzénien, en dépit d'une dégradation continue de la situation générale. L'horizon politique et culturel des élites gouvernantes est bien trop étroit pour leur permettre de se dégager du carcan de leurs traditions tyranniques. Leur haine viscérale des Berbères les rend moralement et intellectuellement aveugles: grâce à leurs positions géographiques et à leur refus de se soumettre à l'arbitraire, les Imazighen contrecarrent en effet sérieusement l'action désordonnée et destructrice du Makhzen. Les décideurs se transmettent de génération en génération leur aversion irraisonnée pour le fait berbère, qu'ils se targuent d'avoir toujours combattu en des exploits imaginaires, contés par des chantes attitrés, pour l'histoire (!). L'affrontement ne peut que se perpétuer, depuis que Moulay Ismaïl en a créé les conditions par sa sanglante tyrannie. Et, de fait, il perdure, en dépit des efforts louables de Mohammed ben Abdallah au dix-huitième siècle, et ceux de Moulay Hassan à la fin du dix-neuvième. Il a pour cause l'acharnement des cercles makhzénien à combattre tout esprit démocratique, un acharnement qui trouve ses motivations dans une pensée religieuse des plus figées dans les dogmes. Du reste, le souci de préserver des privilèges est devenu depuis longtemps la source principale d'inspiration, et pour le juriste et pour le concepteur politique. Il ne faut pas s'étonner dès lors que les choses demeurent en l'état où les a laissées Moulay Slimane. De par son lourd héritage abbassido-omeyyade, le makhzen ne peut imaginer d'autres méthodes de gestion et de gouvernement que le recours à la violence, donc à la terreur et à la répression chaque fois qu'il peut s'en donner les moyens. La politique du diviser pour régner est son second recours. Ces comportements ne suscitent évidemment chez ses opposants - les Berbères notamment - que des réactions violentes de légitime défense et de rébellion systématique. Ainsi s'installe la fameuse siba, laquelle consacre la loi simple, claire, et unique: celle du plus fort, dont le makhzen est l'initiateur. Le Maroc en vient à voir vivre les neuf dixièmes de son territoire, en 1900, sous le régime de la siba, qui n'est pas à déplaire à des populations s'accommodant mieux d'une anarchie tempérée par des us et coutumes égalitaristes et plus ou moins démocratiques selon les circonstances, que d'une paix makhzénienne marquée d'innombrables exactions. Et, en tout état de cause, pour ces populations la liberté n'a pas de prix.

Dans sa sphère propre, le Makhzen a érigé en système de compétition pour les postes de commandement et de responsabilité un ensemble de règles faites de basse intrigue et de corruption. C'est là en matière de sciences politiques, l'unique héritage qu'il tient de Damas, de Bagdad, et de Cordoue. Durant des siècles le mal s'est instillé dans le corps de la nation et l'a miné de l'intérieur. Fragilisé à l'extrême, le Maroc est devenu une proie facile pour tout envahisseur aux aguets, depuis longtemps. Si le colonialisme européen hésite à intervenir au tournant du siècle, c'est simplement parce que les principaux protagonistes n'ont pas encore surmonté leurs querelles internes. Une fois les différends réglés, tant bien que mal, voilà que les armées étrangères pénètrent chez nous, par l'est, l'ouest, et le sud. Nous sommes en 1907-1908.

Puis nous voilà officiellement protégés, par la France, et en sous-traitance par l'Espagne: 1912. Merveilleusement symbolisé par la personne de Lyautey, le Protecteur en titre va s'avérer le meilleur allié des cercles makhzénien, en lesquels il trouve lui-même ses meilleurs auxiliaires. Ne l'ont-ils précisément pas mandé d'urgence pour qu'il vienne à leur secours, eux qui n'en peuvent plus face à l'insoumission endémique des Imazighen? Ils ne tardent guère d'ailleurs à découvrir qu'il peut être pour eux le meilleur garant contre toutes les irrévérencieuses attaques que n'hésite plus à leur livrer l'ensemble de leurs compatriotes. Le Protecteur et l'appareil makhzénien, son protégé, trouvent chacun chaussure à son pied, d'autant bien que le premier engage instamment le second à demeurer fidèle à ses mœurs archaïques, jurant ses grands dieux qu'il est plein d'admiration pour les traditions marocaines et de respect pour les croyances islamiques. Faisant croire aux autorités indigènes qu'il a beaucoup de considération pour elles, Lyautey exploite au maximum leur ignorance et leur cupidité, en leur laissant un semblant de pouvoir et la bride sur le cou pour qu'elles puissent continuer à se faire graisser la patte et à faire suer le burnous. Il crée des "écoles de fils de notables" pour leurs enfants. Son statut et le leur au sein des masses marocaines font d'eux des alliés objectifs et presque naturels; ils s'exhortent mutuellement à combattre la rébellion berbère, au point qu'un vrai pacte finit par lier leurs sorts de façon sacramentelle: un message ayant valeur de prêche est lu un vendredi des années vingt dans les mosquées du royaume, par des imams de premier plan, appelant les Marocains à un "jihad" destiné à soutenir... les armées (chrétiennes) d'occupation dans leur glorieux combat contre les insoumis. Les familles makhzénien en vue participent de façon ostentatoire aux festivités célébrant les victoires successives des troupes étrangères sur les tribus berbères. Les Imazighen, eux, leur bonne foi chevillée au corps, continuent de croire que le devoir de résister et de lutter par les armes leur échoit en leur qualité de défenseurs naturels de la patrie, une patrie il est vrai dont nulle autre ne partage leur cœur. Le prix qu'ils ont à payer est exorbitant, car, si d'instinct ils ont prévu le ralliement à l'ennemi des forces makhzénien, ils n'ont pas la moindre idée de la puissance de feu dont dispose l'envahisseur tant qu'ils ne l'ont pas subie. C'est sur eux donc que va peser tout le poids du Protectorat. Jamais dans leur histoire ils n'ont été aussi totalement écrasés, militairement, politiquement, culturellement, ni autant démoralisés. De surcroît, le colonisateur décrète que leurs zones d'habitat constituent, dans leur totalité, le "Maroc inutile" qu'il n'y a pas lieu de faire bénéficier du moindre développement et qui demeurera région militaire *ad vitam aeternam*, enserré dans un corset sécuritaire appelé à devenir légendaire. Ainsi, après un quart de siècle de combat acharnés, où des centaines de milliers des leurs ont été tués ou estropiés, des guerriers valeureux parmi eux se sont vu mettre les fers aux pieds ou jeter dans des silos pleins d'eau, où tous leurs biens ont été détruits ou confisqués, demeures, cheptels, terres fertiles, les Berbères se voient cantonnés en des secteurs géographiques systématiquement marginalisés où ils deviennent taillables et corvéables à merci. Telle est la punition qu'ils méritent, car, "aucune de leurs tribus n'est venue à nous sans avoir été préalablement vaincue par les armes" s'indignent les envahisseurs. Profitant du désarroi général, l'occupant se met à enrôler par dizaines de milliers dans ses rangs des ennemis d'hier dont il a éprouvé à ses dépens l'ardeur au combat, et qu'il a réduit à la misère la plus totale pour les contraindre au mercenariat militaire. Et il a tout loisir ensuite pour se donner un malin plaisir à exploiter leurs rancœurs à l'égard de ceux de leurs compatriotes qu'ils estiment être des déserteurs et des traîtres, comme il a beau jeu pour dresser l'ensemble des Marocains les uns contre les autres, tant dans les villes que dans les campagnes, et susciter entre eux haines et suspicions.

Arrivent les années quarante, qui voient bouillonner le monde entier. Un petit nombre de citoyens instruits prennent conscience du fait qu'ils ont atteint une certaine maturité politique impliquant pour eux des devoirs civiques. Brisant bien des barrières, la toute petite élite berbère ayant accédé à quelque savoir moderne s'engage spontanément avec les mieux décidés et les plus radicaux d'entre eux: le Manifeste de l'Indépendance voit le jour, signé par des Marocains enfin unis pour faire face à l'adversité. Le Protecteur enrage, distribue généreusement années de prison, bastonnades et humiliations de tout genre, avec la complicité cette fois des seuls rouages subalternes du makhzen ou des féodaux trop compromis. Au tournant des années cinquante, deux ou trois jeunes Berbères donnent le signal de la reprise du combat armé. Puis des milliers Imazighen, nourris d'esprit de revanche ou frottés de nationalisme à la moderne, se portent volontaires pour lutter dans les commandos de la Résistance urbaine ou dans les rangs de l'Armée de Libération dont ils constituent, faut-il le rappeler, les contingents de choc. C'est leur énergique action en une belle épopée nationale qui, une fois de plus, permet de bouter l'ennemi hors du Maroc, comme furent chassés autrefois Romains, Vandales, Byzantins, et autres conquérants exploiters de peuples.

Indépendant est maintenant notre pays. Passent quelques années à peine de l'Ère de la Liberté. Déjà, les Imazighen perçoivent, avec étonnement et amertume, les premiers signes d'une marginalisation dont ils savent qu'ils seront les principales victimes. D'aucuns parmi eux mettent en cause le Parti Puissant en mal de dictature; à leur corps défendant, ils se font les alliés inconditionnels des cercles makhzéniens, s'imaginant assez naïvement que la hache de guerre est définitivement enterrée entre les Imazighens et les "décideurs", et que cette fois justice sera faite à la berbérîté. D'autres se rallient aux "forces populaires" issues du schisme survenu dans la bâtisse du Parti Puissant, convaincus d'avoir fait le bon choix et de s'être situés là où ils pourront œuvrer pour que soit garantis les droits de tous et de chacun. Mais il s'avère progressivement que ni les forces de droite ni celles de gauche n'ont souvenir du fait que l'amazighité est l'un des deux éléments essentiels de l'identité marocaine. Par atavisme les premières restent méfiantes à l'égard des "Brabers" ou "Chleuhs" comme elles nomment les Berbères. Les secondes, elles, se révèlent tributaires de l'idéologie panarabiste, qui se donne pour objectif déclaré la liquidation (!) de ce que ses théoriciens estiment être "des minorités gênantes, par leur seule existence, pour la cohésion du peuple arabe". Un grand zaïm représentatif et du courant droitier et de l'idéologie arabiste regrette que ce travail de liquidation n'ait pas été effectué dès les premiers contacts entre Arabes et Berbères. "C'est avant tout, écrit-il en 1965, à nos illustres ancêtres arabes que je fais le reproche d'avoir légué à notre patrie des problèmes sociologiques qu'il ne nous est pas possible d'ignorer si nous voulons diagnostiquer le mal dont nous souffrons et lui trouver remède. Au lieu de parfaire la transmission du message sacré dont ils étaient porteurs au nom de l'islam et de l'arabité, ils se sont mis à se disputer le butin et les postes de commandement". Ce même grand zaïm avait déjà en 1957 manifesté son agacement face à la présence (!) des Berbères au Maroc: "Les armées françaises s'en iront bien un jour, ainsi que les troupes espagnoles et américaines; mais, soupire-t-il en présence d'une brochette d'intimes de son parti, notre problème endémique restent la présence des Berbères parmi nous. Que faire?" Et voilà qu'un grand penseur marocain, idéologue arabiste de bon cru suggère la solution: "L'opération Arabisation Totale doit viser non seulement à éliminer le français en tant que langue de civilisation, de culture et de communication, mais aussi et surtout à tuer (sic) les dialectes berbères et arabes, et à interdire l'emploi à la radio et à la télévision de toute langue autre que l'arabe classique". Beaucoup d'autres menaces plus ou moins voilées ont été proférées à l'endroit de la Berbérîté, trahissant le rêve arabiste de l'enterrer vivante, à l'antique, dans la terre même qui a été son berceau mille fois arrosé de son sang. Le Maghreb se voit accoler l'ethnique "Arabe", et comme doutant en son for intérieur de se l'être vraiment approprié, l'Arabité s'adonne à d'interminables incantations scandées à la radio, à la télévision, et dans tout discours: "Maghreb arabe! Maghreb arabe! Maghreb arabe!". Au détriment de l'Islam, l'Arabité usurpe la qualité de nation; Tamazgha ne sera plus dénommée Occident Islamique, comme cela a été le cas pendant douze siècles, car elle est désormais une possession coloniale dont s'enorgueillissent les Arabes, à l'instar des Français qui naguère s'enorgueillissaient de leur Afrique et de leur Algérie françaises.

Notons par ailleurs que les gouvernements qui se sont succédé durant les quarante-quatre années de l'Ère de l'indépendance ont pratiqué vis-à-vis des régions berbérophones la même politique de marginalisation économique que celle des quarante-quatre années du Protectorat, comblant d'aise les panarabistes. Contraints à l'exode et à l'émigration, les Imazighen sont acculés en effet à gagner leur vie en s'arabisant, à l'intérieur du Maroc, en Libye, en Arabie, aux Émirats, voire en Europe même où les poursuivent des missions culturelles leur enjoignant sans détours d'abandonner ce patois leur tenant lieu de langue. Il est aussi de notoriété que les postes de la fonction publique, dans un grand ministère, sont demeurés longtemps interdits aux berbérophones, par tacite convention entre hauts responsables, comme il est de notoriété qu'au cours des années soixante-dix et quatre-vingts des centaines de cadres ayant servi l'État dans un domaine sensible ont été mis d'office à la retraite avant la limite d'âge, ou confinés dans des rôles secondaires et des tâches sans intérêt, simplement parce qu'ils sont berbères; c'est au compte-gouttes que depuis lors des emplois sont attribués aux Imazighen dans ce même grand ministère et ce même domaine sensible. Ajoutons à tout ceci que le temps a prouvé à tout Marocain que la défense acharnée de l'arabe, langue du Livre et de la Sounna, n'a été qu'un diabolique alibi pour de fieffés bonimenteurs doublés de margoulins insatiables, soucieux de détourner l'attention des braves gens pendant qu'eux détroussent le pays, placent à l'étranger le plus clair de leurs fortunes, et, ô paradoxe, forment leur progéniture aux savoirs modernes dans des langues internationales. Et dire qu'ils continuent sans vergogne à agiter les mêmes leurres qu'auparavant, en prenant soin de se dérober à tout vrai débat! Nous les mettons au défi d'en accepter un.

Dès les années soixante, de jeunes Berbères instruits prennent l'initiative de créer des associations culturelles dans le but non dissimulé est de trouver un dérivatif à l'humeur croissante des Imazighen. C'est là, il faut le noter, la marque d'un patriotisme ancré dans les cœurs, car à aucun prix le Maroc ne doit ni ne devra jamais retomber dans sa situation d'avant 1912, où d'incessants conflits armés empêchaient tout progrès. Ces associations se multiplient rapidement à la fin des années soixante-dix, étendent leurs sphères d'activité et acquièrent une grande audience, malgré l'excessive modicité de leurs moyens, malgré les tracasseries de l'Administration à ses différents niveaux, et malgré l'hostilité et la hargne qu'affichent envers elles les exaltés du panarabisme. Sans grande illusion, elles s'efforcent de sensibiliser les différentes instances de l'État à l'existence d'un vrai problème, un problème à retardement dont l'extrême gravité est occultée par le fait que des politiciens peu scrupuleux et sans vision se livrent à de vaines escarmouches en un indescriptible tohu-bohu sans cesse renouvelé, comme à dessein. Ce problème, s'il n'était traité à temps et de façon appropriée, donnerait lieu à de dangereux développements; c'est ce que ne cessent de répéter depuis plus de trente ans des voix jusqu'ici soigneusement étouffées par les murmures de ceux qui nouent et dénouent.

Jusqu'à ce jour donc les appels des associations culturelles sont restés sans réponse, bien que leurs activités n'aient jamais suscité le moindre désordre et que leurs requêtes aient toujours été présentées dans les règles de la civilité. L'affaire du reniement de l'amazighité du Maroc reste ainsi entière. Ce qui plus est, c'est que les politiciens et les intellectuels panarabistes ne se privent jamais de s'en prendre aux associations culturelles, souvent en des termes grossiers, se donnant pour motif l'artificialité de la question berbère. Il s'en trouve même qui se posent en donneurs de leçons en matière de patriotisme au grand dam et à la colère des Imazighen, qui se voient taxer de collaboration avec l'étranger. Ce faisant, les panarabistes, ennemis jurés de la Berbérîté, donnent une preuve supplémentaire de leur mauvaise foi, et de leur propension au mensonge et à la falsification. Le courant d'opinion qui les porte, conforté par la puissance omniprésente du pétrodollar, a des ramifications à gauche comme à droite; aussi trouvent-ils de solides alliances dans les cercles traditionnels makhzénien. L'amazighité pourra toujours repasser. En 1980, ce qui tient lieu de parlement vote malgré tout un projet de loi portant création d'un Institut d'Études Berbères. Comme en bien d'autres cas, la loi restera lettre morte. La raison en est, si raison il y a, que les ministres respectivement titulaires des portefeuilles de l'Enseignement et de la Culture sont fortement marqués par leur appartenance partisane; leur parti estime "indigne de lui de porter au front le stigmate de la création d'un institut chleuh", et leur ordonne de plutôt se consacrer à un renforcement de l'arabisation, notamment en sa tendance islamiste. En 1982, une dizaine d'universitaires et de cadres berbères sont arbitrairement arrêtés et jetés en prison: dans une petite revue qu'ils viennent de créer, l'un d'eux a l'audace d'écrire que la tamazighte est une langue au même titre que l'arabe. Ils ne sont relâchés qu'après un mois de détention, dans les conditions que l'on devine. Le coupable, lui, écope un an de prison ferme, et se voit refuser le bénéfice de l'appel, parce qu'il n'a pas daigné signer une demande de grâce rédigée en des termes humiliants. En 1994, un groupe de jeunes enseignants amazighes sont arrêtés et très vite condamnés à de lourdes peines de prison: à l'occasion du 1er mai ils ont commis le crime de porter une banderole où ils réclament l'enseignement de la langue berbère. Cette fois, l'événement suscite l'ire de l'amazighité et crée de sérieux remous dans la société marocaine tout entière; mais les associations culturelles parviennent à calmer le jeu, et pour sa part l'Administration jette du lest en relâchant les détenus sans qu'ils aient purgé leurs peines. Quelques mois plus tard, le roi Hassan II, ayant sans doute mesuré la gravité de la situation et senti la nécessité de satisfaire aux revendications légitimes des Imazighen, ne serait-ce qu'en partie, ordonne en son discours du 20 août que le berbère soit enseigné. La solennité du moment choisi ne doit pas échapper, car la journée du 20 août invite tout Marocain communiant intimement avec sa patrie à un sérieux examen de conscience. Mais, paradoxalement, l'ordre de Hassan II n'a pas le moindre effet et reste lettre morte jusqu'au jour d'aujourd'hui, tout comme la vive recommandation que fit Moulay Slimane voici bientôt deux siècles ne fut que prêche dans le désert.

Il s'avère maintenant que l'action menée par les associations culturelles a atteint ses limites; elles n'arrivent plus à canaliser le mécontentement des Berbères. Aucun des torts moraux et matériels causés à l'amazighité n'a été redressé. Bien plus, les Marocains non-berbérophones n'ont pu prendre la mesure de la situation, s'en remettant à l'appréciation des décideurs, au sens large, qui eux, imperturbablement, se cantonnent dans leurs positions d'hostilité contenue à l'égard des Chleuhs, sans la moindre intention de changer quoi que ce soit. A la Berbérîté donc de se faire reconnaître officiellement. Le problème est en passe de prendre des colorations politiques. Des mesures devraient être prises dans des délais raisonnables, pour que tout ce qui est rattrapable soit rattrapé, au mieux de l'intérêt supérieur de la nation

marocaine. Il est devenu évident qu'en tout état de cause les Berbères ne renonceront pas à leur berbérité, et n'auront pas de cesse que l'amazighité du Maroc ne soit officiellement reconnue. Au cas où les panarabistes s'obstineraient à la renier, les Imazighen se trouveraient en droit de dénier à leur pays toute prétention à se vouloir arabe.

Maintenant que les Marocains sont heureux de constater que l'époque des restrictions mentales et des refoulements dangereux est révolue, que la nation a atteint un degré de maturité lui permettant d'être sûre d'elle-même, que les différentes composantes de la société semblent en mesure de se faire mutuellement confiance et de s'estimer réciproquement sans arrières pensées ni suspicions, nous avons, nous un collectif d'intellectuels berbérophones constamment aux écoutes de l'opinion publique amazighe dans son évolution, pris la décision d'interpeller le gouvernement d'Alternance pour l'engager à se pencher sur les revendications ci-dessous énumérées. Ce faisant, nous avons le sentiment d'être moralement habilités à nous inquiéter publiquement des développements possibles d'une affaire dont nous croyons connaître mieux que quiconque les tenants et aboutissants, et nous avons conscience de nous acquitter d'un devoir sacré à l'égard de la patrie. Nous avons aussi espoir en l'équipe qui nous gouverne actuellement, car elle semble bien bénéficier de l'appui populaire et de la confiance de SM le Roi, en la personne de qui elle trouve un modèle d'équité et de sollicitude pour les masses. Nous souhaitons que cette équipe mette la notion d'intérêt général au-dessus des considérations idéologiques, des visions partisans, et des fantasmes individuels à tonalité égocentriste ou mégalomane. Si le Gouvernement satisfait aux revendications énumérées ci-après, dont nous sommes les transmetteurs et que nous faisons nôtres, il aura simplement donné à chacun ses droits au sens désormais universel qu'implique l'expression "droits de l'homme".

Première revendication

L'affaire exposée dans ce manifeste devrait faire l'objet d'un débat national le plus large possible, un débat qui serait marqué du sceau de la logique, de la raison, et de la pondération. Certains partis actuellement aux affaires ont la responsabilité d'avoir poussé leurs adeptes de l'Ère de l'Indépendance aux intransigeances du panarabisme, et par voie de conséquence au reniement de l'amazighité du Maroc, à telle enseigne que leur presse traite constamment des problèmes arabes moyen-orientaux avant même de traiter de ceux de notre pays; la situation au Rif, dans les trois Atlas, dans le Souss ou dans nos zones sahariennes semble être le dernier de ses soucis. Selon toute vraisemblance, ces partis reviennent partiellement de leurs erreurs. C'est avec satisfaction que nous avons enregistré, par exemple, la reconnaissance de la berbérité du Maroc implicitement admise par le Premier Ministre dans son discours d'investiture au Parlement. Cette reconnaissance, pour imparfaite qu'elle soit, a contribué à détendre l'atmosphère entre les jeunes Marocains se voulant arabes et uniquement arabes et ceux qui se veulent d'abord berbères. Le Gouvernement d'Alternance a à sa disposition les moyens de l'État dans le domaine de l'information, et il a les coudées suffisamment franches pour qu'il puisse être l'organisateur et l'animateur du débat souhaité. Bien des préalables seraient ainsi spontanément levés, et nos autres revendications s'en trouveraient mieux comprises.

Deuxième revendication

Le temps est venu pour que notre langue nationale originelle, le berbère, soit reconnue langue officielle de par la loi suprême du pays. Singulière situation que celle de la tamazighte: en son berceau même elle n'a pas statut de langage! Ses contempteurs ont beau jeu de ce fait pour faire mourir de dépit le berbérophone en lui signifiant à tout bout de champ, avec ironie et arrogance, que la seule langue ayant droit à l'existence dans ce pays est l'arabe; c'est la Constitution qui en a ainsi décidé! "Opprimé donc je suis, et au nom de la loi des lois ! ", voilà le ressentiment que ne cesse de ruminer tout Amazighe dont l'esprit n'est pas accaparé par les soucis de la vie au quotidien. L'un des penseurs de la Philosophie des Lumières n'a-t-il pas écrit qu' "il n'y a pas de plus cruelle tyrannie que celle que l'on exerce à l'ombre des lois et avec les couleurs de la justice"?

Aussi demandons-nous, avec insistance, nous les signataires de ce manifeste, que le berbère soit reconnu langue nationale officielle de par les dispositions de la Constitution.

Troisième revendication

Le retard culturel des berbérophones, au sens moderne du culturel, et l'amointrissement de leur rôle politique sont dus aux séquelles de la longue guerre qu'ils ont soutenue, seuls, contre le colonialisme, et aux conséquences désastreuses de la marginalisation économique dont, depuis 1912, ils font encore l'objet. Là réside en fait l'origine de leur état de dépendance à l'égard des forces de droite, qui les ont exploités au maximum durant les quatre dernières décennies en leur assignant souvent de basses besognes, comme à l'égard des forces de gauche, qui en ont fait leur fer de lance dans leur âpre et longue lutte pour le pouvoir. D'un côté comme de l'autre, les Berbères n'ont jamais cru faire autre chose que de s'évertuer à pallier les graves inconvénients de la marginalisation dont ils sont victimes. De là à ce que leurs exploiters, de gauche comme de droite, les prennent pour des attardés, il n'y a eu qu'un pas vite franchi.

Il serait donc équitable que les régions marginalisées bénéficient en priorité, pour un temps à déterminer, d'un programme adéquat de développement économique visant en premier lieu à créer des infrastructures et à installer des équipements de base permettant à l'agriculture, à l'industrie, à l'éducation et à la formation de s'élever au niveau national.

Quatrième revendication

Les Imazighen sont attachés à leur patrimoine linguistique beaucoup plus qu'à tout patrimoine matériel quel qu'il soit, car ils ont parfaitement conscience du fait qu'ils sont berbères par la langue et la culture, non par la race. Le temps leur a prouvé que c'est en perdant sa langue qu'on perd irrémédiablement son identité.

Aussi demandons-nous au Gouvernement de préparer et de mettre en œuvre des lois rendant obligatoire l'enseignement du berbère, dans les écoles, les collèges, les lycées, les universités et les établissements assimilés. Nous lui demandons en outre de créer des instituts destinés à normaliser la tamazighte et la doter des outils pédagogiques dont elle a besoin.

Arguer que la langue du musulman ne peut être que l'arabe procède d'un raisonnement fallacieux sous-tendu par le chauvinisme arabe, qui exclut inconsidérément de la communauté musulmane les neuf dixièmes de ses effectifs en instituant les Arabes légataires universels du Prophète. Allah dit bien dans son Saint Coran: "Parmi Ses signes [ceux de Sa sagesse et de Sa transcendance] figure la diversité de vos idiomes et celle de vos couleurs [vous les humains]". Son Messenger, pour sa part, a bien précisé que "l'Arabe ne peut avoir plus de mérite que le non-Arabe, sinon par une plus grande piété, et vice versa...". Or, c'est par la langue qu'on est arabe ou non-arabe. L'Imam Ali, se rendant compte de l'avantage à savoir plusieurs langues, a donné à ses contemporains le conseil de grande portée dont voici les termes: "Apprenez les langues! Autant de langues on sait, autant d'hommes on vaut!". Quant à nos rapports avec la langue du Coran, nous les Imazighen, ils sont bien connus: elle constitue pour nous un précieux héritage culturel que nous tenons des Jazouli, Ibn Moâté, Ajerroum, et autres Hassan al-Youssi, et non des Oqba ben Nafiâ, Moussa ben Nossair, ni Yazid ben Abî Mouslim et consorts. Notre fidélité à l'attitude positive de nos ancêtres à l'égard de l'arabe restera le meilleur garant de notre attachement à cette langue et de notre pérenne disponibilité à la servir; elle est la clef d'une bonne compréhension des textes sacrés de l'Islam, et le plus solide des liens qui nous unissent à nos frères arabes d'Orient et d'Occident.

L'argument selon lequel la multiplicité des langues dans un même pays ne peut être que source de désaccord et de désunion ne saurait être invoqué non plus, l'expérience des peuples ayant montré que seul le manque de maturité culturelle empêche les différents éléments d'une communauté nationale de s'entendre et de vivre en harmonie. Il ne s'agit pas là de simples assertions; les faits parlent d'eux-mêmes à en juger par la cohésion des nations civilisées bilingues, trilingues, ou multilingues, et l'émiettement de soi-disant nations, monolingues mais culturellement immatures. Au demeurant, le Maroc lui-même à l'apogée de son épanouissement n'a pas été unilingue. Si l'arabe a été la langue de l'écrit à l'époque almohade, la tamazighte continuait de s'imposer comme langue de communication à la Cour califale et dans la vie au quotidien, voire comme langue d'appel à la prière. Elle a été et est encore langue véhiculaire dans l'enseignement religieux en zones berbérophones. Les Califes et sultans marocains l'ont tous pratiquée, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle. Le premier à l'avoir ignorée a été Moulay

Abdelâziz, à cause sans doute du fait que sa mère n'était pas marocaine, et aussi des graves troubles politiques qui ont marqué son époque. Si, par ailleurs, le berbère s'est confiné dans l'oralité à l'époque du christianisme comme durant les treize siècles d'Islam au Maghreb, c'est pour l'excellente raison que l'une et l'autre des deux religions s'attribuent explicitement l'exclusivité de l'Écriture, la foi du charbonnier faisant le reste.

"Le berbère n'est qu'un ensemble de dialectes!" nous répète-t-on à satiété. "Il est trop tard pour en rassembler les éléments en une vraie langue, comme cela a été fait pour l'arabe après la révélation coranique". L'histoire serait-elle arrivée à son terme? Les langues n'ont jamais été autre chose que des institutions sociales créées par l'ensemble de leurs locuteurs. En tant que telles, elles se maintiennent, se développent, ou dépérissent, selon qu'elles font l'objet de soins ou restent à l'abandon, au gré des circonstances. Le norvégien par exemple n'a été activé et hissé au rang de langue nationale qu'au cours du dix-neuvième siècle. Le flamand, en Belgique, ne s'est raccroché au néerlandais, pour son plus grand bien, qu'au milieu du vingtième siècle; ses locuteurs sont fiers maintenant de s'en servir comme langue d'enseignement et de recherche, et se rient de l'étonnement de leurs compatriotes francophones. Et puis, en tout état de cause, nous croyons pouvoir nous passer de toute entremise dans nos relations avec notre langue. "Les Mecquois connaissent mieux que quiconque les sentiers de la Mecque", dit le proverbe. L'intime commerce que nous entretenons avec la tamazight nous autorise à dire qu'elle est pleine de ressources à plus d'un titre, et à même de s'élever rapidement au rang des langues les plus aptes à véhiculer le savoir scientifique moderne: réellement vivante - et toujours vivace en dépit des vicissitudes de l'histoire - elle est d'une grande malléabilité morphologique, grâce principalement à son système de composition lexicale.

Cinquième revendication

Durant les quarante dernières années, les panarabistes marocains ont profité de leur prédominance dans le corps professoral et le domaine de la recherche pour orienter à leur guise l'enseignement de l'histoire en général, et de celle du Maghreb en particulier, faisant fi de l'objectivité scientifique et de la probité intellectuelle requises par tout travail d'esprit. Ainsi ont-ils pu à loisir rabaisser le rôle historique des Imazighen - en leur propre demeure - et exalter à l'excès celui des Arabes, en amalgamant sans retenue le vrai et le faux. Le résultat en est que, dans l'esprit des générations de l'Ere de l'Indépendance, tout acte positif dans notre histoire est attribuable aux Arabes, et tout acte négatif imputable aux Berbères. Passer sous silence l'amazighité de telle dynastie ou de tel personnage historique, est devenu un moyen pédagogique pour faire croire que le Maghreb a été arabe de toute éternité. La tendance s'accroissant, l'histoire de l'antiquité marocaine a été purement et simplement supprimée des programmes. Pour le panarabisme, c'est le passé de la race arabe qu'il y a lieu de faire connaître aux jeunes, et non celui de la terre sur laquelle ils vivent. Nous en donnons comme preuve le fait qu'en guise de première leçon d'histoire on fait étudier à nos enfants les caractéristiques de "la ville et de la tribu arabes d'avant l'Islam". Les Français n'agissaient pas autrement quand ils faisaient ânonner aux écoliers indigènes de leurs colonies africaines et asiatiques le fameux "Nos ancêtres les Gaulois". Les idéologies, il est vrai, n'ont cure des bons principes en matière d'éducation. L'arabisme, chez nous, est allé trop loin, hélas, dans la falsification de notre histoire. Ses ténors culturels ont choisi la ville de Marrakech, en 1995, pour s'y réunir en congrès, et maudire la mémoire de Youssef ben Tachfine, le fondateur de Marrakech, celui-là même qui nous a légué le premier grand tracé de la carte politique de notre pays. Les chantres moyen-orientaux de l'arabisme, déversant leur bile, l'ont traité de tous les noms, comblant de joie des hôtes marocains partageant leur hargne à l'égard des Berbères. Le grand crime de Youssef à leurs yeux, c'est d'avoir tyrannisé l'arabité en la personne de Moâtamid bnou Aâbbad, roitelet andalou déposé et exilé au Maroc pour incapacité notoire de faire face à la Reconquista naissante. Youssef aurait dû s'aviser, pour plaire par anticipation à l'arabisme, de donner libre cours à l'histoire en laissant aux pleutres dépravés qu'étaient les petits potentats d'Andalousie la possibilité de livrer dans l'opprobre une terre musulmane à des ennemis implacables.

Pour toutes ces raisons, nous demandons qu'il soit procédé à une refonte sérieuse des programmes d'histoire en vigueur dans les établissements scolaires par les soins d'une commission nationale ad hoc désignée au plus haut niveau possible, de façon à ce que les ministres de l'enseignement ne puissent plus être seuls juges en la matière.

Sixième revendication

Des millions de berbérophones vivent en étrangers dans leur propre pays. Le ressentiment qu'ils en éprouvent est plus fort qu'il n'aurait été s'ils vivaient un véritable exil. C'est ainsi que:

1. Lorsqu'un berbérophone démuné quitte son village pour aller chercher du travail, dans les villes principalement, il ne s'intègre que très péniblement dans la société des prolétaires ses semblables: sa faible connaissance de l'arabe lui permet tout juste de demander son chemin et de se procurer sa pitance. Ouvrier en perpétuel embarras dans ses relations de travail avec ses employeurs ou ses camarades, il en arrive à croire que si le sort s'acharne sur lui, c'est en sa qualité d'Amazigh. Il a été noté dans les trente dernières années qu'au moins 60% des ouvriers du bâtiment dans les grandes villes sont des berbérophones. Construisant de leurs mains beaux immeubles et villas somptueuses, ils n'en sont pas moins réduits à vivre dans la plus grande misère morale et matérielle. L'une des associations culturelles berbères s'intéressant bénévolement à leur sort a découvert que l'un d'eux s'est astreint à simuler la mutité pour n'avoir pas à subir les sarcasmes que suscite son incapacité de s'exprimer correctement en arabe. Ajoutons à cela que c'est en nombre impressionnant que des berbérophones viennent mendier dans des centres totalement arabisés, ne disposant pour ce faire de pas plus de vingt à trente mots dans la langue du dâd.
2. Le ou la berbérophone qui se trouve obligé de régler quelque affaire dans les bureaux de l'Administration, sans forcément maîtriser l'arabe, a bien des difficultés à se faire entendre, subit souvent des rebuffades, sans que jamais la crainte ne le quitte d'être raillé pour son accent, car parmi les agents de l'État il en est beaucoup qui se délectent à se payer la tête du Chleuh.
3. Tel père de famille, berbérophone, qui se sent heureux d'avoir eu un enfant, perd sa joie une fois rendu aux bureaux de l'État Civil: le préposé aux registres lui notifie tout de go que les prénoms à consonance berbère n'ont pas droit de cité dans un pays arabe. Il est des enfants berbères en âge d'aller à l'école, qui, de ce fait, n'ont pas encore de prénom, officiellement du moins. Au nom de quelle loi raciste? Comment savoir? Les employés panarabistes de l'État Civil, eux, exultent de voir s'attrister les Brabers.
4. Il arrive à l'étudiant berbère, fréquemment, de se sentir désarçonné aux épreuves orales dès le moment où il s'installe devant son examinateur. Celui-ci, au lieu de l'interroger selon les règles de l'art, s'étonne d'abord devant la bizarrerie de ses nom et prénom, ou lui recommande, amicalement, de se civiliser en s'arabisant, le berbère n'étant qu'un jargon sans passé ni présent ni avenir. L'on devine l'embarras de l'étudiant supputant le risque qu'il court s'il s'avise de contrarier l'honorable professeur.
5. Il n'est pas rare que des élèves berbérophones de lycée ou de collège se voient interdire de converser en tamazighte, dans la cour de récréation, si le surveillant et le surveillant général sont arabophones.
6. Des millions de téléspectateurs et d'auditeurs de la Radio-télévision marocaine ne comprennent quasiment rien de tout ce qu'ils entendent, la langue des bulletins d'information, des discours officiels, des interviews, des commentaires, des tables rondes, etc., étant l'arabe classique ou un arabe dialectal se voulant classique dans ses tournures et son vocabulaire, la langue des films, elle, étant l'égyptien ou le français. Ces millions de Marocains ne peuvent manquer d'avoir un sentiment de frustration et d'exil culturel, ou de rageuse résignation; quiconque à leur place y serait réduit. Légitime est la question qu'ils se posent de savoir s'ils sont chez eux, dans le pays de leurs ancêtres, ou s'ils sont en pays soumis et colonisé, ou carrément étranger. Que gagnent-ils à écouter ou à regarder la RTM. ? D'expérience ils savent que les bribes de savoir et de langage qu'ils glanent au petit hasard dans ses programmes sont toujours sujettes à caution; mal comprises et mal assimilées par eux, ils en font rarement état à bon escient, et de ce fait s'exposent encore aux moqueries de compatriotes peu amènes envers l'amazighité.
7. Innombrables sont les berbérophones qui renoncent à toute activité politique, se sachant incapables de discourir en arabe classique, eux qui tout juste baragouinent le dialectal. C'est à tout propos qu'il leur est rappelé que la langue officielle est celle du Coran. Les professionnels arabophones de la politique en font du reste leurs choux gras, heureux d'avoir en main une arme

sans parade pour réduire au silence l'adversaire berbérophone. Beau spectacle que celui qui se donne au parlement par exemple, lorsque des députés s'égosillent en des discours ridicules qu'ils s'imaginent être des modèles d'éloquence arabe. Les débats au sein des assemblées locales et régionales confinent au burlesque par leur prétention à la pureté linguistique. Ces phénomènes de société ne sont pas sans conséquence politique. Bien au contraire ils révèlent l'existence d'une entrave sérieuse à l'exercice normal du jeu démocratique: il est manifestement inique d'exiger d'un citoyen une compétence langagière autre que celle qu'il tient de son milieu social.

C'est pour l'ensemble de ces raisons que nous demandons:

1. Que les médias publics se mettent au service des Imazighen, comme ils sont au service des autres Marocains. Ils ne pourraient l'être que si une maison de radio-télévision était fondée et consacrée aux seules émissions berbérophones.
2. La création par l'État d'un corps d'interprètes appelés à exercer dans les tribunaux, les hôpitaux et les administrations publiques. Ils auraient pour tâche d'aider les berbérophones à se faire comprendre et à régler leurs problèmes administratifs, se faire soigner, ou plaider une cause, sans se faire houspiller; car il est des millions de citoyens qui, actuellement, renoncent à faire des démarches, à visiter un hôpital, ou même à porter plainte le cas échéant, pour des raisons purement linguistiques.
3. Que les élus des assemblées locales et régionales, pour le moins, soient autorisés à débattre entre eux dans leur langue maternelle, à savoir la tamazighte, s'ils sont berbérophones et numériquement majoritaires. Les agents d'autorité en formation gagneraient en compétence s'ils s'initiaient à la pratique du berbère. Des encouragements devraient leur être dispensés en ce sens une fois qu'ils sont en exercice.
4. Que soit levée, dans les meilleurs délais possibles, la très fâcheuse interdiction qui prive les familles berbères du plaisir de donner des prénoms amazighes à leurs enfants. Le fait que les Berbères en subissent les conséquences avec dignité ne signifie nullement qu'ils n'en ressentent pas l'iniquité.

Septième revendication

1. *Qu'il soit redonné aux activités artistiques d'essence spécifiquement berbère la place qu'elles méritent, en les dissociant tout d'abord des manifestations folkloriques. C'est le colonialisme qui les a confinées dans des rôles répondant à son goût immodéré pour l'exotisme; les détracteurs nationaux de l'amazighité ont eu la partie belle de les y maintenir. La modernisation des arts berbères, dans le domaine des lettres, du chant, de la danse, de l'architecture, et de la décoration n'a à aucun moment été envisagée par nos dirigeants de l'Ère de l'Indépendance, lesquels l'ont au contraire systématiquement combattue. Tout un chacun a eu quelque écho de la mésaventure de ce jeune chorégraphe de talent qui a été entraîné dans la boue et forcé à l'exil pour tentative de dénaturation de la danse dite ahidouss. Cet artiste est aujourd'hui mondialement connu en tant que créateur dans le domaine de la chorégraphie moderne.*
2. *Que les artistes berbérophones bénéficient des mêmes avantages matériels et moraux que leurs homologues arabophones. La discrimination dont ils sont victimes est à l'origine d'une médiocrité croissante de la production, que les chantres de l'arabisme triomphant se plaisent à mettre en évidence, dans le monde du spectacle en particulier.*

Huitième revendication

1. Que les responsables au sein de l'Administration cessent de déformer ou d'arabiser de façon autoritaire les noms de lieux d'origine berbère. Tout geste provocateur en ce domaine ne fait que nuire à la cohésion nationale.
2. Que dans toute la mesure du possible, il soit donné aux établissements publics importants des noms de personnalités historiques marocaines, et non des noms de personnes sans évocation

aucune pour la mémoire collective nationale. Le Maroc de l'Ère de l'Indépendance a douloureusement vécu le scandale du refus longtemps opposé à l'attribution du nom Mohamed-Abdelkrim-Elkhettabi à des avenues, des établissements scolaires ou des universités. Pour le comble, un groupe de patriotes ayant pris l'initiative de créer une Fondation Elkhettabi ont été traduits en justice.

Neuvième revendication

1. Que les associations culturelles berbères soient reconnues d'utilité publique, afin qu'elles puissent bénéficier des subventions de l'État.
2. Que les publications s'employant à défendre le patrimoine culturel amazighe reçoivent des pouvoirs publics les mêmes aides financières que celles accordées aux autres publications paraissant en arabe ou en langue étrangère.

Pour lever toute équivoque et prévenir toute interprétation tendancieuse du présent manifeste,

Nous affirmons solennellement, nous les Imazighen, être des frères pour les Arabes, en quelque lieu qu'ils se trouvent, et ce, en vertu des liens indissolubles qui nous unissent à eux, ceux de la foi islamique et d'un destin historique commun marqué d'entraide et de soutien mutuel en temps d'heur comme en temps de malheur. Nous partageons leurs espoirs comme nous partageons leurs douleurs, et nous sommes leurs alliés en toute cause juste.

Quant à nos compatriotes marocains qui se veulent fiers de leur arabité, comme nous nous voulons fiers de notre amazighité, nous considérons constituer avec eux une seule entité et appartenir à une même identité. Nous ne devrions, ni eux ni nous, nous prévaloir de nos origines ethniques ou de nos lignages, car à ce faire on donne la preuve de sa médiocrité et de sa tendance à vouloir s'élever, s'enrichir et s'imposer par le subterfuge et non par l'effort, le travail, et le mérite.

Notre but n'est autre, ici, que de marquer notre volonté de combattre une hégémonie idéologique se fixant comme objectif un ethnocide programmé pour être mené à petit feu, nous contraignant à voir lentement mourir sous nos yeux notre langue nationale originelle et s'effriter un grand pan de l'héritage culturel marocain. Notre identité maghrébine ne saurait être amputée de sa dimension amazighe, si profondément enracinée dans l'histoire, sans que s'ensuivent d'irréparables dommages. Nous croyons que la diversité est une richesse, et la différence un facteur de stimulation des facultés humaines; l'uniformité n'engendre par contre que stérilité et stagnation. L'unicité, au demeurant, est l'apanage du Créateur, "qui ne fait point de grâce à ceux qui lui attribuent des associés".

En vertu des traditions démocratiques ancrées dans les mœurs amazighes, nous tenons à nous dire frères de tous les peuples épris de paix et de justice. Nous nous déclarons attachés aux principes d'égalité entre les hommes et entre les races, comme nous nous engageons à œuvrer pour la promotion d'une vraie culture de tolérance et d'entente cordiale passant outre aux divergences d'opinions et de croyances. Nous croyons en l'avènement d'une civilisation universelle intégrant l'ensemble des apports humains.

Rabat, le 1^{er} mars 2000 (24 Dhu-al-kaâda 1420)

Suivent deux cent vingt-neuf signatures d'universitaires, d'écrivains, de poètes, d'artistes, d'industriels, et de cadres.

Annexe 4 :

PLATE FORME DE REVENDICATIONS D'EL KEUR

Du 11 juin 2001

Nous, représentants des wilaya de Tizi-Ouzou, Bgayet, Bouira, Boumerdes, Sétif, Bordj Bouareridj, Alger et le Comité collectif des Universités d'Alger, réunis ce jour 11 juin 2001 à la maison de jeunes Mouloud FERAOUN d'El Kseur (Bgayet), avons adopté la plate forme commune suivante:

1. Pour la prise en charge urgente par l'Etat de toutes les victimes blessées et familles des martyrs de la répression durant les événements.
2. Pour le jugement par les tribunaux civils de tous les auteurs, ordonnateurs et commanditaires des crimes et leur radiation des corps de sécurité et des fonctions publiques.
3. Pour un statut de martyr à chaque victime de la dignité durant ces événements et la protection de tous les témoins du drame.
4. Pour le départ immédiat des brigades de gendarmerie et des renforts des CRS.
5. Pour l'annulation des poursuites judiciaires contre tous les manifestants ainsi que l'acquittement de ceux déjà jugés durant ces événements.
6. Arrêt immédiat des expéditions punitives, des intimidations et des provocations contre la population.
7. Dissolution des commissions d'enquêtes initiées par le pouvoir.
8. Satisfaction de la revendication Amazigh dans toutes ses dimensions (Identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle) sans référendum et sans conditions et la consécration de Tamazight en tant que Langue Nationale et Officielle.
9. Pour un Etat garantissant tous les droits socio-économiques et toutes les libertés démocratiques.
10. Contre les politiques de sous développement, de paupérisation et de clochardisation du peuple Algérien.
11. La mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'Etat ainsi que les corps de sécurité.
12. Pour un plan d'urgence socio-économique pour toute la région de Kabylie.
13. Contre TAMHEQRANIT (HOGRA) et toute forme d'injustice et d'exclusion.
14. Pour un réaménagement au cas par cas des examens régionaux pour élèves n'ayant pas pu les passer.
15. Institution d'une allocation chômage pour tout demandeur d'emploi à hauteur 50% SNMG.

NOUS EXIGEONS UNE REPONSE OFFICIELLE, URGENTE ET PUBLIQUE A CETTE PLATE FORME DE REVENDICATIONS

ULAC SMAH ULAC LE COMBAT CONTINUE

Préambule

Du printemps noir 2001, ayant entraîné des dizaines de morts et des centaines de blessés, est né, dans la douleur, le Mouvement Citoyen. L'assassinat prémédité du jeune lycéen GUERMAH Massinissa dans l'enceinte de la brigade de gendarmerie de BENI DOUALA et l'enlèvement des collégiens d'AMIZOUR, n'est que l'étincelle qui a ébranlée toute la société longtemps bafouée dans sa dignité et ses droits légitimes.

Le régime totalitaire, avec sa gestion bureaucratique, a produit les frustrations de notre jeunesse marginalisée.

Le déni identitaire et linguistique, le ras le bol généralisé, l'étouffement de toutes les libertés, l'impunité et la Hogra institutionnalisées, le chômage endémique, sont autant de facteurs ayant poussé la jeunesse à se soulever.

Le pouvoir fidèle à ses pratiques machiavéliques depuis l'indépendance, s'est rendu encore une fois coupable des événements dramatiques du printemps noir 2001 de la Kabylie, assumera seul la pleine et entière responsabilité du drame.

Le mouvement citoyen d'essence démocratique et résolument pacifique, mobilisateur et émanant des profondeurs de la société, transparent, autonome, se refusant à toute forme d'allégeance ou substitution aux formations politiques et aux institutions de l'état, tirant les leçons du passé, réaffirme son engagement et sa détermination à honorer le sang des martyrs et des victimes et à faire aboutir la plate forme de revendications d'El Kseur.

Afin de contrer l'interprétation fallacieuse, réductrice et tendancieuse de cette plate forme de revendication, et devant les tentatives vaines du pouvoir de travestir son esprit et sa portée, en la vidant de son sens par des procédés sournois, allant jusqu'à se trouver une pseudo délégation de " négociateurs " au service de leurs seuls intérêts.

L'explicitation de la plate forme d'EL Kseur qui suit, fait apparaître clairement la portée authentique à la hauteur des espérances de ses martyrs et des citoyens.

Le sang de nos enfants ne fera l'objet d'aucun marchandage et le sacrifice suprême consenti ne sera pas vain.

Face aux multiples actions locales et nationales entreprises pacifiquement par des millions de citoyens en vue de faire aboutir les revendications légitimes, le pouvoir a répondu par des répressions sanglantes et meurtrières, par l'usage de son arsenal de guerre et de pratiques diaboliques allant jusqu'à vouloir dresser une partie du peuple algérien contre une autre.

Devant la forfaiture du pouvoir qui reste sourd aux revendications légitimes, le mouvement citoyen prend à témoin l'opinion publique nationale et internationale et exige une réponse officielle favorable urgente et publique à la plate forme de revendication d'El Kseur adoptée le 11 juin 2001 et explicitée à Larbaa nath-irathen le 31 octobre 2001.

REVENDICATIONS DEMOCRATIQUES ET HISTORIQUES (REF: 8,9,11,13)

8.Satisfaction de la revendication Amazigh dans toutes ses dimensions (Identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle) sans référendum et sans conditions et la consécration de Tamazight en tant que Langue Nationale et Officielle.

9. Pour un Etat garantissant tous les droits socio-économiques et toutes les libertés démocratiques.

11.La mise sous l'autorité effective des instances démocratiquement élues de toutes les fonctions exécutives de l'Etat ainsi que les corps de sécurité.

13.Contre TAMHEQRANIT(HOGRA) et toute forme d'injustice et d'exclusion.

Consacrer officiellement les liens naturels et authentiques du peuple algérien avec son histoire, et lui permettre de vivre dans un Etat démocratique et respectueux des valeurs universelles des droits de l'homme.

Satisfaction de la revendication Amazigh dans toutes ses dimensions identitaire, civilisationnelle, linguistique et culturelle.

Tamazight langue Nationale et Officielle.

La consécration institutionnelle et constitutionnelle de Tamazight doit se traduire par un

statut et des moyens identiques à ceux octroyés à la langue arabe.

L'Etat doit s'engager à concrétiser cette revendication avant toute consultation électorale.

Consécration et respect de toutes les libertés démocratiques énoncées par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et autres pactes y afférant.

Le libre exercice des libertés démocratiques sans aucune entrave par l'application effective de toutes les résolutions de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et la levée de toutes les réserves émises par l'Etat lors de sa ratification.

La séparation effective des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire.

Exigeons un plan de lutte contre la HOGRA, la corruption, les passes droit et toute forme de discrimination et d'exclusion empêchant l'exercice des droits citoyens.

Elaboration d'une charte citoyenne en collaboration avec le mouvement citoyen, apte à promouvoir de nouveaux rapports sociaux et assortie des textes juridiques d'application permettant le plein exercice de la citoyenneté.

Les dramatiques événements de la Kabylie ont démontré l'impuissance flagrante des élus et des responsables à tous les niveaux face à l'acharnement des gendarmes et au massacre des innocents.

Devant un drame de cette nature, l'ensemble des institutions doivent se remettre en cause et revenir aux normes citoyennes.

La toute puissance des corps de sécurité, l'impuissance des organes exécutifs, conjuguées à l'absence de tout pouvoir d'intervention des instances élues ont conduit fatalement au crime, à l'arbitraire et à l'impunité.

L'instauration de la démocratie et d'une large décentralisation effective exigent la prééminence des instances élues sur les instances exécutives et les services de sécurité.

C'est à cette condition, et à cette seule condition que les organisations citoyennes peuvent pleinement participer à la vie de la cité, par un contrôle permanent des affaires publiques, pouvant aller jusqu'à la remise en cause du mandat électoral et l'organisation d'une nouvelle consultation populaire, consacrant ainsi la démocratie à la base.

BIBLIOGRAPHIE

- *Ouvrages*

CAMPS Gabriel, Les berbères, mémoire et identité, éditions Errance, 1995

CHAFIK Mohamed, Pour un Maghreb d'abord Maghrébin, publié au centre Tarik Ibn Ziyad pour les études et la recherche, 2000.

CHAFIK Mohamed, Le vécu individuel d'une appartenance identitaire pluridimensionnelle, article non publié, daté du 12 septembre 2000.

CHAKER Salem, Berbères aujourd'hui, deuxième édition révisée, L'Harmattan 1998

GALLISSOT René, Le Maghreb de Traverse Editions Bouchène, 2000.

- *Ouvrages scientifiques sur les mobilisations transnationales :*

COLAS A., International civil society, Cambridge Polity Press, 2002. Un regard critique sur ce que l'on appelle souvent avec engouement la "société civile".

FLORINI A., The third force, the rise of transnational civil society, Carnegie, 2000

JOSSELIN D. & WALLACE W., Non-state actors in world politics, Palgrave 2001.

KECK M. E. & SIKKINK K., Activists beyond borders, International advocacy networks in international politics, Cornell University Press, 1997. Pose la question des stratégies de contournement, de la façon dont les acteurs sociaux cherchent à échapper à des structures défavorables. Modèle du boomerang.

- *Revue et articles scientifiques*

ABROUS Dahbia, *Le Haut Commissariat à l'Amazighité, ou les méandres d'une phagocytose*, Annuaire de l'Afrique du Nord, tome XXXIV, 1995, CNRS éditions.

BADIE Bertrand, *Culture, identité, relations internationales*, conférence au siège de la fondation du roi Abdul-Aziz Al Saoud pour les Etudes Islamiques et Sciences Humaines, le 15 juin 1996
Etudes maghrébines n°7, 1998.

METREF Arezki, *La question berbère : quand le politique capture l'identitaire*, Monde Arabe Maghreb Machrek, n°154 d'octobre/décembre 1996.

BOUKOUS Ahmed, *La langue et la culture amazighe, entre la plénitude du fait et la vacuité du droit*, Prologues, n°17, été 1999 sur les langues au Maghreb

CHEDDADI Abdesslam, *Pour une politique de la langue*, Prologues, n°17, été 1999 sur les langues au Maghreb

DIRECHE- SLIMANI Karima, *Histoire de la question berbère en Algérie – Les modalités d’une construction identitaire*, Prologues, n°17, été 1999 sur les langues au Maghreb

KRATOCHWIL Gabi, *Les associations culturelles amazighes au Maroc, Bilan et perspectives*, Prologues, n°17, été 1999 sur les langues au Maghreb

Sciences Humaines, n°15, décembre 96/ janvier 97, Hors-série sur *Identité/Identités*

The journal of North African Studies, volume 2, n°2, automne 1997.

HART David M., *The Berber Dahir of 1930 in colonial Morocco : then and now (1930 – 1996)?*

CARLIER Omar, *La production sociale de l’image de soi – note sur la crise berbériste de 1949*, The journal of North African Studies, volume 2, n°2, automne 1997.

BRENIER-ESTRINE Claude, *Bessaoud Mohand Aarav*, article non publié.

- *Publications associatives*

Actualités et Cultures Berbères, publication de l’ACB (association de culture berbère), n° 22-23 de mai 1997, n° 34 d’automne 2000, n° 35-36 du printemps/été 2001.

Ass-a Imazighen, publication de l’association Tamazgha (France), n° 1 à 4 de juin 1994 à octobre 1996.

The Amazigh Voice, publication de l’AACA (Etats-Unis), d’hiver 1997 au printemps/été 2000 (8 numéros).

Parimazigh, publication de l’association Azamazigh (France), numéros 1 à 5 entre octobre 1996 et juillet 1999.

Tasafut, publication de l’ANCAP (future Tamaynut), (Maroc), n°14 de juillet 1995.

Tidmi, publication du MNP de Aherdan (Maroc) n°26, du 30 mai au 5 juin 1995 et n° 37 du 6 au 12 octobre 1995.

Tifawt, (Maroc), n° 3 de septembre/octobre 1994 et n° 8 à 11, du printemps 1996 à l’hiver 1997-98

Timmuzgha, publication du Haut Commissariat à l’Amazighité (Algérie), de février 1999 à août 2000 (3 numéros).

- *Articles de presse*

Courrier International (France).

mai 2001, n°573, Samir Benmalek « Nous ne reconnaissons plus aucun des symboles de l’Etat ».

El Faro (Espagne),

11 novembre 1998 « *Material didàctico en lengua bereber para las minorias europeas* » de Lidia G.-Fresnada.

El Watan (Algérie),

25 août 1997, « *Amazighité, redéploiement de l'action militante* ».

30 août 1997, « *Les Berbères retrouvent pour la première fois Tamazgha* ».

Horizon (Algérie),

18 mai 1994, communiqué du Comité de soutien avec les détenus de Goulmina.

Jeune Afrique L'intelligent,

du 24 avril au 7 mai dossier « Que veulent les Berbères ? ».

du 8 au 14 mai 2001 : « Kabylie, pourquoi tout va changer ». Ahmed R. Benchemsi, « *Maroc, entre solidarité et mutisme* ».

Le Monde (France)

12 juillet 1998, « *Les Berbères sur Internet* », C. Gaudenz.

4 mars 1999, « *Le berbère, langue de France* », Hocine Sadi.

5 juillet 2001, « *Les archs, ces 'comités de villages' des sous-préfectures kabyles sont aussi actifs à Paris* » de Samy Mouhoubi.

5 octobre 2001, Jean-Pierre Tuquoi : « Le tamazight devrait devenir langue nationale en Algérie ».

8 décembre 2001, « *Kabylie : le dialogue est engagé avec le gouvernement* »

Le Monde Amazigh (Maroc), bimestriel, tous les numéros du n°1 au 1^{er} juin 2001 jusqu'à la mi-novembre.

Le Nouvel Observateur (France),

Du 10 au 16 mai, « *Algérie, l'explosion kabyle* ».

L'humanité (France).

25 avril 2000, « *Un anniversaire en demi-teinte* », Hassane Zerrouky

29 juin 2001, « *La solidarité aux victimes de la 'hogra'* » de Mina Kaci.

Libération (France),

20 septembre 1995 « *La langue berbère privée de rentrée au Maroc* » Stephen Smith.

Libération (Maroc),

22 sept 1995, « *Amazighité sans frontières – Regain d’une langue et d’une culture* », M. Bakrim.

Liberté (Algérie),

11 mai 1994, « *Tamazight n’est pas négociable* », A. Tahraoui ; et « *Situation des droits de l’homme au Maroc – La culture amazih réprimée* ».

Maroc Hebdo International (Maroc),

du 26 juillet au 1^{er} août 1997, « *Congrès mondial amazigh à Las Palmas, de l’Egypte aux Canaries* », Amale Samie.

du 6 au 12 septembre 1997 « *Congrès mondial amazigh aux Canaries, au delà de la controverse* », Amale Samie.

Témoignage chrétien (France),

29 septembre 1995, « *Les Berbères internationalisent leur combat* », Joël Donnet.

Dépêches de l’AFP, de l’AP et de Reuters sur les émeutes en Kabylie.

- Textes officiels et revendicatifs.

La charte d’Agadir du 5 août 1991

Le manifeste amazigh du 1^{er} mars 2000 (cf annexe 3)

La plateforme d’El Kseur du 11 juin 2001. (cf annexe 4)

Le dahir royal du 17 octobre 2001.

- Sites Internet

Sites d’associations

www.kabyle.com : association Kabyle International.

www.mondeberbere.com : association Azamazigh, notamment.

<http://www.tamazgha.org> : site de l’AACA

www.waac.org : site du WAAC.

Sites personnels

<http://home.worldcom.ch/~babdenou/>

www.planetamazigh.com

www.tinghir.org

www.titrit.com

Le site du CMA :

www.congres-mondial-amazigh.org

Table des matières

L'identité berbère est-elle transnationale ?

Introduction :-	La notion de culture et la culture berbère.	p. 7
-	Le concept d'identité et l'identité berbère.	p. 10
-	Les fondements des rapports problématiques des Etats maghrébins à la berbérité.	p. 12
-	La progressive renaissance des mouvements berbères, le rôle de la diaspora.	p. 16
-	Le Printemps berbère et ses conséquences.	p. 19
-	Le renouveau de la berbérité participe-t-il d'une dynamique transnationale ?	p. 21

II. Un renouveau général de l'identité berbère, ou l'éveil d'une sensibilité transnationale.

p. 24

C. <i>Intensification des revendications culturelles au Maghreb, relayées par une importante diaspora.</i>	p. 24
--	-------

2. Le renouveau de la « question berbère » au Maghreb.

p. 24

-	Les cheminements des prises de consciences identitaires jusqu'aux bouleversements de 1994.	
	<i>En Algérie.</i>	p. 24
	Au Maroc.	p. 27
-	Les crises simultanées de 1994 contribuent à stimuler une transnationalité qui se révèle efficiente.	
	L'Affaire des détenus de Goulmina.	p. 29
	La grève du cartable en Kabylie.	p. 31

3. Les réseaux d'une transnationalité en construction.

p. 36

-	Le développement et la consolidation du tissu associatif dans une optique transnationale.	
	Berbères du Maghreb, Berbères de France, une conscience du groupe élargie.	p. 36
	Le rôle des communautés berbères des autres pays et la multiplication des associations.	p. 39
-	Les nouvelles technologies de communication.	p. 41
	Les sites associatifs.	p. 42
	Les initiatives personnelles.	p. 45

D. La constitution d'une large palette de référents linguistiques et symboliques communs à tous les imazighen. p. 48

3. L'émergence de référents symboliques communs. p. 48

- Un travail de ré-appropriation de l'histoire. p. 49

Massinissa et Jugurtha, la résistance à Rome.

p. 50

Diyat Al Kahena et la résistance à la conquête arabe. p. 51

- La fête, alimenter le sentiment de communauté. p. 52

La commémoration du Printemps Berbère (Tafsut Imazighen). p. 53

La célébration de Yennayer, le nouvel an amazigh. p. 54

- Les symboles visibles de la berbérité. p.55

Les Tifinagh et l'emblème. p.55

Le drapeau. p.57

4. Les ressources linguistiques de l'identité berbère. p. 58

- La tradition orale. p. 59

Les vecteurs traditionnels : le chant et la poésie.

p. 59

De nouveaux supports de diffusion : le cinéma, la radio, la télévision.

p. 61

- Vers une standardisation et un passage à l'écrit. p. 62

Les enjeux d'une standardisation linguistique. p. 62

Une dynamique de convergences. p. 65

II. La tentative d'une stratégie identitaire transnationale et ses résultats politiques.
p. 69

A. L'internationalisation de la « question berbère ». p. 70

3. Le Congrès Mondial Amazigh et ses limites. p. 70

- La création et les débuts du Congrès Mondial Amazigh. p. 70

Les objectifs. p. 71

L'organisation. p. 73

- Une action réelle limitée. p. 74

Un manque d'objectifs précis réalisables, absence d'actions concrètes :
l'exemple de la revendication de constitutionnalisation du Tamazight. p. 74

Un manque de moyens. p. 75

Des divergences internes.	p. 77
4. Le discours de l'amazighité	p. 79
- Ses racines associatives	p. 79
- La décennie des peuples autochtones et la CAIDDH	p. 82
- Le discours du CMA	p. 84
<i>B. L'épreuve des faits : la transnationalité à l'œuvre ?</i>	<i>p. 87</i>
3. Les récents développements des problématiques berbères.	p. 88
- En Europe et au Maroc.	p. 88
Le cas européen.	p. 88
Le manifeste amazigh.	p. 92
- Les événements d'Algérie.	p. 94
La crise.	p. 94
Les réactions immédiates de solidarités de la communauté berbère.	p. 96
2. Structure et portée de la contestation kabyle.	p. 99
- L'organisation du mouvement.	p. 99
A l'intérieur du pays.	p. 99
L'organisation de la solidarité de la diaspora	p.104
- Portée et conséquences du mouvement kabyle.	p.106
Conséquences extérieures : le cas marocain	p.106
La portée intérieure de la contestation.	p.111
Conclusion	p.113
Annexe 1 : Carte de la « Berbérie » en Afrique du Nord.	p.116
Annexe 2 : Drapeau amazigh.	p.117
Annexe 3 : Manifeste berbère marocain du 1 ^{er} mars 2000	p.118
Annexe 4 : Plateforme d'El Kseur du 11 juin 2001	p.130
Bibliographie	p.133